

Ed. Sir Dehorme Gerans
Mag of New Lor 99

Lib. 7.

N° 14088

Léon Bollack

RÉSUMÉ THÉORIQUE

DE

LA LANGUE BLEUE

— BOLAK —

LANGUE INTERNATIONALE PRATIQUE

Monsieur Schummers:
Le besoin crée l'organe.
Rue de Montreuil

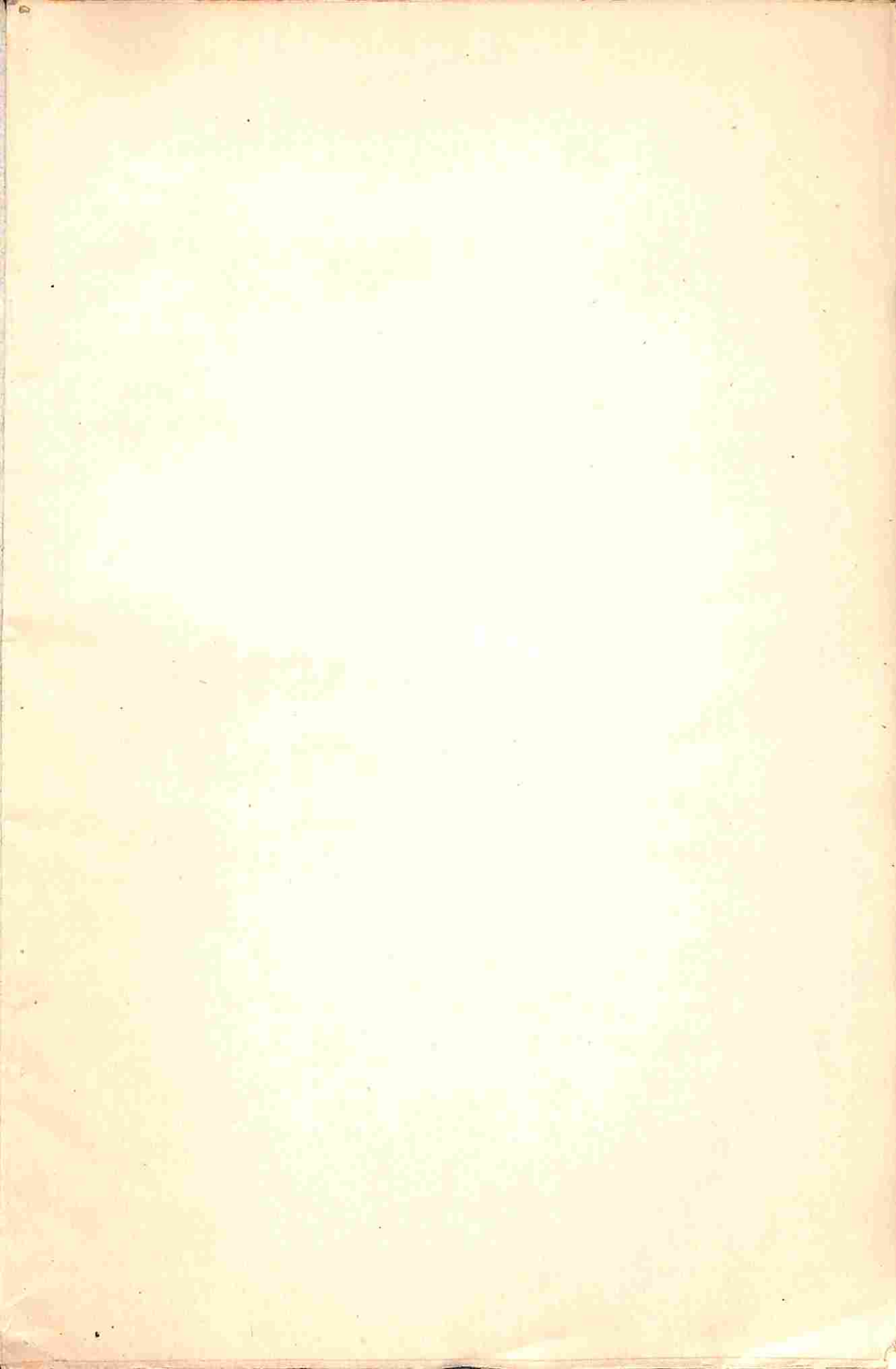


PARIS

ÉDITIONS DE
LA LANGUE BLEUE
147, Avenue Malakoff.

BOLAK DITORT
Malakof Rov, 147.

1899



THE UNIVERSITY OF CHICAGO

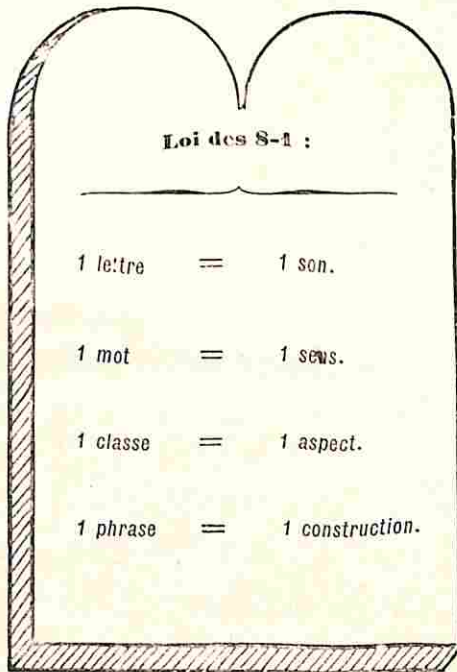
LA LANGUE BLEUE

LA LANGUE BLEUE

TABLEAU RÉSUMÉ

de ses principes :

Règles-Bases



Loi des 8-1 :

1 lettre	=	1 son.
1 mot	=	1 sens.
1 classe	=	1 aspect.
1 phrase	=	1 construction.

RÉALISANT

Le PROGRAMME d'une LANGUE INTERNATIONALE PRATIQUE :

CONCISION — PRÉCISION — CLARTÉ — RIGIDITÉ

d'où

FACILITÉ D'ACQUISITION

AD MEMORIAM

PATRIS ET MATRIS

PRÉFACE



— Utopie !

Tel est le mot par lequel le public accueille généralement tout projet de LANGUE INTERNATIONALE qui lui est présenté.

De quel droit limiter la puissance créatrice de l'homme ? Pourquoi être ou si modeste ou si dédaigneux ?

Tous ceux qui repoussent l'idée d'un tel organe ignorent sans aucun doute le labeur immense consacré depuis plus de deux siècles à cette étude (1).

Les merveilleuses inventions de la science humaine, — au siècle dernier, utopies elles aussi, — ont rapproché les « distances physiques » qui séparent les peuples de l'univers : pourquoi, railleusement, repousser la pensée d'un instrument de communication qui rapprocherait à son tour les « distances morales » ?

Ainsi, la science aurait réalisé l'utopie d'hier, « la parole à distance », et la découverte du « téléphone » resterait inutile dans nos rapports avec l'étranger, faute d'un langage commun !

(1) BACON, DESCARTES, LEIBNITZ, VOLTAIRE, MONTESQUIEU, DIDEROT, VOLNEY, AMPÈRE se sont tous préoccupés de cette question ; JACOB GRIMM, le grand linguiste allemand, en a dressé le programme complet en 1860.

Nous sommes en présence d'un élan irrésistible des peuples pour multiplier leurs relations (1); et cet accord est rendu impossible par la diversité des idiomes.

LA NÉCESSITÉ d'une solution remédiant à cet état de choses est volontiers théoriquement reconnue par tous.

Comment pratiquement résoudre le problème?

Il convient tout d'abord de réfuter l'objection la plus fréquemment répétée et qui repose sur une erreur.

On prétend que « langage commun » veut dire langage universel unique; et que son adoption aurait pour conséquence la disparition des langues maternelles, des langues nationales, vivants symboles de la personnalité des nations.

Que telle soit la destinée future de l'humanité, nul ne saurait l'affirmer; mais, en l'état actuel de la civilisation, ce serait pure chimère que de songer à doter l'univers d'un « seul parler ».

Il convient seulement de rechercher quel idiome NEUTRE pourrait être employé comme LANGUE COMMUNE SECONDE.

Un tel organe doit avoir pour unique programme d'accompagner la langue maternelle de tout individu, de servir à tous et à chacun de LANGUE ÉTRANGÈRE UNIQUE (2).

Le problème ainsi posé suggère à l'esprit, comme solution la plus simple, l'adoption d'un idiome existant.

Ce système se heurte dès l'abord au refus très légitime de chacune des nationalités d'accorder une pareille suprématie

(1) *Expositions universelles. — Congrès internationaux. — Unification des poids, des mesures, de l'heure, du méridien. — Unions postales, télégraphiques et monétaires.*

(2) *A l'heure actuelle tout homme civilisé devrait connaître quatre ou cinq langues, ce qui implique une somme de travail irréalisable pour la plupart d'entre nous.*

intellectuelle à l'une d'entre elles. La difficulté d'acquisition de toutes les langues vivantes, par suite de leurs anomalies de grammaire, d'orthographe et de prononciation, est un second obstacle, presque infranchissable à toute tentative de ce genre. Les langues mortes présentent les mêmes inconvénients ; en outre, leur esprit est en désaccord avec nos idées modernes.

On se trouve donc forcément réduit à la nécessité de « forger » artificiellement un « instrument d'inter-communication » (1).

On nie encore la POSSIBILITÉ d'une pareille création sans même se douter que cette entreprise a été déclarée réalisable par d'illustres esprits (2) et que depuis vingt années une TRENTAINE de langues artificielles complètes ont été offertes au public.

* * *

Puisqu'un langage commun est nécessaire, puisqu'il a été possible de l'élaborer, pourquoi une des conceptions déjà proposées n'a-t-elle pas été encore adoptée ? Pourquoi surtout présenter un nouveau projet, dont l'établissement semble ne servir qu'à compliquer la situation ?

C'est qu'il est évident que la constitution d'un langage commun est une œuvre qui s'effectue lentement et qu'il faut tout d'abord vaincre la résistance de la routine et des préjugés.

Si LA LANGUE BLEUE ne rencontre pas plus de succès que ses devancières, quelques-unes des idées exposées dans ce livre pourront du moins contribuer à la constitution du futur langage

(1) « La conception d'une langue artificielle jouant, à côté des idiomes nationaux, le rôle d'organe international, est certainement réalisable » (MAX MULLER).

(2) « Que ce problème soit susceptible d'une solution, et même d'une solution fort parfaite, c'est ce qui ne peut faire l'objet d'un doute » (MAX MULLER).

« J'oserais espérer une langue universelle fort aisée... Or je tiens que cette langue est possible » (DESCARTES).

international dont l'apparition n'est qu'une question d'heures.

Chacune des créations de langues artificielles a apporté quelques innovations ingénieuses. Quant à l'échec des méthodes proposés jusqu'à ce jour, il tient à diverses causes : la façon arbitraire dont ces idiomes ont été créés, leurs principes trop compliqués, et, dans ces systèmes, l'absence de tout principe philosophique.

Dans la LANGUE BLEUE aujourd'hui présentée au public, l'auteur croit avoir obtenu un perfectionnement pratique en allégeant l'effort nécessité par l'acquisition d'un nouvel idiome.

Ce résultat est acquis au moyen d'une théorie du langage, d'où découlera une classification grammaticale basée sur les sensations matérielles éprouvées à l'aspect des vocables de la LANGUE BLEUE.

Cette formation engendrera la facilité d'acquisition nécessaire à un langage international dont le but unique doit être de donner, à chacun des hommes, la faculté de « comprendre aisément » ses semblables et de « s'en faire comprendre » avec une pareille aisance dans l'ensemble de leurs rapports journaliers.

* * *

Puisse la LANGUE BLEUE atteindre cet idéal digne de son nom, qui évoque l'image du ciel planant immuable au-dessus de toutes confusions humaines, et dont la splendeur azurée est perçue de même dans tout l'univers et cependant désignée partout sous un nom différent.

Lors même que LA LANGUE BLEUE devrait retomber dans l'éternel oubli, je n'en conserverais pas moins une inébranlable foi dans l'avènement d'un idiome international futur.

A l'aube du XX^e siècle, à ce tournant de l'histoire, un langage neutre semble une nécessité absolue, et chacun comprendra sans peine que si le besoin d'un instrument de communication entre les peuples existe véritablement, l'organe exigé par ce besoin se formera fatalement ?

L'établissement d'une langue internationale est une des phases de l'heureuse évolution des sociétés, la condition essentielle du « meilleur devenir » de l'humanité.

Archimède demandait « un levier » pour « soulever le monde ». Qui osera nier la puissance du « langage commun », levier qui soulèvera le monde des idées ?

Tous les jours davantage s'affirme la tendance des nations à créer entre elles des liens de solidarité : pour parvenir à une entente complète, un organe commun est nécessaire.

Et, à l'heure où toutes les pensées humaines convergent vers la sainte « communion » des peuples, l'instrument indispensable, qui décuplerait les progrès de cette inéluctable loi, manquerait à l'humanité !

Ceci est de toute impossibilité.

LE XX^e SIÈCLE A BESOIN D'UNE LANGUE COMMUNE.
LE XX^e SIÈCLE POSSÉDERA CETTE LANGUE.

Léon BOLLACK.

L'Orangerie, Août 1899.

Le nom simplifié de l'auteur — Bolak — sera la dénomination de LA LANGUE BLEUE elle-même dans le nouvel idiome.

ABREVIATIONS ET NÉOLOGISMES

contenus dans ce volume :

B :	<i>Langue Bleue</i> ou <i>Bolak</i> (1).
ɥ, ɥ :	Lettre de l'alphabet de la Langue Bleue dont le son est : <i>tche</i> .
⚙ :	Règle de la <i>Marguerite</i> ou mot auquel est appliqué la règle de la Marguerite.
v :	Voyelle.
c :	Consonne.
Margueritisation :	Application de la règle de la Marguerite.
Voyelle-Outil ou Outil	Le son et signe <i>u</i> qui, dans la Langue Bleue, ne fonctionne pas comme une lettre ordinaire, mais bien comme un outil grammatical.
Aspect :	
	Mot existant déjà en français, mais qui, dans cet ouvrage, a une extension de sens importante à se rappeler :
	L' <i>Aspect d'un mot</i> n'est pas uniquement le résultat de la sensation éprouvée par la vision de ce mot, mais encore l'impression causée par l'audition de ce même mot.
	L' <i>Aspect d'un mot</i> est donc à la fois sa contexture et sa sonorité, propriétés qui sont égales entre elles dans la Langue Bleue.
	L' <i>Aspect d'un mot</i> veut dire : l'ensemble des propriétés physiques de ce mot.
Motules :	Mots vagues formant la première catégorie des mots de la Langue Bleue. Au point de vue de l'Aspect, ce sont des mots courts d' <i>au plus</i> trois lettres, et, s'ils sont de trois lettres, terminés par une voyelle.
Mots-cadres :	Troisième classe des Motules qui expriment des idées universelles; ils encadrent d'autres mots.
Grammots :	Mots précis formant la deuxième catégorie des mots de la Langue Bleue. Au point de vue de l'Aspect, ce sont des mots longs d' <i>au moins</i> trois lettres et, s'ils sont de trois lettres, terminés par une consonne.

REMARQUES :

Les lecteurs qui ne désireraient pas connaître la *théorie* de la Langue Bleue, mais uniquement sa *pratique*, peuvent commencer la lecture de ce volume au Livre II : LA GRAMMAIRE (page 47).

A noter les *caractères d'impression différents*. Les caractères *gras* sont employés pour les mots de la Langue Bleue. Les caractères *plus petits* pour les notes et les exemples.

(1) Ceci est l'explication du mot **Bolak**, imprimé sur la couverture de ce livre. Sur cette même page se trouvent différentes mentions :

Lib. 7 : signifie que ce livre sera le septième ouvrage consacré à la Langue Bleue.

N° ... Cette indication sera complétée par un chiffre indiquant le numéro de l'exemplaire possédé par chacun des détenteurs de cet ouvrage.

⚙. La fleur « *la Marguerite Bleue* », dans ma pensée, doit devenir l'emblème de la Langue Bleue elle-même et de ses propagateurs.

Et la devise : **Doveni pro tle**, dont la traduction est : « La deuxième pour tous », fait comprendre que *La Langue Bleue* n'a aucune prétention à l'universalité, qu'elle laisse subsister les langues maternelles; mais que, par contre, elle aspire à devenir la *deuxième* et même UNIQUEMENT LA DEUXIÈME LANGUE connue par chacun.

LA LANGUE BLEUE

— BOLAK —

LIVRE PREMIER

DE LA THÉORIE

CHAPITRE PREMIER

POSITION DE LA QUESTION. — SOLUTION THÉORIQUE

Si l'on veut admettre la *nécessité* d'un LANGAGE INTERNATIONAL et la *possibilité* de créer artificiellement un tel idiome, il convient tout d'abord de poser nettement le problème à résoudre, et, pour en établir les données, de déterminer ses limites *physiques* et *morales*.

1° **Limites Physiques.** — Tous les peuples de l'univers n'éprouvent pas également le besoin de communiquer entre eux; il est inutile d'offrir un semblable instrument à ceux qui n'en feraient que peu d'usage (1).

J'aurai donc en vue, comme champ d'étude, les seules nations de race aryenne : 500 millions d'*êtres humains* (2).

2° **Limites morales.** — L'humanité ne désire pas posséder un lan-

(1) La recherche d'un langage international adapté à toutes les races humaines a imposé à SCHLEYER, l'inventeur du *Volapük*, certaines règles peu pratiques, par exemple : la suppression de la lettre *R*, sous le prétexte que la prononciation en est impossible aux Chinois !

(2) Pour arriver à un résultat *pratique* dans la création de la Langue Bleue, il m'a fallu renoncer presque totalement à l'auxiliaire des langues slaves; leurs alphabets trop compliqués rendaient ces idiomes impropres à la constitution d'un langage simplifié.

gage international propre à exprimer l'unanimité de ses sentiments ; la nécessité d'un pareil organe ne se fait sentir que pour la manifestation de « l'ensemble des relations sociales ».

Il a été nettement proclamé dans la PRÉFACE de ce livre, qu'en l'état actuel de la civilisation, un langage commun ne saurait être qu'un idiome *second*. La devise de la *Langue Bleue* : **dovem pro tle**, « deuxième pour tous » indique clairement que sa seule ambition doit être de traduire les besoins les plus usuels, ceux-là même qu'implique le mot « commerce » dans sa plus large acception : relations journalières et transactions mercantiles.

Cette délimitation exclut toute prétention littéraire (1). La littérature, représentation des sentiments les plus subtils de chaque *peuple*, ne peut trouver place dans un idiome artificiellement créé par un *individu*.

Cette ligne de démarcation est de la plus grande utilité ; en effet, en circonscrivant l'étendue du problème, elle rend possible la formation d'un langage « utilitaire », doté d'un vocabulaire relativement restreint (2).

On peut donc énoncer ainsi les données du problème :

Rechercher un idiome artificiel ayant pour but d'offrir un instrument de compréhension aux peuples de race aryenne, pour leur permettre d'échanger leurs idées les plus usuelles, d'une manière pratique, soit par la parole, soit par l'écriture (3).

C'est la définition même de la LANGUE BLEUE.

Pour que cette définition *théorique* puisse être transportée dans la *pratique*, la condition essentielle est de n'exiger de « tout homme de bonne volonté » que le *moindre effort possible* pour l'acquisition du nouvel idiome.

Ce résultat peut être obtenu tout d'abord par un ensemble de principes de composition : la *concision*, la *précision*, la *rigidité*, qualités qui engendreront la **facilité** du langage.

(1) Que peuvent être des poèmes en volapuk ? Le projet de traduire les chefs d'œuvres littéraires de toutes les langues en un idiome artificiel me paraît illusoire ! Nous lisons les auteurs étrangers dans leur idiome si cela nous est possible, sinon nous exigeons une traduction dans notre langue maternelle.

(2) Le nombre des vocables exigés par les besoins journaliers est beaucoup moins considérable qu'on ne pourrait le supposer. Un paysan n'emploie pas plus d'un *mil-lier* de mots ; la classe moyenne environ *trois mille* ; les savants au plus *cinq mille*. La Bible tout entière ne contient que 5,642 vocables différents.

(3) Il est entendu qu'un tel langage doit être « *parlable et scriptible* » ; sinon les nombreux systèmes de « *pastgraphie* » — écriture universelle commune — auraient suffi à résoudre la question.

A toutes ces obligations essentielles auxquelles n'ont pas failli la plupart des créateurs des précédentes langues artificielles, j'ajoute une « clarté nouvelle », grâce à la méthode de « classification matérielle » du langage, que l'on trouvera exposée plus loin et qui est synthétisée dans la 3^e Règle-Base du B.

* * *

Pour résumer ma création, j'en expose brièvement les bases, d'une manière expressive, sous forme d'une règle appelée la **RÈGLE des 8-1**, parce que le chiffre 1 s'y trouve 8 fois répété.

I ^{re} RÈGLE	1 lettre	=	1 son	d'où <i>concision</i> .
II ^e RÈGLE	1 mot	=	1 sens	d'où <i>précision</i> .
III ^e RÈGLE	1 classe (de mots)	=	1 aspect	d'où <i>clarté</i> .
IV ^e RÈGLE	1 phrase	=	1 construction	d'où <i>rigidité</i> .

1^{re} RÈGLE-BASE : Une lettre, un son.

Cette règle, très claire, ne nécessite aucune explication théorique.

La *forme d'un son* ne doit évidemment être qu'une *seule et même lettre*; de même *l'émission d'une lettre* ne doit être qu'un *seul et même son*.

Il en résultera une *audition égale à la vision*, une *orthographe phonétique*.

Cette règle très facile à saisir apportera également une grande *concision* dans le langage (1).

Son fonctionnement dans la pratique est facilement réalisable, puisque dans une des langues vivantes les plus répandues, *l'espagnol*, on *prononce toutes les lettres* (2).

2^{me} RÈGLE-BASE : Un mot, un sens.

Pour obtenir une *précision* parfaite, un *vocable* ne devrait avoir qu'une *signification*. Cette règle-base ne pourra pas être complètement réalisée

(1) On constatera également que les *vocables monosyllabiques* seront très nombreux dans la Langue Bleue.

(2) Pourtant, il faut parfois *plusieurs signes* en espagnol pour représenter un *seul son*. Ex. : *rr, ll*.

dans la pratique; on verra néanmoins que dans le vocabulaire **B** le sens des mots est plus « unifié » que dans tout autre idiome.

On comprend aussi immédiatement que l'application d'une pareille règle pourra être plus aisée dans un langage « utilitaire » relativement et volontairement pauvre (1).

4^{me} RÈGLE-BASE : Une phrase, une construction (2).

Il convient de dire, que par le mot *phrase*, j'entends un *type de proposition*. Exemple : une phrase interrogative.

Chaque *construction* ne devra en **B** représenter qu'une *phrase*. Pour suivre l'exemple ci-dessus, la phrase interrogative sera *toujours* construite de la même manière (3).

Cette règle se comprend d'elle-même; théoriquement elle ne peut soulever aucune objection. On peut en craindre la discipline trop rigoureuse dans la pratique; mais cette *unité* de construction sera d'un grand secours, aussi bien pour l'intelligence que pour l'élaboration des phrases d'un langage artificiel.

Les preuves de cette assertion seront exposées aux divers chapitres de la GRAMMAIRE ainsi qu'à la SYNTAXE.

Cette 4^{me} Règle-Base fournira à la LANGUE BLEUE la *rigidité* indispensable à un idiome international utilitaire, dans lequel on ne doit pas rechercher les rythmes mélodieux, mais uniquement la possibilité d'une prompte compréhension entre individus de nations diverses.

3^{me} RÈGLE-BASE : Une classe, un aspect.

En ce principe consiste l'innovation principale apportée par la méthode de la LANGUE BLEUE.

Il ne faut pas oublier que cet « organe international » s'adresse à une certaine catégorie de personnes qui possèdent déjà quelques connaissances grammaticales, tout au moins superficielles.

En donnant à chacune des classes de mots du **B** un *aspect*, c'est-à-dire un relief, un physique dissemblable de celui des autres classes, j'apporte une facilité très grande à la compréhension, et par conséquent à l'acquisition de cet idiome « neutre ».

(1) Il est utile de dire ici que, malgré la pauvreté apparente du Dictionnaire de la Langue Bleue, certains procédés étudiés plus loin donnent la faculté de créer un vocabulaire plus riche que celui de tout autre idiome.

(2) On peut remarquer que l'ordre des Règles-Bases est interverti, la 3^{me} Règle-Base exigeant de très longs développements auxquels le chapitre II fait suite.

(3) Ce qui n'a pas lieu en français où l'on peut dire : « Ne l'aimé-je pas? Est-ce que je ne l'aime pas? »

Si à chacune de mes parties du discours (1), j'imprime un « *cachet* » particulier, si je parviens à leur donner un *galbe* intrinsèque, si, pour ainsi dire, je les « *exteriorise* », ne comprend-on pas qu'une *classification* rapide s'effectuera à l'énonciation d'un *mot isolé*, et aussi qu'une *analyse grammaticale* instantanée s'opèrera à l'audition ou à la lecture d'une *phrase* ?

Pour mieux faire saisir cette conception, un exemple :

Un Français lit ou entend un des mots : *bread, brot, pan, pane, bulka*, qui sont les traductions en anglais, en allemand, en espagnol, en italien et en russe du mot « *pain* ». Quelle notion grammaticale éveille en lui le mot par lui vu ou entendu ? AUCUNE.

Ces mots sont-ils des noms ou des verbes, des prépositions ou des adverbes ? Aucune classification grammaticale ne peut être faite.

Autrement dit, le sens de ces mots ne peut être appris que par leur sonorité, puisque leur *texture* ne donne aucun indice de leur nature grammaticale (2).

Au contraire, dans la LANGUE BLEUE, le mot « *pain* », qui se dira **pan** (prononcez : *pane*) (3), donnera une notion première de sa signification au point de vue grammatical *par sa texture même* : et cela, parce qu'il commence par une *consonne quelconque* et qu'il finit par une *consonne* (4) : cette structure constituant l'*aspect* caractéristique des substantifs de la LANGUE BLEUE (5).

Cette première « *divination* » facilite évidemment la recherche du sens de ce vocable (6).

L'exemple présenté sous cette forme semble n'apporter qu'un faible secours à la compréhension ; mais, si, au lieu d'un mot *isolé*, il s'agit

(1) Je dis intentionnellement « *mes parties du discours* ». On verra en effet que les divisions de la grammaire de la Langue Bleue seront un peu différentes de celles des Grammaires habituelles.

(2) Pour la transcription, plus grande difficulté encore, car un Français, en entendant ces mots, devrait les écrire : *brède, brote, pane, pâné, boukka*.

(3) **Pan** se prononce forcément *pane* puisque toutes les lettres se prononcent. En **B** tout son nasal sera du reste prohibé.

(4) Cette consonne finale ne pouvant être ni la lettre **u** ni la lettre **d**.

(5) De plus, on peut affirmer que ce vocable est au singulier, puisque tout nom au pluriel se termine par la lettre **u**.

(6) Prenons un autre exemple plus caractéristique encore.

On entend ou on lit le mot **lovo**. Sans en connaître le sens, on saura que ce vocable est un verbe à l'infinitif présent : un *Verbe*, parce que c'est un mot de plus de 3 lettres finissant par une *voyelle*, ce qui est l'*aspect* caractéristique des verbes en **B**.

Ce mot est de plus un *Infinitif*, parce qu'il n'est accompagné d'aucun pronom ; un *Présent* parce que la voyelle finale **o** est la marque du présent.

Donc le seul aspect du mot **lovo** donne instantanément au lecteur comme à l'interlocuteur toute une série d'indications grammaticales.

d'analyser toute une *phrase*, on comprendra sans difficulté que la connaissance de la forme grammaticale de *chacun* des mots contribuera à la rapidité de l'intelligence de cette proposition ; surtout si chacun des mots la composant doit se trouver à une *place* déterminée à l'avance suivant la 4^e Règle-Base déjà énoncée.

On peut en effet supposer *connus* un ou plusieurs mots de cette phrase et alors la divination des autres vocables *inconnus* se fera avec une facilité d'autant plus grande.

Je crois fermement que cette analyse grammaticale faite instantanément, avec la seule connaissance de quelques règles aisées à apprendre, sera d'un secours puissant à l'esprit et qu'un *moindre effort* est ainsi demandé à l'intelligence humaine.

En effet, tandis qu'actuellement, à l'audition ou à la vision de n'importe quel mot d'une langue vivante, l'esprit doit, *d'un seul bond*, aller droit à la compréhension des mots, avec cette méthode, au contraire, le même résultat s'obtient en DEUX TEMPS :

1^{er} temps : Classification instantanée, presque involontaire, du mot dans une classe grammaticale.

2^{me} temps : Recherche du sens exact du mot dans cette classe.

Le premier temps servira d'*échelon matériel* dans cette recherche.

Selon tous les grammairiens « acquérir une langue » n'est autre chose que : « adopter des classifications ». On comprendra par conséquent que, tous les mots du **B** étant, par leur contexture même, répartis forcément dans telle ou telle partie du discours, ce classement rigoureux facilitera l'acquisition de la *Langue Bleue* (1).

La 3^{me} Règle-Base apportera donc au **B** la *clarté* absolument nécessaire à tout idiome artificiel, en donnant la faculté absolue d'une distinction rapide entre les diverses classes de mots du langage.

Il convient maintenant de rechercher *comment* dans la *pratique* va s'effectuer cette CLASSIFICATION DU LANGAGE.

(1) On peut dire que dans la *Langue Bleue* les mots passent à travers une série de *cribles classificateurs*. Par suite de la structure très caractéristique de chaque classe de mots, certains vocables doivent rester dans un même crible.

L'établissement de contextures matérielles bien délimitées aide nécessairement à la classification. En prenant une comparaison dans l'aspect d'objets quelconques, ne voit-on pas que le triage de choses rondes, ovales ou carrées, ou en général de formes nettement caractérisées, est bien plus aisé que celui d'objets possédant chacun des contours irréguliers ?

CHAPITRE II

MISE EN PRATIQUE DE LA THÉORIE (1).

Pour pouvoir obtenir, par une *sensation matérielle*, la faculté de distinguer les parties du discours du **B**, il m'a fallu refondre la Grammaire et modifier en quelques points les divisions généralement adoptées et au surplus arbitraires ou peu rationnelles (2).

Dans la LANGUE BLEUE, le choix des PARTIES DU DISCOURS de la Grammaire a été opéré en suivant une théorie du langage assez facile à comprendre : la THÉORIE de la SENSATION.

Il est inutile de la discuter au point de vue philosophique; elle sert uniquement de postulat au « canevas » sur lequel sera brodée la GRAMMAIRE du **B**.

Cette théorie peut s'énoncer ainsi : « *pas d'impression, pas d'expression* » (CLAIREFOND). J'y ajoute cette conception que « le langage n'exprime d'abord que le vague et le confus » (WILLIAM HAMILTON).

Pour se conformer aux principes de ces considérations, il convient donc de rechercher les PROCÉDÉS PRATIQUES propres à diviser le langage en classes de mots qui exprimeront tout d'abord les sensations confuses, pour aboutir à celles qui comprennent des notions de plus en plus précises.

Afin d'obtenir pratiquement un classement matériel, considérons un vocable quelconque.

Les caractères physiques que l'on peut y observer et qui sont susceptibles de devenir des « *points de repère* » seront les suivants : la *longueur* du mot, sa division en *syllabes*, sa *sonorité*, initiale, finale ou médiane.

C'est par une *combinaison* de ces divers éléments que la distinction entre les diverses parties du discours du **B** va être opérée.

(1) Voir les chapitres II, III, IV, VI et VIII du **Lib. 1** « La Langue Bleue » pour tous détails théoriques à ce sujet.

(2) Cette assertion pouvant sembler irrévérencieusement prétentieuse, voici une opinion autorisée : « La Grammaire traditionnelle formule ses prescriptions comme les décrets d'une volonté aussi impénétrable que décousue. (BRÉAL.) »

Avant de procéder à ces « *attributions d'aspect* », rappelons que le langage est divisé par tous les savants en deux grandes catégories : « les *notions*, (idées de substance, d'état ou d'action qui forment le matériel de la pensée) et les *rappports* que l'esprit perçoit entre ces notions » (1).

Cette distinction est facile à comprendre. Les anciens grammairiens l'établissaient en classant tous les termes du langage en « *mots pleins* » et en « *mots vides* » (2).

En effet, si l'on entend ou qu'on lise un des vocables suivants : « *oh ! — est-ce que ? — mais, — par, — qui, — cet, — autre,* » on ne peut tirer de cette audition ou de cette vision aucune connaissance précise de la pensée de l'interlocuteur ou de l'écrivain, car ce sont des *idées de rapport*, des *mots vides*, des *mots vagues*.

Au contraire, en entendant ou en lisant *isolément* un des vocables : « *cheval, — deux, — courir, — grand, — fortement, — hier* », cette audition ou cette vision suffisent à elles seules à évoquer dans le cerveau humain une image suffisamment nette pour concevoir la pensée de l'interlocuteur ou de l'écrivain, car ce sont des *notions distinctes*, des *mots pleins*, des *mots précis*.

Le langage est donc partagé en deux grandes catégories : les *mots vagues* et les *mots précis*. Or, l'observation nous montre que l'expression des mots vagues — idées de rapport, — s'effectue presque toujours dans toutes les langues au moyen de *mots courts* (3).

De cette observation généralisée, on peut tirer, au point de vue de la classification *matérielle*, une conclusion pratique pour la fixation des vocables du langage futur.

Tous les mots vagues devront être courts et par conséquent, pour distinguer *matériellement*, de la précédente, la SECONDE CATÉGORIE, — celle des notions exactes, — **tous les mots précis devront être longs** (4).

Ce point de départ étant adopté, de la *Théorie du Langage* exposée plus haut on peut déduire la théorie de la Grammaire de la LANGUE BLEUE. Mais, afin d'intéresser plus vivement le lecteur, je préfère la présenter sous forme d'*apologue*.

(1) Citation de TERRIEN-PONCEL. D'après DOMERGUE, les mots peuvent être tous classés en *substances* ou *modifications*. RENAN groupe l'ensemble des vocables en mots *objectifs* et en mots *subjectifs*.

(2) Ces considérations théoriques ont uniquement pour but d'arriver pratiquement aux classements indiqués par la 3^{me} Règle-Base : *une classe* (de mots), *un aspect*.

(3) Et ceci n'a rien d'étonnant, étant donné leur usage fréquent. La loi du moindre effort, la paresse humaine exigeaient que des vocables continuellement employés fussent d'une émission rapide.

(4) Plus loin sera expliquée cette différence de *longueurs*.

En face des diverses périodes de ce récit, je placerai immédiatement les appellations des classes de mots du **B** et, en regard également, les Parties du Discours de la grammaire française que chacune d'elles va inclure.

LE RÉVEIL D'ADAM

Je suppose le premier homme, *ADAM*, s'éveillant à la vie, le cerveau vierge de toute impression. Ses sens sont brusquement frappés par les phénomènes extérieurs.

L'intelligence de notre ancêtre s'ébranle sous l'afflux de toute une série de pensées informes, — la catégorie des *idées confuses*.

Soit par imitation d'un bruit quelconque perçu, soit plutôt encore par un besoin de respirer bruyamment, la poitrine soulevée d'émotion, je suppose qu'à ce moment, de sa bouche ouverte, le premier homme émet un souffle sonore.

Classes de mots du B .	Parties du Dis- cours français.
—	—

Ce premier cri poussé l'étonne lui-même, *ADAM* le répète, et par des contractions du pharynx en change les intonations. Ces expressions exclamatives sont les. **Interjections** *Interjections*.

ADAM se ressaisit, et un premier groupement de notions vagues se forme en son esprit.

Ce sont des conceptions générales telles que : l'*interrogation*, l'*affirmation*, la *négation*, la *subordination*, les *reflexes*; des idées d'ensemble, comme celles de *supériorité*, *infériorité*, *désignation confuse*, *contraire*, *ressemblance*, etc.

Ces expressions synthétiques sont les **Mots-cadres**(1)

(1) Cette classe de mots est un nouvel assemblage de nombreux mots distribués dans diverses parties du discours des langues vivantes.

En français même, quelques grammairiens ne sachant où classer certains vocables les appellent des *particules*.

On peut mieux imaginer encore ce que représenteront les MOTS-CADRES si l'on définit ces vocables des « *gestes oraux* ». Ils sont ainsi nommés parce que, pour ainsi dire, ils *encadrent* le mot auquel ils se rapportent et qu'ils précèdent toujours immédiatement.

Classes de mots du B.	Parties du Dis- cours français.
—	—

ADAM essaie alors de relier entre elles ses idées éparses. A cette fin, il les localise et les subordonne l'une à l'autre.

Ces expressions de *relation*, de *subordination* et de *localisation* générales sont les

Connectifs (1) *Conjonctions, Prépositions et Adverbes de situation (2).*

Éprouvant ensuite le besoin de *déterminer* plus exactement les connaissances déjà acquises, ADAM crée toute une classe de vocables. Il en arrive à la démarcation de ce qui lui appartient en propre et, *terme final des notions confuses*, il fait la distinction entre sa personnalité et les phénomènes du monde ambiant.

Cette suite d'expressions de *détermination* vague formera la classe des . **Designatifs**

Articles, tous pronoms, tous adjectifs, sauf qualificatifs et numéraux (3).

Les vocables constituant la 1^{re} CATÉGORIE de la langue, les *idées de rapport*, les **mots vagues** se trouvent ainsi tous répartis dans *quatre classes* de mots (4 premières Parties du Discours) :

1^o *Interjections* ; 2^o *Mots-cadres* ; 3^o *Connectifs* ; 4^o *Désignatifs*.

Il reste à étudier la 2^e CATÉGORIE de langage : les *notions exactes*, les **mots précis**.

ADAM, après s'être désigné lui-même, constate qu'il est *un* et aperçoit des choses qui sont *plusieurs*. Toujours par esprit de classification, il *dénombr*e les objets et les *nomme*.

(1) Appellation donnée à ce même groupement par plusieurs grammairiens.

(2) On verra à la grammaire que les prépositions servent d'adverbes de situation.

(3) Les *adjectifs qualificatifs* ne sauraient être compris dans la catégorie des idées vagues. La qualification me semble une notion très précise puisqu'elle est la résultante de deux conceptions exactes préalablement nécessaires pour fournir les termes de la comparaison. De même les *numéraux* ne peuvent être compris dans la catégorie des mots *confus*, puisque rien n'est plus *précis* qu'un nombre.

	Classes de mots du B.	Parties du Dis- cours français.
<p>Cet ensemble d'expressions constituera la classe des</p> <p>A ce moment, ADAM constate les états et les actions des choses.</p> <p>Il traduit cette sensation par certains vocables qui sont les</p> <p>Puis, ADAM, attribue aux choses certaines qualités précises et forme la classe des vocables, les</p> <p>Enfin, ADAM éprouve un dernier sentiment plus complexe encore, celui de donner à certains mots déjà créés des attributs <i>secondaires</i> de modifications, ou de résumer en un seul vocable toute une série de sensations précises. Il crée ainsi la classe des</p>	<p>Noms et Nombres (1)</p> <p>Verbes</p> <p>Attributifs</p> <p>Modificatifs</p>	<p><i>Substantifs et noms de nombres (adjectifs numéraux).</i></p> <p><i>Verbes, sauf participes (2).</i></p> <p><i>Adjectifs qualificatifs, participe passé, participe présent, sauf gérondifs.</i></p> <p><i>Adverbes de toute nature et gérondifs.</i></p>

La 2^e CATÉGORIE de la langue : les **Mots précis**, comprendra donc également *quatre classes* :

1^o *Noms et Nombres*; 2^o *Verbes*; 3^o *Attributifs*; 4^o *Modificatifs*, qui seront les 5^e, 6^e, 7^e et 8^e Parties du Discours de la LANGUE BLEUE.

Dans l'apologue du RÉVEIL D'ADAM, toutes les variétés possibles de mots du langage se trouvent classées théoriquement.

Ce long récit théorique de l'ÉVEIL DES IDÉES n'a été écrit que pour arriver à la possibilité de donner, dans la *pratique*, à chacun des groupements formés *un aspect différent*.

Nous avons déjà constaté que tous les vocables de la 1^{re} catégorie de la langue, les **mots vagues**, devront être courts et qu'au contraire ceux de la 2^e catégorie, les **mots précis**, seront plus LONGS.

Par abréviation symbolique, je donne le nom de **Motules** à tous les MOTS VAGUES et celui de **Grammots** à tous les MOTS PRÉCIS, et je formule la RÈGLE DE CLASSIFICATION GÉNÉRALE du B :

(1) L'assemblage de ces deux sortes de mots a été effectué pour des raisons d'ordre pratique : le nombre infini des *nombres* et l'abondance des vocables représentant les *noms* m'a contraint à leur attribuer une même série de formes.

(2) On verra à la Grammaire que les *Participes*, sauf les *Gérondifs* (classés avec les *Modificatifs*), seront rejetés avec les qualificatifs aux *Attributifs*.

Un **motule** aura AU PLUS 3 LETTRES *et*, s'il est de 3 lettres, la dernière sera une voyelle.

Un **grammot** aura AU MOINS 3 LETTRES *et*, s'il est de 3 lettres, la dernière sera une consonne.

Par conséquent, tout mot du **B** ayant UNE ou DEUX lettres rentre forcément dans la catégorie des **Motules** et tout mot du **B** ayant QUATRE lettres *et plus* est un **Grammot**.

LES CATÉGORIES possèdent déjà des aspects bien caractéristiques.

Il faut donner maintenant à chacune des quatre classes des deux catégories un *relief distinctif*, une forme spécifique intrinsèque.

A cet effet, dans les **Motules**, je fais intervenir uniquement la *sonorité*.

1° **Interjections** : Une voyelle, seule ou répétée. Ex. : **a, aa.**

2° **Mots-cadres** : Trois formes :

S'ils ont deux lettres :

A. — 1° Deux voyelles dissemblables. . . Ex. : **ao, au.**

B. — 2° Une consonne avec voyelle finale **u**. Ex. : **bu, du.**

S'ils ont trois lettres :

C. — Une double consonne avec **u** final . . Ex. : **stu** (1).

3° **Connectifs** : Voyelles **i** ou **o** (ou ces deux voyelles) seules incluses. Ex. : **ib, ibo, pli** (2).

4° **Désignatifs** : Voyelles **a** ou **e** (ou ces deux voyelles) seules incluses. Ex. : **ab, be, eba,**

Si la *sonorité* a pu suffire pour la classification des **Motules**, il est évident que ce procédé ne pourrait être pratique dans la deuxième catégorie du langage : les **Grammots**, dont les vocables sont infiniment plus nombreux.

La distinction entre les quatre classes des

(1) Pour des raisons d'ordre grammatical, aucun motule ne commencera par la voyelle **u**, sauf l'interjection **uu** (Voir Règles de structures, p. 15).

(2) Les formes théoriquement exactes « consonne suivie de **i** et **o** et consonne suivie de **o** et **i** » ne seront pas employées.

(3) Dans une trentaine de mots seulement de la Langue Bleue deux voyelles se succéderont ; les *diphthongues* étant interdites en B, les voyelles successives s'y prononceront toujours séparément.

mots précis à l'état naturel (1) se fera uniquement par la TERMINAISON, et ce, comme suit :

1° **Noms et Nombres.** — Commenceront par une consonne quelconque et finiront également par une consonne, à l'exception de **ɥ** (2) et **ɖ** Ex. : **lov, part, plas.**

2° **Verbes.** — Commenceront par une consonne quelconque et finiront toujours par une voyelle.
Ils auront au moins deux syllabes. Ex. : **lova, parte** (3).

3° **Attributifs.** — Commenceront par une consonne quelconque et finiront toujours par la consonne **ɖ**.
Ils auront au moins deux syllabes Ex. : **lovad, parted.**

4° **Modificatifs.** — Commenceront par une consonne quelconque et finiront toujours par la consonne **ɥ**.

Ils auront deux syllabes (lorsqu'ils seront des *adverbes de qualités* ou des *gérondifs*). . . Ex. : **lovay, partey.**

Ils auront une syllable (lorsqu'ils seront des *adverbes simples*) Ex. : **moɥ, steɥ.**

On peut constater que le principe de la III^e Règle-Base du **B** : une classe (de mots), un aspect, a été démontré applicable dans la PRATIQUE.

Et, sous forme de TABLEAU DE CLASSIFICATION, je peux déjà montrer que, sans connaître plus à fond la LANGUE BLEUE, il est dès maintenant possible de reconnaître la classe de tout mot du langage, à l'état naturel.

(1) Nous allons étudier plus loin les modifications apportées à ces classes par les divers états formels.

(2) Prononcez « tche », c'est une nouvelle lettre (du reste la seule nouvelle) de l'alphabet de la LANGUE BLEUE.

(3) En étudiant les exemples de mots précis, il est déjà très facile de comprendre le système de formation des mots de la Langue Bleue; cette formation s'effectuera par une tournure *développante*, « *gonflante* », du nom ou du nombre utilisé comme *SOUCHE* de toutes les autres classes de mots précis (sauf les adverbessimples).

Tableau de classification des mots

à leur ÉTAT NATUREL en considérant uniquement la combinaison de :

leur longueur avec	}	leur sonorité dans les MOTULES.
		leur terminaison dans les GRANMOTS.

I^{re} Catégorie. — Motules.

Mots vagues, mots courts, d'AU PLUS TROIS LETTRES.

Si d'une lettre		<i>Interjections.</i>
Si de deux lettres et contenant	{	deux voyelles semblables <i>Interjections.</i>
		deux voyelles différentes <i>Mots-cadres.</i>
		la lettre u <i>Mots-cadres.</i>
Si de trois lettres et terminés	{	une des voyelles i ou o <i>Connectifs.</i>
		une des voyelles a ou e <i>Désignatifs.</i>
		par la lettre u <i>Mots-cadres.</i>
		par une des voyelles i ou o <i>Connectifs.</i>
		par une des voyelles a ou e <i>Désignatifs.</i>

II^e Catégorie. — Granmots.

Mots précis, mots longs, d'AU MOINS TROIS LETTRES.

Si de trois lettres et terminés	{	par consonne quelconque, autre que u ou d <i>Noms ou Nombres.</i>
		par consonne u <i>Modificatifs (simples).</i>
Si de quatre lettres et terminés	{	par consonne quelconque autre que u ou d <i>Noms ou Nombres.</i>
		par consonne u <i>Modificatifs (simples).</i>
		par voyelle a, e, i, o (le mot est de deux syllabes) <i>Verbes.</i>
Si de cinq lettres et terminés	{	par consonne autre que u ou d (ce mot peut être d'une syllabe ou de deux). <i>Noms ou Nombres.</i>
		Les suivants sont toujours de deux syllabes :
		par voyelle a, e, i, o <i>Verbes.</i>
		par consonne u <i>Modificatifs.</i>
		par consonne d <i>Attributifs.</i>

Les mots de 6, 7, 8 lettres et au-dessus possédant les TERMINAISONS des mots de cinq lettres sont classés dans les mêmes Parties du Discours que ces derniers.

CHAPITRE III

DES VARIATIONS DANS LES MOTS

Un grand nombre de mots de la langue sont susceptibles de *variations*. À leur sens *principal* qui subsiste viennent parfois s'ajouter des idées *secondaires* résultant de divers états spéciaux dans lesquels la pensée les considère.

Exemples : la *féminité*, la *pluralité*, le *temps*, etc.

On dit alors que le mot passe à l'*état formel*.

À leur *état naturel*, tous les mots du **B** se trouvent déjà distribués en diverses classes, d'*aspect* facilement reconnaissables.

Pour que la LANGUE BLEUE justifiait complètement sa méthode de répartition grammaticale, obtenue instantanément, il était nécessaire qu'elle offrit également des moyens simples et pratiques pour *classer* les mots pris à l'*état formel*.

Dans la GRAMMAIRE seront décrites les règles *particulières* afférentes à chacune des parties du discours.

Il convient pourtant d'exposer d'une manière *générale* l'influence des *variations*, en indiquant en même temps les solutions imaginées pour résoudre les problèmes soulevés par la nécessité de respecter la classification *matérielle* rigoureuse des vocables.

Afin de résoudre ces difficultés d'une manière *pratique*, il a fallu édicter certaines **Règles de structure**, dont voici l'énumération (1) :

- 1° Dans les MOTULES, les formes « *vvc, vcc* » sont interdites (2) ;
- 2° Dans les MOTULES, deux voyelles semblables ne peuvent se suivre (3) ;
- 3° Dans aucun GRANMOT à l'état naturel ne se trouve la lettre **u** ;
- 4° Dans aucun GRANMOT deux voyelles ne se suivent.

(1) L'explication des règles se fera au fur à mesure de la lecture de ce volume.
(2) C'est-à-dire les formes « voyelle, voyelle, consonne » et « voyelle consonne, consonne » ; de plus, avec la lettre **u** les interdictions portent également sur les formes : **uv, uc, vcu, cvu, cuv, ucv, ucu**. L'**u** se trouve dans les motules seulement dans les 3 formes : **vu, cu, ccu**.

(3) Sauf cinq interjections.

En outre, deux **Règles orthographiques** apporteront une grande facilité dans l'écriture des mots :

1° Dans aucun mot du **B** *trois* consonnes ni *trois* voyelles ne se suivent;

2° Dans aucun mot du **B** *deux* consonnes *semblables* ne se suivent.

Ces prescriptions établies, les **Règles générales de variation** des mots sont formelles :

1° *Quelle que soit la nature de la variation apportée à un mot quelconque du B à l'état naturel pour le faire passer à l'état formel, le mot subsiste dans son intégrité* (1);

2° *Quelle que soit la nature de la variation apportée à un Grammot (soit : nom, verbe, attributif, modificatif) à l'état naturel pour le faire passer à l'état formel, cette modification consiste toujours en l'addition, — soit au commencement, soit à la fin du mot, — d'un son vocal (rarement de deux)* (2).

Étudions les applications de ces règles dans toutes les variations connues, dont voici la liste :

1° Le *Nombre*; 2° le *Genre*; 3° le *Cas* (déclinaison); 4° les *Personnes*; dans les mots verbaux: 5° les *Modes*; 6° les *Temps*; 7° les *Voix*; et dans les qualificatifs et adverbes: 8° les *Degrés de signification*.

Il faut dire ici que nombre de ces variations seront effectuées au moyen d'un procédé original résultant d'une conception nouvelle: celle d'attribuer à une des lettres de l'alphabet la fonction d'*outil grammatical*, en spécifiant qu'elle n'entrera pas dans la *composition* des mots.

La voyelle **u**, qui se prononce *ou*, est choisie à cet effet comme *outil grammatical* de la **Langue Bleue**.

Cette lettre servira uniquement aux modifications de sens et ne se rencontrera *jamais* dans un des mots du **B** à l'état naturel (3).

§ A. — **Nombre**. — En **B**, deux nombres: *singulier* et *pluriel*.

Dans les **MOTULES**, la variation du *pluriel* se reconnaît à la terminaison **e** (prononcez : é) de tous les *Désignatifs*, sauf les *Pronoms per-*

(1) Sauf quelques désignatifs qui changent l'**a** en **e** et sauf les verbes dont la *souche* est toujours la même mais dont la voyelle finale est changeante.

(2) Cette addition peut s'effectuer aux deux extrémités du mot simultanément.

(3) Sauf dans deux interjections **u**, **uu**, dans quelques *mots-cadres*, de formes: **vu**, **cu**, **ccu** et dans les verbes passifs où l'**u** occupe une place spéciale: *immédiatement* avant la voyelle finale du verbe.

sommels dans lesquels le nombre est indiqué par une *consonne caractéristique* spéciale à chaque personne.

Ex. : <i>Désignatifs</i> :	ra , qui, lequel; at , tout, toute; ag , celui ci, celle-ci; kla , quelqu'un, quelqu'une;	re , qui, lesquels. ate , tous, toutes. age , ceux-ci, celles-ci. kile , quelques-uns.
<i>Possessifs</i> :	mea , le mien, la mienne;	mae , les miens, les miennes.
<i>Personnels</i> :	me , je; le , elle;	ne , nous. fe , elles.

Par leur nature même, les autres classes de motules sont invariables en *nombre*.

Dans les GRANMOTS, la seule classe de mots qui puisse être affectée par le Nombre est celle des *Noms* et *Numéraux* (1).

Le pluriel se forme par la *suffixation* de l'outil **u**.

Ex. :	man , l'homme; dog , le chien;	manu , les hommes. dogu , les chiens.
-------	---	--

§ B. — **Genre**. — Dans les MOTULES, les seuls mots qui subissent l'influence du genre sont : les Personnels et les Possessifs : la *consonne caractéristique* de chaque personne donnera l'indication du *Genre* en même temps que celle du *Nombre*.]

Ex. :	se , il; bea , leurs (mascul.);	le , elle; fea , leurs (féminin);	qe , il (neutre) cela. dea , leurs (neutre).
-------	--	--	---

Sont donc invariables en GENRE : les *relatifs*, *interrogatifs*, *démonstratifs* et *indéfinis* du **B**.

Sauf les *Noms*, tous les GRANMOTS : *Verbes*, *Attributifs* (qualificatifs), et *Adverbes*, sont *invariables en genre*.

En **B**, le GENRE des *Noms* est logiquement déterminé par leur SEXE ; on aura donc forcément trois genres : *masculin*, *féminin* et *neutre* (notions insexuées).

(1) Dans les noms de nombre, la marque **u** du pluriel ne sert que pour l'indication de l'heure ou lorsque les nombres sont employés substantivement.

Dans les noms, l'indication du féminin s'opère par la *préfixation* de l'outil **u**.

Ex. : **dog**, le chien; **udog**, la chienne.
kval, le cheval; **ukval**, la jument.

Il est à noter ici que le nom à son état naturel représente la *collectivité* de l'espèce et non le *masculin*.

Lorsqu'on voudra indiquer la *masculinité*, on mettra devant le nom un mot-cadre, **stu**, signifiant « mâle de l'espèce suivante » :

Ex. : **kval**, le cheval; **stu kval**, l'étalon.
bov, le bœuf; **stu bov**, le taureau.

Remarques. — I. Il existe un *féminin de civilisation* (1) que l'on obtient en ajoutant au nom la terminaison absolue (2) **in**, qui a pour signification : « l'épouse de ».

Ex. : **reks**, le roi; **reksin**, la reine.
prins, le prince; **prinsin**, la princesse.
doktor, le docteur; **doktorin**, madame la Docteur (une tette).
panost, le boulanger; **panostin**, la boulangère (femme du patron boulanger).
panist, l'ouvrier boulanger; **panistin**, la boulangère (femme de l'ouvrier boulanger) (3).

II. Le *Genre* s'exprime quelque fois par deux mots différents, suivant le sexe, pour rendre un même sens; ceci n'aura lieu que dans 30 vocables indiquant les situations humaines, familiales ou sociales (4).

Ex. : **man**, homme; **fem**, femme (5).
per, père; **mer**, mère.
lonk, oncle; **tant**, tante.
sor, monsieur; **man**, madame (6).

(1) J'appelle *féminin de civilisation*, la dénomination de l'état dans lequel se trouve une femme si on la considère par rapport à « la situation sociale de son mari ».

(2) Voir page 106, pour la définition des *terminaisons absolues* et leur distinction d'avec les *terminaisons secondaires*.

(3) Si l'on veut dire, au contraire, une princesse par la naissance, la traduction sera **uprins**; comme « une femme docteur », sera **udoktor**; une femme « conduisant » une maison de boulangerie, **upanost**; une « employée de boulangerie », **upanist**.

(4) Si l'on ne connaissait pas tous les mots du vocabulaire, la préfixation de l'u indiquant la féminité serait même permise dans ces 30 mots.

(5) Si, au contraire, la femme était considérée comme la *femelle* de l'homme, du « mâle » (dont la traduction est **stu man**), l'expression « femme » deviendra **uman**.

(6) Voir vocabulaire du **Lib. 1**: LA LANGUE BLEUE, page 133 et **Lib. 3**, PREMIER VOCABULAIRE.

La réunion des règles de *Genre* et de *Nombre* donne la formation du *féminin pluriel* dans les noms, qui s'obtient donc par la *préfixation* et la *suffixation* de l'outil **u**.

Ex. **udogu**, les chiennes.

ukvalu, les juments.

‡ C. — Cas. — En **B**, les seuls vocables dont la forme à l'*état naturel* se trouve affectée par la déclinaison sont tous compris dans les MOTULES et seulement dans trois sortes de *Désignatifs* :

Relatifs, Interrogatifs-Exclamatifs, Pronoms personnels.

Dans les RELATIFS, on trouve :

1° Un *génitif-ablatif*, dont la formation est effectuée par la *préfixation* de la voyelle **e** tant au singulier qu'au pluriel.

Ex. : **ra**, qui ; **era**, de qui, 3 genres. — **re**, qui (pluriel) ; **ere**, de qui (pluriel).

2° Un *Datif*, dont la formation est effectuée par la *préfixation* de la voyelle **a** tant au singulier qu'au pluriel.

Ex. : **ra**, qui ; **ara**, à qui (3 genres). — **re**, qui (pluriel) ; **are**, à qui (3 genres).

Dans les INTERROGATIFS, les mêmes règles s'appliquent :

Ex. : **ka**, qui ? (singulier) ; **eka**, de qui ? (singulier) ; **aka**, à qui ? (singulier).
ke, qui ? (pluriel) ; **eke**, de qui ? (pluriel) ; **ake**, à qui ? (pluriel).

De plus, l'*exclamatif*, véritable vocatif de ce même sens, s'obtient par un anagramme du nominatif.

Ex. : **ka**, qui ? **ak**, qui ! quel ! — **ke**, qui ? (pluriel) ; **ek**, qui ! quels ! (pluriel) (1).

Dans les PRONOMS PERSONNELS, les mêmes règles servent à établir les trois cas : *génitif, ablatif-datif* et *vocatif*.

On y trouvera de plus un *accusatif* dont la forme sera : **ca** (consonne, voyelle **a**), tandis que le nominatif est toujours figuré par un vocable dont la contexture est « consonne, voyelle **e** » soit, la forme : **ce**.

Les modifications *casuelles* s'opèrent sur la forme de l'accusatif.

Exemple de la 1^{re} personne du singulier : **me**, je. Vocatif : **em**, moi. Accusatif : **ma**, moi. Génitif-ablatif : **ema**, de ou par moi. Datif : **ama**, me, à moi (2).

(1) Cet exclamatif est une exception à la 2^{me} Règle de variation.

(2) Voir Tableau général des Personnels, page 73.

Dans les autres sortes de MOTULES, la *déclinaison* se fera comme dans les *Noms*, c'est-à-dire au moyen des Désignatifs : **ad** pour indiquer au singulier la *génération* (génitif) et **al** pour désigner la *datation*, et, au pluriel, par **ade** et **ale** aux mêmes cas (1).

Par conséquent, les *Personnels emphatiques*, les *Possessifs*, les *Indéfinis* se déclineront comme les Nombres et les Substantifs.

enc , moi-même;	ad enc , de moi-même;	al enc , à moi-même.
enc , nous-mêmes;	ad enc , de nous-mêmes;	ale enc , à nous-mêmes.
spa , chacun;	ad spa , de chacun;	al spa , à chacun.
ate , tous;	ade ate , de tous;	ale ate , à tous.
sea , son;	ad sea , de son;	al sea , à son.
nac , notre;	ad nac , de notre;	al nac , à notre.
maa , l'homme;	ad man , d'un homme ou de l'homme;	al man , à l'homme ou à un homme.
dov , deux;	ade dov , des deux;	ale dov , aux deux.

Dans les phrases où la préposition « *de* » gouverne les régimes d'autres noms, elle se traduit de diverses manières :

1° Lorsque le mot « *de* » signifie : *possession*, on traduira par la préposition **of**.

Ex. : **dom of reks**, la maison du roi.

2° Lorsque le mot « *de* » signifie : *composition*, on traduira par la préposition **di**.

Ex. : **vads di lor**, montre d'or (montre en or).

3° Lorsque le mot « *de* » signifie *provenance spéciale* (spécialement avec un nom propre), on n'emploie pas de préposition, mais le nom propre se met avant la notion principale.

Ex. : **Bolak ditort**, lieu d'édition de la Langue Bleue.
Champagne (ou **qampagn**) **vin**, vin de Champagne (2)

‡ D. — **Personnes**. — La variation de « *personne* » n'influe sur aucun mot du **B**.

En effet, les mots verbaux sont toujours *invariables* en personne.

Ex. : **me lovo**, j'aime ; **ne lovo**, nous aimons.

(1) Il existe pourtant dans les *Connectifs* un certain nombre de *prépositions* de situation dont la forme peut varier suivant certains sens de *directions* (Voir p. 63).

(2) Pour l'orthographe des *Noms propres*, voir GRAMMAIRE, p. 80.

Dans les *Personnels* ou les *Possessifs*, — dans lesquels la personnalité est l'essence même du vocable, — UNE *consonne caractéristique* à chaque personne forme la charpente du mot et l'on doit apprendre les vocables ainsi formés comme autant de notions distinctes.

Ces CONSONNES CARACTÉRISTIQUES sont les suivantes :

	Singulier.	Pluriel.
1 ^{re} personne	m	n
2 ^e » <i>familière</i>	t	p
2 ^e » <i>respectueuse</i>	v	z
3 ^e » <i>masculin</i>	s	b
3 ^e » <i>féminin</i>	l	f
3 ^e » <i>neutre</i>	q	d

La même consonne se retrouvera dans toutes les formes de *déclinaison* de la même personne.

La même consonne caractéristique sert encore pour le *personnel emphatique* et pour le *possessif* se référant à cette personne (1).

Exemple de la 1^{re} personne du singulier.

La consonne caractéristique étant la lettre **m** :

PERSONNELS à tous les cas :	me, ma, ema, ama, em.
PERSONNEL EMPHATIQUE :	eme, moi-même.
POSSESSIFS :	{ mea, mon, ma, le mien, la mienne.
	{ mac, mes, les miens, les miennes.

Sur le tableau ci-dessus des CONSONNES CARACTÉRISTIQUES affectées à la 3^e personne, on a remarqué que les trois genres : *masculin, singulier* et *neutre* ont chacun une forme distincte (2).

On a remarqué, en outre, que pour traduire la *deuxième personne*, il existait deux modes d'expression.

L'état actuel des mœurs exige en effet un « *personnel de politesse* » lorsqu'on désire s'adresser respectueusement à une ou à plusieurs personnes, c'est-à-dire qu'une forme spéciale est nécessaire pour traduire le *tutoiement* et une autre pour le « *vouvoiement* » (3). — Exemples :

(1) Voir Tableau général des Personnels, page 73.

(2) Ce qui donne une grande clarté au langage et évite les erreurs causées par les mots français : *son, lui, leur*.

(3) Le pronom « *vous* » français n'indique pas si l'on s'adresse à une ou à plusieurs personnes.

FAMILIÈREMENT :

RESPECTUEUSEMENT :

Singulier : **et du komo ?** Viens-tu ? **ev du komo ?** Venez-vous (Monsieur) ?
Pluriel : **ep du komo ?** Venez-vous ? (1) **eg du komo ?** Venez-vous (Messieurs) ?

‡ E. — Mode. — Cette possibilité de *variation* qui ne s'applique qu'aux mots verbaux est complètement supprimée.

On constatera en effet au chapitre des Verbes (V. p. 85) que les modes conservés en **B** sont l'*infinitif*, l'*indicatif*, l'*exclamatif* (impératif) et le subordonné.

Or, l'expression de ces modes se fait *en dehors* du mot verbal.

L'INFINITIF se révèle par l'*absence* de pronom personnel ou de nom devant le mot verbal.

L'INDICATIF se révèle par la *présence* d'un pronom personnel au *nominatif* devant le mot verbal.

L'EXCLAMATIF se révèle par la *présence* d'un pronom personnel au *vocatif* devant le mot verbal (2).

Le SUBORDONNÉ se révèle par la *présence* d'un des deux mots-cadres **ku** (prononcez : *kou*) ou **knu** (prononcez : *knou*) qui relie la phrase principale et le membre de phrase subordonné.

Exemples de Modes divers :

lovo	aimer (en ce moment) (3).
te lovo	tu aimes (en ce moment).
et lovo	aime ! (prière, ordre ou menace).
qe nanko ku te lovo	Il faut que tu aimes.
qe nanko knu te lovo	Il faut que tu n'aimes pas (4).

Dans cette série d'exemples, on voit que le mot **lovo** est invariable, quelque soit le mode employé.

Il faut ajouter ici que les modes *conditionnel* et *participe* ne se trouveront pas dans les verbes de la LANGUE BLEUE.

Le CONDITIONNEL n'existe pas en **B**. Le contexte de la phrase sera

(1) Par exemple, en parlant à plusieurs de ses enfants.

(2) Dans le mode exclamatif, lorsque le sujet du verbe est un substantif, il faudra faire suivre le sujet du pronom personnel au vocatif, afin d'éviter la confusion qui résulterait de la non-existence de l'article défini.

En effet, la phrase : **man spiko**, pourrait vouloir dire : « l'homme parle » ou « homme, parle ! » puisqu'il n'y a pas d'article défini. Par conséquent, à l'impératif, il faudra traduire : **man et spiko** « homme, toi, parle. »

(3) Voir aux TEMPS, page suivante, l'explication des mots entre parenthèses « en ce moment » ajoutés au verbe *aimer*.

(4) On constate que le mot-cadre **ku** est employé en cas de subordination *affirmative*, tandis que **knu** est usité si la phrase subordonnée possède un sens *négatif*.

suffisant pour faire comprendre cette signification de subordination spéciale.

Il sera remplacé, suivant le sens de la phrase, par le mode *indicatif* au présent ou au futur, ou par l'*exclamatif futur*. Certains mots-cadres, *auxiliaires accessoires* (1), pourront également servir à son expression. La présence de la conjonction « si » suffira également à indiquer la notion conditionnelle : ceci, de même qu'en français où le verbe s'emploie peu au conditionnel avec cette conjonction.

Le MODE PARTICIPE n'est pas éliminé de la langue; mais sa signification étant *double*, il se trouvera scindé en deux modes d'expression et chacune d'entre elles est rejetée du Verbe dans une classe différente.

Le mode participe comprend en effet :

1° Une idée *qualificative* avec suppression d'époque, traduite par le participe passé et le participe présent non accompagné du mot « en » exprimé ou sous-entendu. Dans ce cas, — avec les mots : *aimé, aimant*, par exemple, — les participes sont de véritables adjectifs de qualification. Ils seront donc compris dans la classe des ATTRIBUTIFS, 7° Partie du Discours, avec les *Qualificatifs* (2). Ex. : Un homme *aimé*, un homme *aimant*.

2° Une idée verbale, mais sans *affirmation* d'époque, traduite par le participe présent *gérondif* (c'est-à-dire accompagné du mot « en » exprimé ou sous-entendu). Dans ce cas, le participe n'est pas autre chose qu'un MODIFICATEUR et est rejeté dans cette classe de mots, 8° Partie du Discours, avec les *Adverbes* (3).

Exemple : « *je suis venu en marchant* » ; ce participe présent « en marchant » apporte à la phrase une modification de même nature que l'adverbe « rapidement » dans la phrase : « *je suis venu rapidement* ». C'est une *modification secondaire* de l'idée principale.

On constatera donc, d'après ce qui vient d'être exposé, que la variation du Mode ne changera *jamais* la contexture d'aucun mot de la Langue Bleue.

‡ F. — Temps. — Cette variation ne peut évidemment influer que sur une sorte de mots : les *Verbes*.

(1) Voir AUX MOTS-CADRES, page 62, la liste de ces *auxiliaires facultatifs*.

(2) On verra à cette classe que les *adjectifs verbaux* possèdent certaines caractéristiques *secondaires* spéciales.

Participe présent (avec idée d'éternité), terminaison en **id**; participe présent (avec notion transitoire), terminaison en **od**.

Le participe passé, au contraire, se confond avec le qualificatif pur; leur unique terminaison est **ed**.

(3) On verra à cette classe que le participe présent *gérondif* finit toujours par **iu**, si sa signification indique une notion *permanente*; par **ou**, si cette notion est au contraire *transitoire*. Au contraire, les adverbes de qualité se terminent en **eu** ou en **au**.

On sait que le mot verbal doit *toujours* finir par une voyelle et être *toujours* un vocable *dissyllabique*.

Il sied de dire ici que la formation du Verbe se fait en **B** par la suffixation à un *Nom-souche* d'une voyelle quelconque, — sauf **u**, outil grammatical.

Or, les voyelles de l'alphabet qui servent à la constitution des vocables sont **a, e, i, o**.

Suivant les temps, le verbe sera donc ainsi formé : Nom + $\left\{ \begin{array}{l} \mathbf{a} \\ \mathbf{e} \\ \mathbf{i} \\ \mathbf{o} \end{array} \right.$

Les attributions de sens suivantes ont été données selon les temps divers :

La voyelle i	représentera le temps <i>éternel</i> .	Ex. : lovi ,	aimer toujours.
— o	—	<i>présent</i> .	Ex. : lovo , aimer en ce moment.
— e	—	<i>passé</i> .	Ex. : love , avoir aimé.
— a	—	<i>futur</i> .	Ex. : lova , devoir aimer (dans le futur).

On remarquera la création d'un nouveau temps : l'*éternel*, qui comprend l'idée verbale dans son sens pur, signifiant : état ou action avec durée incluant les périodes du passé, du présent et du futur à la fois.

Cette création sera d'une grande utilité dans l'établissement logique du verbe **B** (V. p. 88) ; elle n'était pas moins indispensable pour exprimer la pensée d'une manière plus précise (1).

On verra au chapitre des verbes (V. p. 86) que l'*ANTÉRIORITÉ*, — la « perfection » de l'acte, — est indiquée par la *préfixation* de l'outil **u** devant tous les temps des verbes, *indistinctement*.

Cette règle permet, à la voix active, la suppression des *auxiliaires* des langues vivantes qui encombrant le langage.

Ex. : **me love**, j'aime (en ce moment) ; **me ulovo**, j'ai aimé (2).

Disons ici que, pour se plier à la formation rationnelle des temps,

(1) En français, si l'on dit « l'homme meurt », cette phrase est obscure. Cette énonciation n'indique pas si « l'homme est mortel » ou si « un homme se meurt à la minute où l'on parle. »

(2) Cette formation de l'*antériorité* s'applique également et d'une manière uniforme à toutes les personnes de tous les temps et à toutes les voix du verbe. Elle ne s'effectue qu'aux *modes personnels*. Au *mode impersonnel*, le verbe possède 4 expressions qui suffiront à marquer tous les temps.

il a fallu, faute de *formes* en nombre suffisant, réunir le *plus-que-parfait* français au *passé antérieur*.

On vient de voir au § E. Des Modes, que les temps du conditionnel et du participe sont supprimés.

Par suite de la création du *temps éternel*, il a été formé par contre deux *indicatifs* au lieu du seul indicatif français (V. note, p. 24, pour l'usage de ces deux indicatifs).

On aura aussi deux *infinitifs* et même deux *exclamatifs* avec les deux sens : *éternel* et *transitoire*, ce qui permettra l'expression aisée et rapide d'une foule de nuances intraduisibles en français.

Avec la même facilité peuvent être établis des *exclamatifs* futur et futur antérieur, temps qui, en certains cas, pourront servir à exprimer l'idée conditionnelle.

§ G. — Des Voix. — Dans la *Langue Bleue* comme en tous les idiomes, cette variation ne peut influencer que sur les VERBES.

Les voix sont au nombre de trois : *active*, *passive* et *réflexe* (pronominale). La seule modification que « les voix » apportent en B à la texture d'un mot verbal se remarque à la voix passive.

En effet, la VOIX ACTIVE est le mot verbal lui-même.

L'établissement de la VOIX PRONOMINALE se fera au moyen d'un des deux mots-cadres : **su** (prononcez : *sou*) ou **snu** (prononcez : *snou*) placé devant le mot verbal en restant détaché et indépendant de lui.

Le mot-cadre **su** s'emploie en cas de pronominalisation *positive*; le vocable **snu** si la notion réflexe est *négative*.

Ex. : **lovi**, aimer; **su lovi**, s'aimer; **snu lovi**, ne pas s'aimer.

Ces mots-cadres sont employés invariablement à tous les modes, à tous les temps des modes et à toutes les personnes de tous les temps.

Ex. : **me su lovo**, je m'aime; **se su lovo**, il s'aime; **et su lovo**, aime-toi;
qe nanko ku ne su lovo, il faut que nous nous aimions.

Ils remplacent donc indistinctement tous les pronoms régimes des verbes réflexes. Cette règle rend ainsi très aisée la *pronominalisation* des verbes.

La VOIX PASSIVE se forme également avec une grande facilité, mais par un tout autre procédé.

Le passage d'un verbe de la voix active à la voix passive s'effectue par l'*intercalation* de l'outil **u** entre les deux dernières lettres du mot verbal, autrement dit : en faisant précéder de l'outil **u** la voyelle finale caractérisant le temps du verbe.

Cette règle est absolue; elle s'applique *indistinctement* à tous les modes, à tous les temps et à toutes les personnes.

lovi,	aimer.	lovui,	être aimé.
me lovo,	j'aime.	me lovuo,	je suis aimé.
te love,	tu aimas.	te lovuc,	tu fus aimé.
se lova,	il aimera.	se lovua,	il sera aimé.
ge lovo,	aimez !	ge lovuo,	soyez aimés!

On voit que cette formation absolument régulière est d'une simplicité sans égale et que cet emploi, joint à la règle de l'**u** préfixé au verbe pour exprimer l'antériorité (V. p. 86), permet la suppression totale des *auxiliaires obligatoires* des langues vivantes.

§ H. — Degrés de signification. — Dans toutes les langues, le sens d'un mot à son état naturel peut être pris d'une manière *absolue* sans aucun terme de comparaison, ou *relativement*, c'est-à-dire avec une idée de rapport soit avec cette même idée première, soit avec d'autres notions.

Ces DEGRÉS DE SIGNIFICATION constituent des états complexes incluant des notions de *supériorité* ou d'*infériorité* (1).

L'application des degrés de signification se fait dans toutes les langues vivantes au moyen d'adverbes : *le plus, plus, moins, le moins* (2).

On pourrait, au besoin, également traduire de cette manière les degrés de signification des qualificatifs en **B**.

Ex. : pliq loved,	plus aimé;	leq loved,	moins aimé.
lu pliq loved,	le plus aimé;	lu leq loved,	le moins aimé.

Mais ce mode d'expression me semble d'une longueur incompatible avec la nécessité de traduire rapidement ces degrés de comparaison qui sont d'un usage de tous les instants.

Il est d'autres notions également susceptibles d'extension de sens par suite de *degrés de significations*.

Que sont en effet les terminaisons *augmentatives* ou *diminutives*, *amélioratives* ou *péjoratives* de nombre de substantifs ou verbes français, sinon les modes d'expression de conceptions diverses d'un même sens pris à différents points de vue, suivant le jugement de l'orateur ou de l'écrivain ?

(1) On peut également, lorsqu'il s'agit de qualification, avoir besoin d'exprimer un état comparatif d'*égalité*.

(2) Sauf quelques mots, les plus usités, qui ont des vocables spéciaux pour exprimer ces situations : *meilleur, pire, mieux, moindre*, etc.

Toutes les langues ont pour ces traductions des terminaisons assez nombreuses, mais ne donnent aucune règle précise d'expression (1).

Il convient donc de généraliser ces notions dans tous les vocables et de rechercher un *procédé* facile et pratique pour exprimer uniformément les degrés de signification et ceux de comparaison. Une telle méthode apportera une grande concision dans le langage et, par son application, diminuera la connaissance nécessaire du vocabulaire.

Le problème est le suivant : Supposons une idée première, le mot **lov**, *amour*, avec tous les degrés de significations qui s'y rattachent, tels que, dans ses intensités substantives, des notions comme : *idolâtrie, passion, penchant, indifférence*; dans les sens verbaux, qualificatifs et adverbiaux, les mêmes conceptions à énoncer. Supposons encore le qualificatif positif : **loved**, *aimé*, avec ses degrés de comparaison : *le plus aimé, plus aimé, moins aimé, le moins aimé*.

Est-il possible au moyen d'une règle *unique* de formuler rapidement tous ces sens ?

La solution de ce problème est donnée en **B** par une *variation nouvelle* des mots, appelée la **Règle de la Marguerite**, et dont la définition est la suivante.

La **RÈGLE DE LA MARGUERITE** consiste à *préfixer* les interjections du **B** qui sont formées d'une seule voyelle :

1° : à tous *Noms* abstraits et *Verbes* dérivés de ces noms pour leur donner une intensité spéciale;

2° : à tous *Qualificatifs* (attributifs) et *Adverbes* (modificatifs) pour en fixer les degrés de signification.

Il convient tout d'abord d'expliquer le nom même de cette création originale.

Le souvenir du jeu de l'effeuillage de la marguerite et de son refrain monotone : « *Pas du tout, un peu, beaucoup, passionnément* », fera comprendre immédiatement le fonctionnement de cette règle (2).

Si l'on remplace, comme en algèbre, ces expressions par des lettres représentatives (en ce cas, des voyelles), et si l'on attribue à ces voyelles la fonction de servir en même temps d'*interjections* dans le langage, on va constater qu'après fixation du sens de chacune de ces interjections, on obtiendra le résultat cherché.

(1) Exemples de mots français : *augmentatif*, *coutelas*; *diminutifs*, *ruisselet*, *tourelle*, *rougeâtre*, *pleurnicher*, *vivoter*, *oison*, *arceau*, *valvule*, *bestiole*; *péjoratifs*, *rougeaud*, *vinasse*.

Dans d'autres langues vivantes, ces transformations sont encore plus nombreuses.

(2) L'idée première de la Règle de la Marguerite est la constatation de la présence du préfixe « a » *privatif* devant certains mots pour indiquer le *manque*. Exemple : *acéphale*, *apodé*, *anormal*, *asphyxie*, *atrophie*.

En effet, disons que :

Le vocable a signifiera	<i>pas du tout</i> . . .	ou MANQUE (1).
» o »	<i>un peu</i> . . .	ou DOUTE, AVERTISSEMENT.
» e »	<i>beaucoup</i> . . .	ou EXUBÉRANCE.
» i »	<i>passionnément</i>	ou PAROXYSMÉ.

Ces interjections, avec leurs significations déterminées, nous apprennent la faculté d'application suivante (2) :

Avec le mot **lov**, amour, choisi comme exemple, on peut par la *Règle de la Marguerite* obtenir les sens suivants :

alov	qui signifiera	<i>manque-amour</i> ;	soit : Indifférence
olov	—	<i>avertissement-amour</i> ;	soit : Penchant
elov	—	<i>exubérance-amour</i> ;	soit : Passion
ilov	—	<i>paroxysme-amour</i> ;	soit : Idolâtrie (sens : amour poussé à l'extrême).

Les verbes **alovi**, **olovi**, **elovi**, **ilovi** pourront être immédiatement constitués ; et, avec les 3 autres voyelles finales caractéristiques de temps (**o** pour le présent, **e** pour le passé, **a** pour le futur), on obtiendra aussi **alovo**, **olovo**, etc.

De même seront créés des attributifs en ajoutant un **d** à ces verbes ; et des modificatifs en ajoutant un **u** à ces mêmes verbes. Ex. : **alovod**, **alovuq**, **olovid**, **oloviq**, etc.

On voit donc que la connaissance d'un seul mot permettra de créer facultativement 72 formes avec significations précises (3).

De plus, avec le mot **loved**, aimé, on pourra avoir la gradation suivante :

aloved	c'est-à-dire	<i>manque-aimé</i> ;	soit : le moins aimé, <i>inférieuratif absolu</i>
oloved	—	<i>doute-aimé</i> ;	soit : moins aimé, <i>inférieuratif relatif</i>
eloved	—	<i>exubérance-aimé</i> ;	soit : plus aimé, <i>supérieuratif relatif</i>
iloved (4)	—	<i>paroxysme-aimé</i> ;	soit : le plus aimé, <i>supérieuratif absolu</i>

(1) Même signification que le préfixe français *a*, privatif.

(2) J'appelle ces divers états de gradation : **a**, gradation *a minima*, **o**, gradation *diminutive*, **e**, gradation *augmentative*, **i**, gradation *a maxima*.

(3) Je dis « facultativement », car tel sens obtenu par la *Margueritation* pourrait se trouver au Dictionnaire **B** exprimé par un vocable simple. Ex. : **pasm**, passion. Le vocable **elov** construit avec la Règle de la Marguerite ne sera usité qu'en cas d'oubli du mot **pasm**, mais cet emploi facultatif démontre la possibilité de cette création.

(4) Il est évident qu'on ne saurait employer cette règle pour un qualificatif provenant d'un nom marguerité, puisque la Règle a déjà été appliquée ; *plus idolâtre* sera donc, dans ce cas, traduit par **pliq iloved**.

L'usage montrera la facilité extraordinaire apportée par l'application de cette *Règle de la Marguerite* que j'appelle : **Margueritation**.

Il est évident que cette règle ne devra être appliquée que dans les *noms et verbes* exprimant des notions abstraites.

Que signifierait une pareille gradation d'intensité dans un mot comme : **pan**, pain ? Aussi, les dimensions *physiques* sont-elles exprimées par un procédé complètement différent (1).

Ce seront donc exclusivement les intensités *morales* que traduira la **Margueritation** des *noms ou verbes*.

Dans les *Attributifs* et les *Modificatifs*, au contraire, la **Margueritation** pourra s'opérer, sans restriction, sur tous les mots de ces classes.

Il reste dans les degrés de signification de qualificatifs une notion qui ne peut pas être exprimée de cette manière : celle de *comparaison d'égalité*. Ex. : aussi, autant aimé.

Pour cette traduction on emploiera l'outil **u**, en le *préfixant* à tout attributif ou modificatif. Cette graduation est appelée : *graduation égalitaire*.

Ex. : **u**loved, aussi, autant aimé.
ulovaq, aussi aimablement.
usreq, aussi souvent (2).

L'application de la Règle de la Marguerite est rendue possible dans la pratique par les règles de structure préétablies, dans lesquelles on a constaté que tout mot précis à l'état naturel doit commencer par une consonne.

On peut en déduire le corollaire suivant :

Tout mot précis commençant par une voyelle (sauf u dans les noms et dans les verbes,) se trouve affecté par la Règle de la Marguerite.

Cette constatation permet de distinguer instantanément la présence dans un mot de la variation nouvelle : « la Margueritation » (3).

Grâce à cette règle, on peut donc constituer de multiples modes d'expressions, sans qu'il soit nécessaire de connaître en **B** un très grand nombre de vocables.

(1) Celui des *terminaisons secondaires* (voir p. 106). Ainsi « **as** » ajouté à la fin d'un mot indique l'idée « augmentative » ; **et**, « le diminutif ».

Ex. : **panas**, grand pain ; **panet**, petit pain.

(2) Voir GRAMMAIRE, p. 92 (Attributifs) et p. 91 (Modificatifs).

(3) Voir au VOCABULAIRE la recherche exacte des sens de mots ainsi construits que l'on obtient avec facilité par la *décapitation* de la voyelle initiale (p. 110).

Chaque mot précis abstrait devient en effet une sorte de « corde sonore » que l'on peut faire vibrer à différents diapasons déterminés, suivant les « tours de clef » donnés par les degrés de « Margueritation » (1).

Règle de l'outil U. — Les divers emplois de l'outil **u** ont été énoncés à différentes places dans l'étude de ces variations de mots.

Comme cette innovation est la seule difficulté réelle dans l'étude du **B**, il est utile d'en résumer le fonctionnement.

La voyelle **u** est l'outil grammatical de la Langue Bleue.

Elle ne sert pas à la constitution du vocabulaire.

Sa présence dans un mot indique toujours que ce mot est à l'état formel.

A. — Placé à la fin d'un mot (et ce mot ne peut être qu'un nom ou un nombre), l'outil **u** exprime toujours le *pluriel* du mot (V. p. 17 et 81).

B. — Placé au commencement d'un mot, l'outil **u** a trois attributions différentes :

1° Devant un NOM (vocalable terminé par une consonne autre que **u** et **l**), il exprime le *féminin* de ce nom (V. p. 18 et 81);

2° Devant un VERBE (vocalable terminé par voyelle), il exprime dans les modes personnels (2) l'*antériorité*, la perfection de l'acte accompli (V. p. 24 et 86);

3° Devant un ATTRIBUTIF (vocalable terminé par **l**) et devant un *modificatif* (vocalable terminé par **u**), il exprime l'*idée d'égalité* (V. p. 29, 92 et 96).

C. — Placé à l'intérieur d'un mot, il peut se trouver seulement à deux endroits :

1° Comme avant-dernière lettre, devant la voyelle finale des verbes, et dans ce cas il exprime la *passivité* (V. p. 25 et 89);

2° Entre 2 consonnes au milieu d'un mot : le vocalable ainsi constitué est toujours un *mot composé*, dont l'outil **u** relie les deux parties (3).

(1) Noter que le *contraire* ne peut être exprimé par la Margueritation.

(2) Il est en effet inutile de modifier le mot par une « antériorité » au mode *infinitif*, mode impersonnel, puisque nous avons déjà un infinitif passé terminé par **e**.
Ex. : **love**, *avoir aimé*.

(3) Nous n'avons pas encore étudié cette position qui fait partie de la constitution du VOCABULAIRE (V. p. 83).

RÉSUMÉ DES VARIATIONS DES MOTS PRÉCIS

En résumé, sauf la *passivité* qui modifie légèrement la syllabe finale du verbe (**ua**, **ue**, **ui**, **uo** au lieu de **a**, **e**, **i**, **o**), toutes les autres variations qui font passer un mot précis du **B** de l'état naturel à l'état formel s'effectuent, soit par *préfixation*, soit par *suffixation*, et il faut remarquer que c'est toujours une voyelle qui détermine cette transformation.

Ces variations d'aspect se trouvent seulement dans des vocables d'au moins quatre lettres et peuvent être figurées ainsi :

Soit **M** mot précis quelconque (par conséquent d'au moins 3 lettres); nous aurons toujours les significations suivantes :

AVEC MODIFICATIONS INITIALES

aM	Mot précis	<i>marguerité</i>	avec idée de gradation	<i>a minima</i>
eM	—	—	—	<i>augmentative</i>
iM	—	—	—	<i>a maxima</i>
oM	—	—	—	<i>diminutive</i>

uM	Mot précis indiquant	avec consonne finale autre que q et d , un nom <i>féminin</i> . avec voyelle finale, un verbe à un temps <i>antérieur</i> . avec consonne finale q , un modificatif, comparaison d' <i>égalité</i> . avec consonne finale d , un attributif, comparaison d' <i>égalité</i> .
-----------	----------------------	---

AVEC MODIFICATIONS FINALES

Ma	Verbe à un temps...	<i>futur</i>
Me	—	<i>passé</i>
Mi	—	<i>éternel</i>
Mo	—	<i>présent</i>
Mu	Nom (ou nombre) au	<i>pluriel</i> .

On voit que TOUTES LES VARIATIONS POSSIBLES d'un mot figurent sur ces tableaux.

Cette fixation ABSOLUE des règles de variations des mots à l'état formel, jointe à la connaissance des aspects des mots à l'état naturel, étudiés au précédent chapitre, va nous permettre de dresser des tableaux complets des structures du vocabulaire futur du **B**, tout au moins en ce qui concerne leurs extrémités.

Et, résultat plus intéressant encore, la lecture de ces tableaux permettra de distinguer exactement la nature grammaticale de tous les vocables, AVANT MÊME DE CONNAÎTRE un seul des sens qui leur seront attribués dans la Langue Bleue.

CHAPITRE IV

CLASSIFICATION GÉNÉRALE DES MOTS DE LA LANGUE BLEUE

Nous avons étudié au Chapitre II les **Aspects** des mots du **B** à leur *état naturel* ; nous venons d'indiquer au Chapitre III les **Aspects** que chacun de ces mots peut également posséder à l'*état formel*.

Grâce à ces fixations d'*aspect*, j'ai prétendu qu'il serait déjà possible de déterminer *théoriquement*, avec exactitude, la nature grammaticale d'un mot quelconque du **B** par l'unique étude de ses *extrémités* (lettre initiale et finale).

Dans la *pratique*, cette détermination ne sera pas moins aisée. La preuve en est faite sur les six tableaux ci-après dressés où l'on constatera que cette « reconnaissance » va s'effectuer à un *point de croisement* obtenu par deux lignes tracées :

1° En partant d'une des lettres inscrites suivant un ordre *vertical* dans la première colonne ; 2° en partant d'une des lettres inscrites sur la ligne *horizontale* qui se trouve en tête des colonnes.

Prenons un exemple quelconque pour faire comprendre ce travail de recherche, que connaissent tous ceux qui ont quelque habitude des *codes télégraphiques*.

Soit le mot **B** « **manuu** » dont nous ignorons la signification.

On veut en établir la nature grammaticale.

Ce mot commence par **ma** et finit par **uu** ; ces extrémités doivent être les *indices de reconnaissance* du mot.

Ce mot a 4 lettres ; il faut donc se servir du tableau IV (p. 35) consacré aux *Mots de quatre lettres*.

Dans la première colonne verticale, à la 13^{me} ligne, nous trouvons le PREMIER INDICE de reconnaissance, la lettre initiale **ma**, sous la mention : « Si la *première lettre* du mot est... »

Donc, **manuu** commençant par **ma**, c'est la 13^{me} ligne qui va nous servir. Traçons un trait *horizontal* sur cette 13^{me} ligne.

Il faut maintenant rechercher le SECOND INDICE DE RECONNAISSANCE, la finale **u** du mot **manu**.

Sur la ligne horizontale *en tête* des colonnes, au-dessus de la 5^e colonne verticale, nous voyons la lettre **u**, inscrite sous la mention: « Si la dernière lettre du mot est... »

Traçons un trait *perpendiculaire* au premier trait horizontal.

Le *point de croisement* des deux lignes tracées sera situé à un endroit où l'on peut lire la phrase: « Noms ou nombres au pluriel ».

Par conséquent, si le tableau répond exactement aux conditions théoriques exposées, le mot **manu** dont on aura recherché la nature grammaticale DOIT ÊTRE un « nom ou un nombre au pluriel ».

LA PREUVE THÉORIQUE de cette assertion est faite par notre étude précédente sur la contexture de chaque classe.

En effet, l'on sait que l'**u** final indique la *pluralité* dans les noms; seconde vérification, enlevons cet **u**, il reste la syllabe **man** qui ne peut représenter autre chose qu'un nom (ou nombre), puisque tout mot de 3 lettres commençant par une consonne et finissant par une consonne autre que **v** ou **d** rentre forcément dans cette classe de mots.

Le petit problème posé: « la recherche du sens grammatical du vocable **manu** » est donc résolu, et les tableaux dressés plus loin indiqueront que la THÉORIE aura pu, toujours sans inconvénient, passer dans la PRATIQUE.

On peut prendre n'importe quel autre vocable de la **Langue Bleue**, et le résultat de l'indication rencontrée *au point de croisement* des deux lignes, tracées dans les mêmes conditions, SERA TOUJOURS EXACT.

Sur les tableaux suivants que j'appelle **Tableaux-Gaufriers**, parce que les mots se coulent comme la « pâte à gaufres » en des moules, on remarquera divers signes qu'il faut expliquer.

Les *traits* dans les colonnes indiquent que les formes « théoriquement possibles » et qui devraient se trouver à ces points de croisement n'existent pas en **B** par suite de certaines *Règles de structure* (Voir p. 15), (1).

Le *chiffre* « entre parenthèses » renvoie à une remarque qui indique la raison de « l'absence de forme ».

L'*abréviation* ¶ indique que le mot subit l'influence de la Règle de la Marguerite.

(1) Ces règles de structure n'ont pas été établies arbitrairement, mais bien pour permettre l'application de certaines prescriptions grammaticales, ou pour éviter des confusions dans l'emploi de ces prescriptions.

LES RÈGLES DE VARIATION ET DE FORMATION du **B** n'auraient pas pu fonctionner si certains moules théoriquement exacts avaient été conservés.

TABLEAUX-GAUFRIERS

Montrant la CLASSIFICATION générale des mots par le seul Aspect de leurs EXTRÉMITÉS.

TABLEAU I. — Mots d'une lettre.

Une voyelle *a, e, i, o, u*. — Interjections.

TABLEAU II. — Mots de deux lettres.

Si la 1 ^{re} lettre est :	Si la deuxième lettre est :					
	<i>a</i>	<i>e</i>	<i>i</i>	<i>o</i>	<i>u</i>	consonne quelconque
<i>a</i>	interjection	mot-cadre	mot-cadre	mot-cadre	mot-cadre	désignatif
<i>e</i>	mot-cadre	interjection	mot-cadre	mot-cadre	mot-cadre	désignatif
<i>i</i>	mot-cadre	mot-cadre	interjection	mot-cadre	mot-cadre	connectif
<i>o</i>	mot-cadre	mot-cadre	mot-cadre	interjection	mot-cadre	connectif
<i>u</i>	— (1)	— (1)	— (1)	— (1)	interjection	— (1)
consonne quelconque	désignatif	désignatif	connectif	connectif	mot-cadre	un mot de 2 consonnes est impossible

TABLEAU III. — Mots de trois lettres.

Si la 1 ^{re} lettre est :	Si la troisième lettre est :							
	<i>a</i>	<i>e</i>	<i>i</i>	<i>o</i>	<i>u</i>	<i>y</i>	<i>d</i>	Une des 12 consonnes autres
<i>a</i>	désignatif	désignatif	— (2)	— (2)	— (3)	— (4)	— (4)	— (4)
<i>e</i>	désignatif	désignatif	— (2)	— (2)	— (3)	— (4)	— (4)	— (4)
<i>i</i>	— (2)	— (2)	connectif	connectif	— (3)	— (4)	— (4)	— (4)
<i>o</i>	— (2)	— (2)	connectif	connectif	— (3)	— (4)	— (4)	— (4)
<i>u</i>	— (1)	— (1)	— (1)	— (1)	— (1)	— (1)	— (1)	— (1)
consonne quelconque	désignatif	désignatif	connectif	connectif	mot-cadre	adv. simp.	noms ou nombres	

Remarques sur les structures non employées :

(1) Ces structures n'existent pas à cause de la règle : aucun mot de 2 lettres ne peut commencer par *u* et finir par voyelle.

(2) Ces structures n'existent pas parce que, dans les mots de trois lettres, les deux groupes *i — o*, ainsi que *a — e* peuvent seuls se trouver ensemble.

(3) Ces structures n'existent pas parce que la seule forme admise dans les mots-cadres de 3 lettres est : consonne double *plus* outil, c'est-à-dire : *ccu*.

(4) Ces structures n'existent pas parce que la forme d'un mot de trois lettres finissant par consonne ne peut commencer par voyelle. Les formes *vvc* et *vcc* sont interdites.

TABEAU IV. — Moins de quatre lettres.

Si la dernière lettre du mot (quatrième lettre) est une des lettres suivantes :

Si la 1 ^{re} lettre du mot est :		Une des 12 consonnes <i>b, f, g, h, l, m, n, p, r, s, t, v</i>					la consonne <i>d</i>
<i>a</i>	<i>e</i>	<i>i</i>	<i>o</i>	<i>u</i>	Noms au singulier masculin ou neutre <i>d°</i> <i>d°</i> <i>d°</i> Noms au féminin singulier	la consonne <i>ʔ</i>	
— (1)	— (1)	— (1)	— (1)	— (3)	Adverbes simples <i>d°</i> <i>d°</i> <i>d°</i> <i>d°</i>	— (5)	
— (1)	— (1)	— (1)	— (1)	— (3)	Adverbes augmentative <i>d°</i> <i>d°</i> <i>d°</i>	— (5)	
— (1)	— (1)	— (1)	— (1)	— (3)	Adverbes a maxima <i>d°</i> <i>d°</i>	— (5)	
— (1)	— (1)	— (1)	— (1)	— (3)	Adverbes diminutive <i>d°</i>	— (5)	
— (2)	— (2)	— (3)	— (3)	— (4)	Adverbes égalitaire <i>d°</i>	— (5)	
Noms au singulier, masculin ou neutre, ou Nombres							
Adverbes simples							

une des 14 consonnes
q
g
h
l
m
n
p
r
s
t
v

REMARQUES. — (1) Aucun mot de quatre lettres ne peut commencer et finir à la fois par une voyelle, parce que tout mot de quatre lettres finissant par une voyelle doit être un verbe, et que le verbe doit avoir au moins quatre lettres et commencer par une consonne (V. p. 44 et 83).
 (2) Aucun mot de quatre lettres ne peut commencer par l'outil *u* et finir par une voyelle pour les mêmes raisons que remarque 1. Un verbe d'au moins quatre lettres commence par une consonne.
 (3) Aucun mot de quatre lettres ne peut commencer par une voyelle et finir par l'outil *u*; car l'outil final indique toujours le nom au pluriel et un nom doit avoir au moins trois lettres et commencer par une consonne (V. p. 43 et 76).
 (4) Aucun mot de quatre lettres ne peut commencer et finir à la fois par l'outil *u*, car cette forme indique le féminin pluriel des noms, et le nom doit avoir au moins trois lettres à l'état naturel.
 (5) Aucun mot de quatre lettres ne peut se terminer par *d*, parce que cette lettre est la caractéristique des attributifs qui ne peuvent avoir moins de cinq lettres (V. p. 44 et 92).

L'abréviation: *d°* indique un mot marguerité

TABLEAU V. — Mots de cinq lettres.

Si la dernière lettre du mot (cinquième lettre) est une des lettres suivantes :

Si la première lettre du mot est :	a	e	i	o	u	la consonne d	
une des voyelles	a mini-ma. augmen-tative. a maxi-ma. diminu-tive.	a mini-ma. augmen-tative. a maxi-ma. diminu-tive.	a mini-ma. augmen-tative. a maxi-ma. diminu-tive.	a mini-ma. augmen-tative. a maxi-ma. diminu-tive.	a mini-ma. augmen-tative. a maxi-ma. diminu-tive.	a mini-ma. augmen-tative. a maxi-ma. diminu-tive.	(1)
	V. au futur antérieur.	V. au passé antérieur.	V. à l'imparfait.	V. au passé indéfini.	Noms au féminin singulier.	Adverbes simples.	(1)
	Noms masculins ou neutres au pluriel.	Noms masculins ou neutres au pluriel.	Noms masculins ou neutres au pluriel.	Noms masculins ou neutres au pluriel.	Noms masculins ou neutres au pluriel.	Noms masculins ou neutres au singulier.	(1)
	Noms au futur simple.	Verbes au passé simple.	Verbes à l'éternel simple.	Verbes au présent simple.	Noms masculins ou neutres au pluriel.	Noms au singulier ou Nombres.	(1)
l'outil : u	Verbes au futur simple.	Verbes au passé simple.	Verbes à l'éternel simple.	Verbes au présent simple.	Noms masculins ou neutres au pluriel.	Adverbes simples.	(1)
	Verbes au futur simple.	Verbes au passé simple.	Verbes à l'éternel simple.	Verbes au présent simple.	Noms masculins ou neutres au pluriel.	Adverbes simples.	(1)
une des 14 consonnes	Verbes au futur simple.	Verbes au passé simple.	Verbes à l'éternel simple.	Verbes au présent simple.	Noms masculins ou neutres au pluriel.	Adverbes simples.	(1)
	Verbes au futur simple.	Verbes au passé simple.	Verbes à l'éternel simple.	Verbes au présent simple.	Noms masculins ou neutres au pluriel.	Adverbes simples.	(1)

la consonne d

REMARQUES. — (1) Aucun mot de cinq lettres ne peut commencer par une voyelle et finir par la consonne *d*. Nous verrons, en effet, que tout attributif dont la caractéristique finale est cette consonne *d* ne peut pas avoir moins de cinq lettres et doit commencer, s'il a cinq lettres, par une consonne. Remarque particulière. — On ne trouverait pas sur ce tableau l'explication spéciale d'un mot de cinq lettres commençant par une consonne et finissant par une voyelle, si cette lettre finale était précédée de l'outil. Cette forme rentrerait bien dans ce « gaufrier » de 5 lettres et serait un verbe à un temps déterminé; mais l'outil *u*, antépénultième lettre, est le signe spécial de l'état passif du verbe. Cette double terminaison ne peut être indiquée dans le Tableau ci-dessus. Ex. : *loru*, être aimé (V. p. 26 et 88).

Je pourrais continuer à ordonnancer ainsi des TABLEAUX de mots de SIX, SEPT, HUIT LETTRES et, toujours *uniquement par les extrémités de ces mots*, je serais à même, non seulement d'inscrire *a priori* sur ces Tableaux la classe à laquelle doivent appartenir des mots ainsi *enclavés* (par leur lettre initiale et leur finale), mais encore de déduire, également *a priori*, s'ils sont à l'état naturel ou à l'état formel.

Dans ce dernier cas, grâce aux deux règles connues (**Margueritation** et **outil u**), on a même la faculté de deviner toujours *a priori* la variation existante.

Et, par exemple, je peux dire *d'avance* que le tableau des mots de SIX LETTRES, qui peut être ainsi établi, ne différerait du tableau des mots de cinq lettres que par les points suivants :

Tous les cadres des contextures des mots seraient remplis, car toutes les formes des mots terminés par **al** auraient leur explication.

En effet, un vocable de six lettres, commençant par une voyelle ou l'outil **u** et finissant par **al**, sera un *attributif* à divers degrés de *margueritation*.

Exemples : **aloved, eloved, iloved, oloved, uloved.**

De plus, la remarque particulière déjà inscrite à la fin du tableau V (indication du passif) peut également s'appliquer à certains mots de six lettres : Ex. : **stopui**, être arrêté.

Enfin, une autre remarque nouvelle : si la lettre initiale est **u** et la finale une voyelle précédée de l'outil, le mot de six lettres deviendra un *verbe au passif* à un temps antérieur.

Ex. : **me ulovuo** : j'ai été aimé.

Un tableau des mots de SEPT LETTRES serait absolument semblable à celui des mots de six lettres, sauf une remarque additionnelle :

Un mot, contenant un **u** intérieur, commençant par une consonne et finissant par une consonne, est un *nom composé*.

Ex. : **memukar**, wagon-restaurant (textuellement : *nourriture-wagon*).

Les tableaux de mots de HUIT, NEUF, DIX lettres ne contiendraient aucune autre indication nouvelle.

De la lecture de ces tableaux, après les expériences qui pourront être faites sur chacun des mots contenus dans le Vocabulaire de la *Langue Bleue*, on peut conclure que la question de la *divination* théoriquement désirée est pratiquement résolue.

Cette possibilité de classification du mot lors de sa *vision* ou de son *audition* (ÉGALES ENTRE ELLES) constitue l'**innovation** apportée par la méthode de la **Langue Bleue**, innovation qui n'est autre chose qu'un PERPÉTUEL ENSEIGNEMENT PAR L'ASPECT.

CHAPITRE V

RÉSUMÉ DE LA MÉTHODE DE LA LANGUE BLEUE.

On trouvera au II^e LIVRE, qui traitera de la Grammaire, tous les détails concernant la formation des mots dans la LANGUE BLEUE.

Par le *Récit de l'Éveil des Idées*, l'apologue du *RÉVEIL D'ADAM* (Voir p. 9), on a pu se convaincre que la méthode d'élaboration de la LANGUE BLEUE suivait une direction philosophique précétable.

Nous savons que le langage est divisé en deux CATÉGORIES :

Les **Motules**, idées de rapports, mots vagues, qui dans la pratique seront des *mots courts* ;

Les **Granmots**, notions distinctes, mots précis, qui dans la pratique seront des *mots longs*.

Or, si, pour ces derniers, je puis avoir à ma disposition un grand nombre de formes : les mots de trois lettres (forme *cv̄c*) et tous les vocables de quatre, cinq, six lettres et davantage, pour les MOTULES au contraire, par suite de l'interdiction de certaines structures (Voir p. 15), je ne peux avoir recours qu'à 475 moules de formation qui devront tous se ranger dans une des formes suivantes (1) :

1^o *v̄* ; 2^o *vv̄* ; 3^o *vc̄* ; 4^o *cv̄* ; 5^o *cv̄v̄* ; 6^o *ccv̄* ; 7^o *vc̄v̄*.

Par suite de certaines interdictions spéciales, je n'ai même à mon

(1) Pour obtenir ce nombre de 475 formes, il faut dire ici que l'Alphabet de la Langue Bleue ne comptera que 5 voyelles, 14 consonnes simples et que les consonnes doubles *initiales* ne seront groupées que de 31 manières différentes.

On a donc le total suivant :

1^{er} moule : *v̄* = 5 formes.
2^e — *vv̄* = 25 formes (par suite de l'interdiction
de la forme *u v̄*).

service, quant à présent, que 404 formes (1). — Exactement 402, parce qu'il y a deux exceptions à la règle (2).

On comprendra donc qu'il a fallu procéder quelque peu arbitrairement (3) dans la répartition des significations des motules, la *sonorité* seule me permettant de faire la distinction entre les classes de mots (V. p. 12), et les attributions de sens en ont été pour cette raison d'autant plus difficiles à répartir.

Il n'y a donc aucune règle de formation dans les structures des motules, sauf les règles absolues de distinction du *nombre*, des *cas* et des *personnes* indiquées dans le Chapitre III.

On remarquera pourtant quelques formes *secondaires caractéristiques* dans certaines classes de *Désignatifs* (4).

3°	—	vc	4 voyelles × 14 consonnes	= 56 formes (par suite de l'interdiction de la forme u c).
4°	—	cv	14 consonnes × 5 voyelles	= 70 formes.
5°	—	cvv	14 consonnes × 2 dispositions de voyelles	= 56 formes (par suite des sonorités i et o , c et a qui doivent toujours se trouver ensemble et également de l'interdiction de l' u avec autres voyelles dans cette forme).
6°	—	ccv	31 consonnes doubles initiales × 5 voyelles	= 155 formes.
7°	—	vcv	2 voyelles et 14 consonnes × 2 voyelles	= 112 formes (par suite de l'interdiction de l' u dans cette forme et de la nécessité de grouper toujours l' a avec l' e et l' i avec l' o).

Soit un total de 475 formes grammaticalement exactes (Voir **Lib. I**: LA LANGUE BLEUE, p. 73, Dictionnaire).

(1) Les 71 formes restant, théoriquement exactes pourront, au besoin, être employées en cas d'oubli de création d'un sens.

(2) Les mots « oui » et « non », **si** et **no**, adverbess, deux mots précis ayant l'Aspect des MOTULES (*connectifs*), par suite de leur usage de tous les instants qui exigeait la plus grande concision d'expression possible. De plus, ces mots sont déjà connus sous ces formes dans beaucoup de langues.

(3) Néanmoins, j'ai essayé de garder quelques formes existant dans certaines langues vivantes. Ex. : la lettre **m** pour indiquer la 1^{re} personne, etc.

(4) La consonne **r** seule employée dans les relatifs; le **k** dans les interrogatifs. Certaines formes sont également très caractéristiques; ainsi la forme *ce* $\left\{ \begin{array}{l} a \\ e \end{array} \right.$ ne pourra être trouvée que dans les Indéfinis.

Dans les *connectifs* les formes **ici** et **ico**, indiquent certaines directions.

On sait aussi que chacun des cas de la déclinaison possède une forme spéciale. Dans les mots-cadres, certaines contextures font également image; la forme **vu** indique certaines abréviations; la forme **vv** des modes d'expressions générales (Voir, p. 65).

On sait aussi que chacune des classes des MOTULES possède un *aspect* intrinsèque, *sui generis* (Voir p. 12).

Tout ce travail de répartition de structure, non plus que certains moyens d'interprétation(1) offerts pour faciliter rapidement l'émission des pensées, ne dispensent pas d'apprendre le sens de chacun des *motules*.

Au contraire, dans la seconde catégorie du langage, les *mots précis* ou GRANMOTS qui constituent plus des neuf dixièmes du langage, un allègement considérable est apporté, à l'effort nécessité pour l'acquisition du vocabulaire, par un système *quasi mathématique* de formation, déduit de la théorie du RÉVEIL D'ADAM.

On sait que les Granmots, 2^e catégorie du langage, sont divisés en quatre classes :

Les Noms ou Nombres, les Verbes, les *Attributifs*, les *Modificatifs*.

La seule connaissance du sens exact des Noms ou Nombres va nous dispenser de celle de tout autre mot précis.

Se basant sur l'hypothèse de HÉGEL: « nous pensons en noms », la LANGUE BLEUE prend comme « racines » du langage les Noms (ou nombres) et va en dériver tous autres mots précis (sauf adverbes simples).

La formation **spirituelle** des conceptions précises est déduite ainsi :

Le NOM est le fondement de la pensée.

Le VERBE n'est autre chose que le nom avec *addition* d'une notion d'état ou d'action.

L'ATTRIBUTIF ou le MODIFICATIF expriment l'idée verbale avec *addition* d'une manière d'être ajoutée à la notion d'état ou d'action.

La formation **matérielle** du langage s'effectuera en **B** par des procédés d'additions *matérielles*, qui suivront les mêmes voies que celles indiquées par le raisonnement des additions *idéales*.

Nous pouvons donc dresser le tableau comparatif suivant :

FORMATION THÉORIQUE :	FORMATION MATÉRIELLE :
Nom + idée d'état ou d'action = Verbe.	Nom + Voyelle (voyelle différente pour indiquer chaque temps) = Verbe.
Verbe + idée de { permanence d'état = <i>Attributif</i> . permanence d'action = <i>Modificatif</i> .	Verbe + { consonne d = <i>Attributif</i> . consonne q = <i>Modificatif</i> .

(1) Des mots généraux pour remplacer une série complète de notions :

Ex. : **io**, remplaçant toute *préposition* en cas de besoin; **oi**, toute *conjonction*; **ea**, tout désignatif avec notion de *singulier*; **ae**, également tout désignatif mais avec idée de *pluralité*, etc.

Sous une autre forme, en THÉORIE, on suit la formation développante *idéale* suivante :

Nom + idée d'état ou d'action = *Verbe*.
 Nom + idée d'état ou d'action (verbe) + idée de permanence d'état = *Attributif*.
 Nom + idée d'état ou d'action (verbe) + idée de permanence d'action = *Modificatif*

et on obtient dans la PRATIQUE un résultat semblable dans le développement matériel :

Nom + voyelle = *Verbe*.
 Nom + voyelle = Verbe + **d** = *Attributif*.
 Nom + voyelle = Verbe + **q** = *Modificatif*.

On comprendra donc que la seule connaissance des NOMS SOUCHES suffira pour établir tous les vocables de la catégorie des MOTS PRÉCIS (1), soit les 99/100 du dictionnaire, en appliquant les principes de formation résumés dans les TROIS règles ci-après.

RÈGLES DE FORMATION

1^{re} Règle. — TRANSFORMATION DU NOM EN VERBE.

Du *Nom-souche* (ou Nombre), le VERBE se forme par l'addition d'une des voyelles **a, e, i, o**, suivant la notion de temps que l'on veut lui attribuer (Voir p. 24).

Donc, avec *N* = *Nom-souche*, on aura les verbes : **Na, Ne, Ni, No**.

Ce passage du nom au verbe, cette *verbification*, s'opère en attribuant au nom-souche une des trois significations suivantes, proposées dans cet ordre :

1^o Être dans l'état de ou avoir; 2^o accomplir; 3^o faire usage de.

Si le premier de ces modes de transformations ne peut s'appliquer avec bon sens, autrement dit, si le produit de cet essai ne donne pas de résultat intelligible ou utile, il faut essayer la seconde modification *verbifiante*, puis la troisième. (2)

(1) Sauf adverbess simples, au nombre d'environ 100 vocables, ayant tous un aspect spécial avec leurs contextures coulées dans une des formes **cvq, ccvq** ou **cv**

lq
nq
rq

(2) Un exemple fera mieux saisir cette règle.

Prenons trois mots **banf, bienfaisance; ban, bain; best, balai**.

Essayons la modification verbale de ces noms :

Pour le premier de ces mots, **banf**, nous sommes arrêtés à la première transformation; car « être à l'état de bienfaisance » a une signification bien compréhensible, le verbe **banfi** est donc être bienfaisant, avoir de la bienfaisance.

Pour le second de ces mots, **ban, bain**, la première transformation ne donne rien de sensé. Que voudrait dire : « être à l'état de bain ou avoir bain »; passons à la seconde transformation, nous pouvons nous y arrêter, puisque « accomplir l'acte de bain » veut dire « baigner »; le verbe **banî** est donc : baigner.

Il en résulte des vocables *dissyllabiques*, d'au moins *quatre* lettres et dont la lettre initiale est une consonne.

2^e Règle. — TRANSFORMATION DU VERBE EN ATTRIBUTIFS.

Du *Verbe* à tous les temps, les *ATTRIBUTIFS* (*Qualificatifs* et *Participes*, sauf *gérondifs*) se forment en ajoutant au mot verbal la consonne finale **ɖ**, *symbole* de cette classe de mots.

De cette transformation, il résulte des vocables d'au moins *deux* syllabes contenant au moins *cinq* lettres et dont la lettre *initiale* est une consonne quelconque et la *finale* la consonne **ɖ**.

On vient de voir que le verbe = $N + \text{voyelle}$, l'*ATTRIBUTIF* sera donc forcément constitué par : $N + \text{voyelle} + \mathbf{\text{ɖ}}$.

Nous aurons donc toujours des *ATTRIBUTIFS* ainsi constitués :

Nɖ, Nod, Ned, Nod (1).

3^e Règle. — TRANSFORMATION DU VERBE EN MODIFICATIFS.

Du *Verbe* à tous les temps, les *MODIFICATIFS* (*Participes gérondifs* et *Adverbes* de qualité) se forment en ajoutant au mot verbal la consonne finale **ɥ**, *symbole* de cette classe de mots.

De cette transformation, il résulte des vocables d'au moins *deux* syllabes contenant au moins *cinq* lettres et dont la lettre *initiale* est une consonne quelconque et la *finale* la consonne **ɥ**.

On vient de voir que le verbe = $N + \text{voyelle}$, le *MODIFICATIF* sera donc forcément constitué par : $N + \text{voyelle} + \mathbf{\text{ɥ}}$.

Nous aurons donc toujours des *MODIFICATIFS* ainsi constitués :

Nɥ, Neɥ, Nouɥ, Nauɥ (2).

Ces trois Règles de formation apprises, on peut, en connaissant seulement le sens exact du nom-souche, « fabriquer » rapidement tous *verbes*, *qualificatifs* et *adverbes* de la **Langue Bleue**.

Cette faculté d'élaboration permettra de supprimer tous ces derniers mots du *DICTIONNAIRE*, puisque le seul aspect de ces trois classes de mots suffit à les faire reconnaître et à trouver la signification des vocables, en se référant à leur radical qui n'est autre que le *nom-souche*.

Pour le troisième de ces mots, **besl**, balai, ni la première, ni la seconde transformation ne nous donnent un sens raisonnable « être à l'état de balai » ou « accomplir l'acte de balai » ne signifie rien; ce sera donc la troisième transformation « faire usage de » qui peut être utilisée et le verbe **besli** voudra dire : « balayer ». Pour plus de sûreté, le sens du verbe se trouve inscrit au dictionnaire complet.

(1) Consulter **Lib. 1** : LA LANGUE BLEUE, pour détails théoriques de formation et la *Grammaire* (p. 93) pour les significations de chacune de ces terminaisons.

(2) Voir *GRAMMAIRE* (p. 95), pour les significations de chacune de ces terminaisons.

Je ferai remarquer aussi que cette formation « *gonflante* » à l'extrémité des mots est conforme à la tendance actuelle de l'évolution des langues ; qu'au point de vue analytique, elle est des plus *pratiques*. En effet, elle permet, par une simple *ablation de l'extrémité* de la syllabe finale, ou, — *aux états formels*, — par la *décapitation* de la voyelle initiale d'un *Granmot* quelconque, de retrouver immédiatement le *NOM-SOUCHE* qui subsiste toujours *dans son intégrité*.

Il faut ici donner les règles de fixation des *syllabes* dans les mots précis pour faire comprendre le fonctionnement de cette série d'opérations (1).

RÈGLES DE FIXATION DES SYLLABES

Nous venons de voir que tout *GRANMOT* à l'état *naturel* commence toujours par une consonne, conséquemment :

1^{re} Règle : *Dans tout GRANMOT, la première syllabe se termine avant la 2^{me} voyelle du mot.*

Ex. : Dans le mot **lovo**, *aimer* : 1^{re} syllabe, **lov** ; 2^{me} syllabe, **o**.
 Dans le mot **lovid**, *aimant* : 1^{re} syllabe, **lov** ; 2^{me} syllabe, **id**.

Dans les mots de plus de deux syllabes, la règle est la même, et la seconde syllabe se termine *avant* la 3^{me} voyelle, et ainsi de suite (2).

Ex. : **spiloru**, *les joueurs* : 1^{re} syllabe, **spil** ; 2^{me} syllabe, **or** ; 3^{me} syllabe, **u**.

Nous savons également que (sauf pour la pluralisation des noms) si un *GRANMOT* passe à l'état *formel*, cette transformation est toujours faite par la *préfixation* d'une voyelle devant le mot, par conséquent :

2^{me} Règle : *Dans tout GRANMOT commençant par une voyelle, cette voyelle constitue à elle seule la première syllabe ; le restant du mot suit la 1^{re} Règle de fixation des syllabes.*

Ex. : **ubov**, *la cache*..... 1^{re} syllabe, **u** ; 2^{me} syllabe, **bov**,
cloved, *plus aimé* : 1^{re} syllabe, **e** ; 2^{me} syllabe, **lov**, 3^{me} syllabe, **ed**.

Cette règle permet, en *décapitant* la 1^{re} lettre de cette sorte de *granmots*, de retrouver *immédiatement* le *NOM-SOUCHE* et par suite la signification des vocables de cette contexture.

Corollaire : Dans un mot *commençant* et *finissant* par une voyelle,

(1) Dans les motules, il est inutile d'avoir des règles pour cette fixation de syllabes, puisque chaque *Motule* a un sens complet.

(2) Un certain nombre de mots se formeront par des *terminaisons secondaires* qui commenceront toutes par des voyelles (V. VOCABULAIRE, 3^e partie : p. 108).

Quelques noms auront deux syllabes à leur état naturel ; mais ils ne se termineront *jamais* par une des terminaisons absolues ou secondaires établies.

la syllabisation sera la suivante : 1^{re} syllabe : *la voyelle seule* ; 2^e syllabe : suite du mot jusqu'à la 3^{me} voyelle, et dernière syllabe : *la voyelle seule*. Exemples :

Ubovu, *les vaches* : 1^{re} syllabe : **u** ; 2^{me} syllabe : **bov** ; 3^{me} syllabe : **u**.
Uspiloru, *les joueuses* : 1^{re} syllabe : **u** ; 2^{me} syllabe : **spil** ; 3^{me} syllabe : **or** ;
 4^e syllabe : **u**.

Ces RÈGLES DE FIXATION DES SYLLABES permettent d'éviter toute erreur dans la recherche du sens des mots et de retrouver instantanément la racine d'un vocable.

Elles évitent tout *isomérisme*(1), ce qui est une des conditions essentielles de la facilité d'acquisition d'une langue artificielle (2).

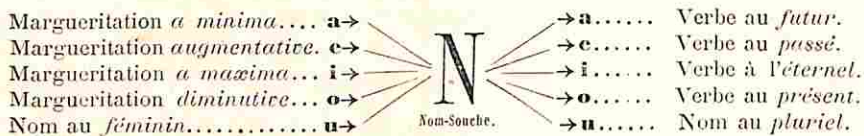
RÉSUMÉ DE LA FORMATION DE LA LANGUE BLEUE

Les variations de *tous les mots précis* de la Langue Bleue, sont donc constituées avec une extrême simplicité, par un procédé presque *mécanique* (V. p. 31) :

ADDITION D'UN SON VOCAL au commencement ou à la fin du Nom.

Les sens apportés par ces additions sont facilement saisis.

En voici le résumé sous forme de schéma :



La DÉRIVATION des autres mots précis des NOMS-SOUCES (V. p. 41) peut être également figurée par un autre dessin d'une lecture tout aussi aisée :

(1) On sait que sont nommés ainsi deux aspects de mots semblables, par suite de diverses variations d'un vocable à l'état formel.

Exemples en français : avoir jugé au jugé, la revue revue, il compte le compte, nous chaussons les chaussons, j'ai été l'été, ils parent le parent.

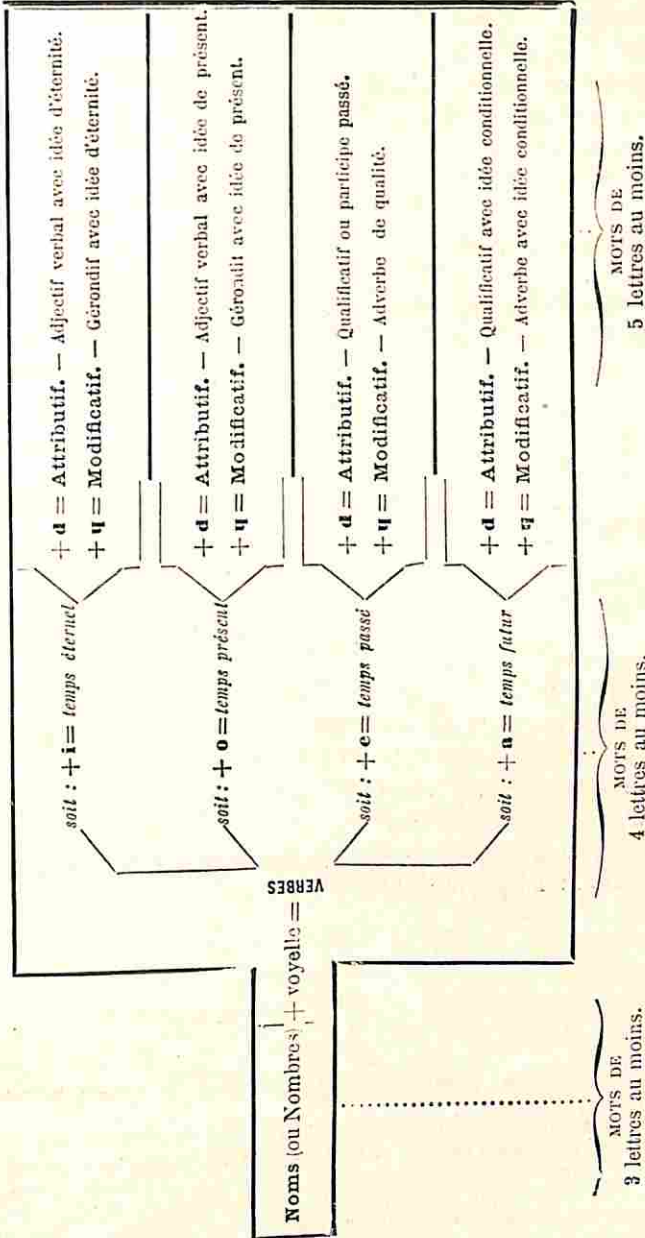
(2) La possibilité d'une reconstitution aussi rapide des racines n'existe dans aucune langue artificielle :

Exemple, en VOLAPUK, un mot tel que *ledom*. Comme il n'existe aucune règle de fixation des syllabes, on peut lire *le-dom* ou *led-om* et on obtient deux traductions :

1^o *le* (préfixe de grandeur) et *dom*, maison, soit *grande maison, palais* ou bien
 2^o *led*, verbe rougir, avec *om*, personnel 3^{me} personne masculin singulier ; soit : *il rougit* (rend rouge).

Dans certains autres idiomes artificiels, il faut connaître de nombreux préfixes pour arriver à cette « syllabisation » obtenue d'une manière très simple en **B**.

DESSIN DU GRIL DE FORMATION



Les seuls mots *précis* qui restent en dehors de ce graphique sont les *adverbes simples*.
Après lecture des explications précédentes, ce dessin se comprend facilement.

Par ces figurations on peut comprendre sans effort combien la *Formation du langage* est aisée en **B**.

Elle sera encore facilitée par l'emploi de 33 *Terminaisons secondaires* qui permettront également de dériver d'une même racine un grand nombre de mots contenant des sens secondaires (1).

On se rappelle également que l'orthographe de la LANGUE BLEUE est extrêmement simplifiée (*V. Règles*, p. 16), puisque l'audition des vocables est toujours égale à leur vision (*V. p. 51*).

On verra encore à l'ALPHABET du **B** (p. 48) que celui-ci est plus court qu'aucun autre, que sa *prononciation* est facile, que tous *accents* sont supprimés.

Si l'on se souvient, en outre, que chaque classe de mots possède une physionomie bien distincte de celle des autres classes, on comprendra que le *PHYSIQUE* de chacun des vocables de la **Langue Bleue** donne à l'intelligence un appui *matériel* qui rendra l'acquisition de ce nouvel idiome international plus aisée que celle de tout autre langage.

En effet, si, suivant la définition de STEINTHAL, on doit : « classer les langues d'après le degré de précision et de netteté auquel elles sont parvenues dans la distinction sensible des catégories », on peut affirmer que, par l'**Aspect** caractéristique de chacune de ses Parties du Discours, par l'**Aspect** presque *symbolique* de tous ses mots à leurs divers états formels, la LANGUE BLEUE a quelque droit à *revendiquer la première place entre tous les idiomes*.

Elle donne certainement mieux qu'aucun autre langage la faculté absolue de classification rapide des *classes de mots* et de distinction rapide entre les *divers états* de CHACUN des vocables.

Et, comme cette faculté concorde avec la LOI DU MOINDRE EFFORT qui régit toutes les actions humaines, il est permis à l'auteur d'espérer que les peuples adopteront comme *idiome étranger commun*, le langage COULEUR DU CIEL : **LA LANGUE BLEUE**.

(1) Voir GRAMMAIRE, 2^{me} partie, pages 106-108.

Il est en effet évident qu'un langage doit *pouvoir* dériver des notions secondaires d'idées principales; mais, comme le dit LA GRASSERIE : « Il faut entrer le moins possible dans la voie synthétique et là, seulement, où l'analyse détruirait toute promptitude de la pensée et serait antinaturelle. »

On verra qu'en **B** on *pourra* former ainsi les noms exprimant : l'acteur, l'instrument, etc.; mais que, contrairement aux idiomes artificiels agglutinants, tous ces sens ne seront pas toujours *obligatoirement* formés à l'aide de suffixes.

LIVRE DEUXIÈME

DE LA GRAMMAIRE

La *THÉORIE* de la **Langue Bleue** est exposée au **PREMIER LIVRE**.
Il faut étudier de quelle manière elle va être mise en *PRATIQUE*.
Les deux éléments nécessaires à la *pratique* d'un idiome sont : LA
GRAMMAIRE et le VOCABULAIRE.

Rappelons les **Quatre Règles-Bases**, principes fondamentaux du **B** :

1 Lettre	—	1 Son		1 Son	—	1 Lettre
1 Mot	—	1 Sens		1 Sens	—	1 Mot
1 Classe	—	1 Aspect	ou Vice-Versa :	1 Aspect	—	1 Classe
1 Phrase	—	1 Construction		1 Construction	—	1 Phrase

Le *LIVRE II* va contenir toutes les **Règles grammaticales** de la *Langue Bleue*.

La **deuxième Règle-Base** : *un mot, un sens*, sera commentée plus loin, au *LIVRE III*.

Le *LIVRE II* sera divisé en **TROIS PARTIES**.

Chacune d'elles démontrera la possibilité de mettre en pratique une des trois autres *Règles-Bases* :

- I*^o *PARTIE* : ALPHABET. Démonstration de la *I*^o *Règle-Base* : 1 Lettre, 1 Son.
II^o *PARTIE* : GRAMMAIRE. Démonstration de la *III*^o *Règle-Base* : 1 Classe, 1 Aspect.
III^o *PARTIE* : SYNTAXE. Démonstration de la *IV*^o *Règle-Base* : 1 Phrase, 1 Construction.

PREMIÈRE PARTIE

ALPHABET

L'ALPHABET de la Langue Bleue contient 19 lettres.

SIGNES	Majuscules d'impression :	A	B	U	D	E	F	G	I	K	L
	d ^e manuscrites :	<i>A</i>	<i>B</i>	<i>U</i>	<i>D</i>	<i>E</i>	<i>F</i>	<i>G</i>	<i>I</i>	<i>K</i>	<i>L</i>
	Minuscules d'impression :	a	b	u	d	e	f	g	i	k	l
	d ^e manuscrites :	<i>a</i>	<i>b</i>	<i>y</i>	<i>d</i>	<i>e</i>	<i>f</i>	<i>y</i>	<i>i</i>	<i>h</i>	<i>l</i>
Sons :		a	be	tche	de	é	fe	gue	i	ke	le

SIGNES	Majuscules d'impression :	M	N	O	P	R	S	T	U	V
	d ^e manuscrites :	<i>M</i>	<i>N</i>	<i>O</i>	<i>P</i>	<i>R</i>	<i>S</i>	<i>T</i>	<i>U</i>	<i>V</i>
	Minuscules d'impression :	m	n	o	p	r	s	t	u	v
	d ^e manuscrites :	<i>m</i>	<i>n</i>	<i>o</i>	<i>p</i>	<i>r</i>	<i>s</i>	<i>t</i>	<i>u</i>	<i>v</i>
Sons :		me	ne	o	pe	re	sse	te	ou	ve

Il se divise en voyelles et consonnes :

5 VOYELLES : a, e, i, o, u.

a, i, o, } n'ont qu'une valeur phonétique : l'accentuation *moyenne*, ni brève, ni longue.

e, (sans accent) se prononce *é*, avec accent aigu.

u, est la représentation de la diptongue *ou* (brève).

14 CONSONNES : 11 d'entre elles ont la prononciation française :

Ce sont les lettres : **b, d, f, k, l, m, n, p, r, t, v.**

g se prononce toujours *dur*, même devant *i* et *e* (1).

s a une émission toujours forte, comme deux s (2).

Un signe, la troisième lettre de l'alphabet, le **¶**, est nouveau.

D'après la 1^{re} Règle-Base : un son ne peut être représenté que par une lettre.

Leson *chuintant*, représenté en français par deux lettres « *ch* », exigeait un nouveau signe. La prononciation du nouveau signe **¶** sera : *tche*, le *t* initial assez doux (3).

La lecture des consonnes isolées se fera au moyen d'un vingtième signe : **ε**. Cette lettre de l'alphabet ne sera jamais employée en écriture, c'est une *expiration de l'air*, l'*e muet* français.

L'alphabet des consonnes se lira donc comme suit :

be, tche, de, fe, gue, ke, le, me, ne, pe, sse, re, te, ve.

On remarquera l'absence des lettres : *C, H, J, Q, W, Y, Z* (4).

L'alphabet de la Langue Bleue est le plus *court* de tous les alphabets connus ; il sera donc *facile* à apprendre. Il ne contient aucun son qu'un Français ne puisse prononcer (5).

Son établissement permet de supprimer les accents de toutes sortes : *aigu, grave, circonflexe*, et tous les signes orthographiques : *tréma, cédille, apostrophe, trait d'union*.

Il sera même inutile de barrer les *t* et de mettre les points sur les *i* ; on pourra ainsi écrire les mots d'un seul jet, *sans lever la plume*.

Seuls, les signes de *punctuation* usuels dans toutes les langues subsistent en **B**. En plus, un *petit trait* que l'on placera sous les lettres majuscules des noms propres commençant une phrase (6).

On ne met la *majuscule* qu'aux noms propres ou au commencement des phrases (7).

Il faut éviter de modifier, par des ornements ou des fantaisies, le *graphisme* des lettres manuscrites (8).

(1) Des mots tels que *général, girouette*, se prononceraient en **B** : *guénéral, guirouette*.

(2) Des mots tels que : *allusion, chose*, se prononceraient en **B** : *allooussione, chosse*.

(3) Cette lettre est prise à l'alphabet russe. On remarquera qu'en impression, elle n'est autre chose qu'une *h* minuscule renversée.

(4) Voir au **Lib 1** : LA LANGUE BLEUE, les explications théoriques à ce sujet.

(5) Les sons de cet alphabet sont émis avec une facilité égale par tous les peuples de race indo-européenne.

(6) En effet, il est impossible autrement de reconnaître si le mot commençant une phrase est un nom propre.

(7) A noter que les noms propres à l'état formel gardent la majuscule à l'intérieur du mot. Ex. : la parisienne, **u**Parisan.

(8) Il ne faut pas oublier, en effet, qu'il s'agit ici d'une langue *internationale* et que l'écriture en doit être réglée dans ses plus petits détails.

Il n'y a dans la Langue Bleue, ni son nasal, ni lettre mouillée.

Les *diphthongues* n'existent pas. — On ne rencontrera du reste deux voyelles successives que dans une *trentaine de mots* de la langue.

Enfin, pour éviter les confusions résultant de l'émission dure ou douce des *consonnes doubles*, le nombre des consonnes doubles *initiales* et *finales* a été soigneusement fixé et délimité.

Il n'y aura que 31 consonnes doubles d'attaque ou *initiales* et 59 consonnes doubles *finales* autorisées. Il est inutile de les apprendre par cœur, l'usage les fera connaître (1).

Prononciation. — Les différences de prononciations constituent l'objection la plus grave qui puisse être faite à l'établissement d'un langage artificiel.

La Langue Bleue a la prétention de composer ses vocables de telle façon qu'ils puissent être prononcés, sinon exactement de même par tous les peuples civilisés, — ce qui serait une utopie, — du moins d'une manière *suffisamment claire* pour établir et maintenir la compréhension ; et c'est le résultat essentiel à obtenir dans la pratique (2).

Nous venons de voir en effet :

- 1° Que toutes les voyelles n'ont qu'une sonorité ;
- 2° Que toutes les consonnes n'ont qu'une articulation ;
- 3° Que les doubles consonnes initiales et finales sont fixées ;
- 4° Que tout son nasal ou lettre mouillée sont interdits ;
- 5° Que les diphthongues sont supprimées (*a fortiori* les triphthongues).

Rappelons aussi les règles d'orthographe :

Jamais 3 consonnes, jamais 3 voyelles ne se suivent.

Jamais 2 consonnes semblables ne se suivent.

(1) En voici la liste :

Consonnes doubles INITIALES : fk, fl, fn, fr, ft — kl, kn, kr, ks, kv — ml, mn, mr — pf, pl, pn, pr, ps, — sf, sk, sl, sm, sn, sp, sr, st — tl, tn, tr, ts, tv.

Consonnes doubles FINALES : bl, br, bs — dl, dr, ds — fg, fm, ft — gl, gn, gr — ks, kt, kv — lb, lq, lg, lm, ls, lt, lv — mb, mg, ml, ms, mt, mv — nq, nf, nk, np, ns, nt — pt, pv — rq, rf, rk, rl, rm, rn, rp, rs, rt — sf, sk, sl, sm, sn, sp, sr, st — tg, tm, tv — vl, vr, vs.

Les raisons qui ont déterminé l'adoption de ces groupes de consonnes ainsi que les assemblages autorisés de doubles consonnes sont étudiées dans le **Lib. 1** : LA LANGUE BLEUE, pages 298-302.

(2) Des anomalies telles que le *t* changé en *s* (dans « nation » par exemple) ou des consonnes muettes finales (comme dans les mots : « pas, dos, met, nid »), n'existent pas en B.

De plus, l'*accent tonique* n'existe pas. Chaque syllabe doit se prononcer sur le même ton.

Entre les mots qui seront *martelés* et séparés l'un de l'autre, il faut laisser une *légère pause*; entre les phrases, une *pause plus grande* (1).

Enfin, principale **Règle d'accentuation** :

Non seulement les lettres ne se prononcent que d'une manière, mais encore toutes les lettres se prononcent sans exception.

On obtient ainsi une *audition* équivalente à la *vision* des vocables.

La *langue espagnole* donne les mêmes résultats; cette prescription n'est donc pas une impossibilité (2).

Une dernière notion très caractéristique sera encore apportée par l'alphabet **B** : quelques lettres de l'alphabet posséderont certaines fonctions *grammaticales* symboliques lorsqu'elles se trouveront, soit au commencement, soit à la fin d'un mot, ainsi les voyelles **a, e, i, o**; ou, seulement à la fin d'un mot, les consonnes **u** et **d** (3).

La GRAMMAIRE nous indiquera ces significations, mais il faut montrer ici le rôle particulier de la voyelle **u** (dont le son est *ou*).

Cette lettre ne sera trouvée dans AUCUN MOT PRÉCIS du vocabulaire.

Elle est le **symbole** d'une modification grammaticale quelconque.

Les détails à ce sujet ont été donnés à la THÉORIE (Voir p. 17 et 30).

Sous forme de tableau, à la page suivante, on trouvera exposés les divers emplois de l'**u**, qui lui font donner le nom de **voyelle-outil** ou, plus brièvement, **outil** de la LANGUE BLEUE.

(1) Si cette élocution paraissait bizarre, il faudrait se souvenir qu'il s'agit ici d'un langage utilitaire. L'éloquence n'a rien à faire dans la composition d'un instrument de communication entre différents peuples. Le but visé est de « se faire comprendre » et non de « persuader » ni d'« émouvoir ».

(2) On s'amuse parfois à Paris, à prononcer toutes les lettres « *toutess, less, letress* » pour imiter les méridionaux qui suivent cette prononciation plus rationnelle que celle des autres provinces françaises.

Un exemple de prononciation d'une phrase **B**, contenant toutes les petites innovations de l'alphabet, montrera que les règles édictées sont faciles à observer.

Je lui donne cela pour les pauvres. — Me givo ɥa asa pro pobru.

La prononciation sera : *mé—guico—tcha—assa—pro—pobrou.*

(3) Dans les *mots courts*, les *sonorités* des voyelles suffiront même pour indiquer à elles seules la classe d'un mot.

Dans certaines sortes de *mots courts* (idées de rapport), les consonnes accompagnant les voyelles deviendront *caractéristiques*.

Par exemple : le *r* pour indiquer les *relatifs*, le *k* pour indiquer les *interrogatifs-exclamatifs*. Chacune des 12 autres consonnes sera représentative d'UNE PERSONNE dans les formes des *personnels* et des *possessifs* (Voir GRAMMAIRE, p. 72).

FONCTIONS DIVERSES de l'outil **U**.

(v = voyelle, c = consonne, U = l'outil).

	Dans un mot formé comme ci-dessous :	Ce mot sera forcément en B un :	Placé ainsi, l'outil u exprime et indique grammaticalement les idées de :
Place 1	Ucvc (sauf <i>d</i> et <i>ŋ</i>)	nom au féminin :	féminité.
— 2	cvcU	nom au pluriel ;	pluralité.
— 3	UcvcU	nom féminin au pluriel (réunion des places 1 et 2) ;	pluralité féminine.
— 4	cvcUv	verbe au passif ;	passivité.
— 5	Ucvcv	verbe à la voix active, au temps antérieur ;	antériorité.
— 6	UcvcUv	verbes au passif, temps antérieur (réunion des places 4 et 5) ;	antériorité passive.
— 7	Ucvcvd	attributif, avec idée d'égalité ;	comparatif d'égalité dans qualificatifs.
— 8	Ucvcvŋ } Ucvŋ } Ucvcŋ } Ucvcŋ }	modificatif, avec idée d'égalité ;	comparatif d'égalité dans adverbes.
— 9	cvcUcvc	mot composé ;	trait d'union oral.

Dans les places 1, 5, 6, 7, 8, il faut regarder la lettre *finale* pour connaître l'emploi exact de l'outil ; dans place 1 : noms, consonne finale (sauf *d* et *ŋ*) ; dans places 5 et 6 : verbes, finale **v** ; dans place 7 : finale *d* ; dans place 8 : finale *ŋ*.

Dans les places 5 et 6, l'*u* *initial* remplace l'auxiliaire.

Il est impossible de confondre les emplois divers de l'outil **u** qui varient selon les différentes places que cet outil occupe dans le mot.

Cette attribution nouvelle, dépouillant la lettre **u** de son « pouvoir constituant » dans la fabrication du vocabulaire pour ne lui laisser qu'une « fonction servile » de coefficient grammatical, contribuera beaucoup à la compréhension de la *Langue Bleue*.

L'alphabet ainsi constitué présente de nombreux avantages que l'on trouvera énumérés aux AVANTAGES GÉNÉRAUX (Voir p. 116).

En résumé, l'ALPHABET de la *Langue Bleue* se conforme au desideratum de la I^{re} Règle-Base, qui exige : qu'un signe ne représente qu'un son, et qu'un son ne soit représenté que par un signe.

Ou, suivant la formule théorique du **B** : une lettre — un son.

DEUXIÈME PARTIE

GRAMMAIRE

La GRAMMAIRE de la **Langue Bleue** doit donner le pouvoir de mettre en *pratique* la 3^e RÈGLE-BASE : **Une Classe** (de mots), **un Aspect**.

Disons tout d'abord que le mot « **Aspect** » signifie à la fois le RELIEF et la SONORITÉ, soit *l'ensemble des propriétés physiques d'un mot*.

Nous venons de voir que, par suite de l'établissement de l'ALPHABET et de la 1^{re} RÈGLE-BASE, — *une lettre, un son*, — l'audition d'un vocable sera toujours équivalente à la vision de ce mot, c'est-à-dire à son *orthographe*.

La THÉORIE exposée dans le PREMIER LIVRE a montré que, pour obtenir l'*aspect différent* que chaque classe de mots devra posséder, quelques petites modifications à l'ordre grammatical habituel avaient été édictées.

Les divisions de la GRAMMAIRE de la Langue Bleue ont été fixées d'après une théorie du langage, basée sur la sensation (V. p. 7).

Cette théorie décompose tout d'abord le langage en DEUX CATÉGORIES :

1^o Celle des idées de rapport, *notions vagues*.

Le nom de MOTULES est donné à cette catégorie parce que les vocables la composant seront tous courts.

La Règle de longueur des Motules est la suivante :

Les MOTULES seront des mots d'*au plus trois lettres* et, s'ils ont trois lettres, ils seront terminés par une VOYELLE (1).

On sait que les SONORITÉS *diverses* de ces mots indiqueront les *caractéristiques* de distinction entre les diverses classes de cette catégorie.

(1) Exemples de MOTULES : **a, eu, if, so, ese, sti, stu, mac.**

Les règles de structures interdisent tout motule de trois lettres commençant par deux voyelles; de plus, la lettre **u** ne doit se trouver qu'à la fin de ce genre de mots.

2° Celle des idées de substance, d'état ou d'action, *notions précises*.

Le nom de GRANMOTS a été donné à cette seconde catégorie, parce que les vocables la composant seront tous **longs**.

La *Règle de longueur* des **Granmots** est la suivante :

Les GRANMOTS seront des vocables d'*au moins trois lettres* et, s'ils ont trois lettres, ils seront terminés par une CONSONNE (à leur état naturel) (1).

Disons aussi qu'aucun GRANMOT ne peut commencer par une voyelle à son *état naturel* (2).

On sait que les TERMINAISONS de ces mots indiqueront les *caractéristiques* de distinction entre les diverses classes de cette catégorie.

La répartition des mots dans les Parties du Discours a été faite dans le *Récit de l'Eveil des Idées* : le RÉVEIL D'ADAM (V. p. 9).

Il en résulte : 1° Que la GRAMMAIRE aura DEUX divisions;

2° Que chacune de ces deux divisions sera partagée en quatre PARTIES DU DISCOURS.

Les chapitres de la Grammaire seront donc les suivants :

I^{re} Division : MOTS VAGUES. — **Motules**.

I^{re} PARTIE DU DISCOURS : LES INTERJECTIONS : Même classe qu'en français.

II^e PARTIE DU DISCOURS : LES MOTS-CADRES : Classe de mots nouvelle. Elle comprend les *préfixes*, certains *suffixes*, certaines *particules* du français et quelques modes *abréviatifs* d'expression.

III^e PARTIE DU DISCOURS : LES CONNECTIFS : Ils comprennent les *prépositions* et les *conjonctions* du français, également les *adverbes de situation*.

IV^e PARTIE DU DISCOURS : LES DÉSIGNATIFS : Ils comprennent tous *articles*, *pronoms* et *adjectifs* français, sauf les *adjectifs qualificatifs* et les *noms de nombre*.

(1) A l'état formel, on trouvera, comme finales des mots, l'outil **u** (pour indiquer la *pluralité* dans les noms) et les autres voyelles (pour indiquer les temps dans les mots verbaux); mais ceci ne se produira que dans des mots dissyllabiques d'au moins *quatre* lettres.

(2) Exemples de GRANMOTS : *Etat naturel* : **man, siq, stop, post, sport, loved, reley, spilor**. — *Etat formel* : **manu, ipor,aloved**, etc.

II^e Division : MOTS PRÉCIS. — Grammots.

- V^e PARTIE DU DISCOURS: LES NOMS-NOMBRES: Cette classe comprend les *substantifs* et les noms de *nombre* français.
- VI^e PARTIE DU DISCOURS: LES VERBES : Même classe de mots qu'en français, sauf que le *mode participe* est rejeté aux deux classes suivantes.
- VII^e PARTIE DU DISCOURS: LES ATTRIBUTIFS : Ils comprennent les *adjectifs qualificatifs* et les *participes* français, sauf la sorte des participes *gérondifs*.
- VIII^e PARTIE DU DISCOURS: LES MODIFICATIFS: Ils comprennent tous les *adverbes* et les *participes gérondifs* du français.

OBSERVATION. — Il est important de noter que les classes de mots sont *incommutables*, c'est-à-dire que l'emploi de l'une d'entre elles pour une autre est interdit.

PREMIÈRE DIVISION

PREMIÈRE CATÉGORIE DU LANGAGE

LES MOTS VAGUES : **Motules.**

Les MOTULES devront traduire toutes les *idées de rapport* du langage. Ils comprennent donc tous les vocables exprimant des *notions vagues*.

Les MOTULES sont tous des mots **courts**. Ils ont AU PLUS 3 LETTRES et, s'ils sont de *trois lettres*, ils se terminent par une VOYELLE.

La différence d'**Aspect** entre les QUATRE PARTIES DU DISCOURS incluses dans cette *première catégorie* du langage s'effectue :

1° : Dans les INTERJECTIONS, par la contexture spéciale de cette classe, dont les 10 vocables ne contiennent qu'UNE SONORITÉ;

2° : Dans les MOTS-CADRES, les CONNECTIFS et les DÉSIGNATIFS par une SONORITÉ SPÉCIALE à chacune de ces classes (1).

Tous les mots de la première catégorie du langage, les MOTULES, sont ainsi clairement répartis et la *sonorité* suffira à indiquer immédiatement à quelle classe un motule appartient.

LOIS DE SONORITÉ DES MOTULES.

I. — Les mots *d'une lettre* sont tous des *interjections*.

II. — Dans les mots de *deux lettres* qui ne contiennent pas de consonnes :

Si la même voyelle est répétée, le mot est une *Interjection* ;

Si les voyelles sont différentes, le mot est un *Mot-cadre*.

III. — Dans les mots de *deux ou trois lettres* contenant *une ou deux* consonnes :

Le mot **B** est un :

Si on entend ou voit la lettre **u** : *Mot-cadre* ;

Si on entend ou voit la lettre **i** ou **o** : *Connectif* ;

Si on entend ou voit la lettre **a** ou **e** : *Désignatif*.

(1) A noter en outre que les MOTS-CADRES ont aussi une structure consistant en *sons vocaux différents* (voyelles différentes).

On voit que la *forme spécifique* de chaque classe est bien délimitée, et qu'à première vue comme à première audition, — ces deux sensations étant égales en **B**, — par le seul aspect physique de tout *mot vague*, on doit pouvoir déterminer *instantanément* à laquelle des quatre classes de cette catégorie ce motule appartient.

Variations.

Les VARIATIONS influent sur les **Motules** *seulement* dans les cas suivants :

Le **Nombre** modifie les mots de la 4^e classe : LES DÉSIGNATIFS.

Le **Genre** modifie les consonnes caractéristiques des sortes de mots : *Personnels* et *Possessifs* de la classe des DÉSIGNATIFS (1).

La **Déclinaison** modifie : quelques CONNECTIFS (2) et, dans la classe des DÉSIGNATIFS, les sortes de mots : *Relatifs*, *Interrogatifs* et *Personnels*.

(1) Encore peut-on considérer chacun des vocables représentatifs des personnes comme une idée simple en elle-même.

(2) Selon les notions de direction dans 16 prépositions.

LES INTERJECTIONS

1^{re} Partie du Discours. — Première classe des Motules.

Définition. — Comme en français, les INTERJECTIONS sont des mots ayant pour objet de traduire les exclamations. En **B**, leur sens est plus exactement fixé.

Aspect. — Elles sont toutes de la forme : **v** ou **vv** et ne contiennent qu'une sonorité. Leur nombre est donc de 10.

Significations. — Sous leur forme de voyelles répétées, elles expriment les mêmes sentiments que ceux traduits par la voyelle simple, mais avec un sens de *péjoration*.

a manque, découragement.	aa résignation, dégoût.
e exubérance, approbation.	ee réprobation, mépris.
i paroxysme, joie.	ii douleur, souffrance.
o avertissement, doute.	oo appel, prière, menace.
u égalité, consentement.	uu répulsion, contrariété, frayeur.

Place. — Toutes les interjections se placent au commencement des phrases.

Observation. — Tous les autres mots peuvent être employés interjectivement; ils constituent alors une phrase exclamative à eux seuls, et, dans ce cas, se placent comme les interjections *en tête* du Discours.

RÈGLE DE LA MARGUERITE

La THÉORIE nous a indiqué l'objet de cette règle (V. page 28).

Comme elle fait usage des *Interjections*, sa place est ici; son énoncé est le suivant :

La RÈGLE DE LA MARGUERITE consiste en la *préfixation* possible des interjections **a**, **e**, **i**, **o** devant tous les noms ou verbes ayant une signification abstraite et devant tous les qualificatifs ou adverbess.

Cette préfixation donne aux *noms* et *verbes* une INTENSITÉ de signification correspondant au sens de l'interjection préfixée et exprime les DEGRÉS DE SIGNIFICATION des *qualificatifs* et des *adverbess*.

Cette règle permet ainsi d'élargir le sens d'un mot avec une grande facilité, et de traduire la pensée avec une précision suffisante, tout en ne possédant qu'un vocabulaire *restreint*.

EXEMPLES de mots marguerités :

lov, amour.		loved, aimé.	
alov	manque-amour, soit : <i>indifférence.</i>	aloved	qui est indifférent ou <i>pas du tout aimé</i> ou le <i>moins aimé.</i>
olov	avertissement-amour, » <i>penchant.</i>	oloved	pour qui l'on a un penchant ou <i>à peine aimé.</i>
elov	exubérance-amour, » <i>passion.</i>	eloved	qui est l'objet d'une passion ou <i>beau-coup aimé</i> ou <i>plus aimé.</i>
ilov	paroxysme-amour, » <i>idolâtrie.</i>	iloved	idolâtre ou <i>passion-nément aimé</i> ou le <i>plus aimé.</i>

LES MOTS-CADRES

2^e Partie du Discours. — Deuxième classe des Motules.

Définition. — Les MOTS-CADRES forment une classe de mots de création nouvelle. On peut les définir : *des gestes oraux.* Ce sont des traductions « en raccourci » d'une manière de considérer les choses. Leur emploi va être expliqué ci-dessous.

Aspect. — Les MOTS-CADRES présentent deux aspects :

1^o Ce sont des mots de deux ou trois lettres commençant par une consonne, finissant par **u** (1);

2^o Ce sont des mots de deux lettres contenant deux sonorités vocales (2).

Ils sont au nombre de 61 (3).

Significations. — 1^{er} ASPECT. — Consonne simple ou double plus **u**.

Chacun de ces mots exprime une manifestation spéciale de l'esprit.

La connaissance d'un certain nombre d'entre eux est indispensable, car on ne peut traduire le sens qu'ils expriment autrement qu'en les employant.

(1) Voir p. 5, RÈGLES DE STRUCTURE interdisant les motules commençant par **u**.

(2) Si une de ces sonorités vocales est l'outil **u**, cette lettre doit finir le mot.

(3) Ce nombre est trouvé par suite des interdictions de certaines structures, qui ne laissent subsister que les formes suivantes :

4 voyelles + u	= 4.
Voyelles dissemblables groupées deux à deux (sauf u)	= 12.
14 consonnes simples + u	= 14.
31 consonnes doubles initiales + u	= 31.

TOTAL : 61 formes.

Les mots-cadres de cette sorte qu'il faut connaître sont (1) :

		Exemples :	
nu :	symbole de <i>négation</i>	je n'aime pas	me nu lovi.
du :	— <i>interrogation affirmative</i>	aimé-je	me du lovi?
tnu :	— <i>interrogation négative</i>	n'aimé-je pas ?	me tnu lovi?
ku :	— <i>subordination affirmative</i>	(il faut) que j'aime	ku me lovi.
knu :	— <i>subordination négative</i>	(il faut) que je n'aime pas	knu me lovi.
su :	— <i>réflexe affirmatif</i>	je m'aime	me su lovi.
snu :	— <i>réflexe négatif</i>	je ne m'aime pas	me snu lovi.
lu	signifiant <i>désignation précise</i> ; sens de : « c'est bien celui, celle, ceux ».		
stu	— idée de <i>masculinité</i> ; remplace le mot « mâle » en français.		

D'autres mots sont encore presque indispensables, à savoir :

ru	signifiant <i>répétition, réitération</i> ; comme les préfixes : <i>re, ré</i> en français
vu	— <i>marque spéciale de respect</i> ; remplaçant toutes les formules si longues de politesse : <i>Votre...</i>
pu	— idée de <i>suprématie</i> ; préfixe français : <i>archi</i> , locution : <i>en chef</i> .
bu	— idée de <i>supériorité</i> ; préfixes français : <i>super, sur</i> , idée de : <i>principal</i> .
qu	— idée de <i>infériorité</i> ; préfixes français : <i>sous, vice</i> .
flu	— idée de <i>contraire</i> ; remplace les préfixes : <i>anti, contre</i> .
feu	— idée de <i>préexistence</i> ; remplace les préfixes : <i>ante, ex, pré</i> .

Les autres significations sont moins précises; néanmoins, il est bon de connaître les mots :

plu	indiquant la <i>pluralité</i> ; remplace le préfixe : <i>poly</i> .
smu	— la <i>division en deux</i> ; remplace les préfixes : <i>semi, hémi</i> .
pru	— la <i>mise à la place</i> ; remplace le préfixe : <i>pro</i> .
sku	— la <i>ressemblance avec</i> ; remplace les désinences françaises en <i>âtre</i>
pnu	— la <i>dissémbance</i> ; le sens contraire de sku .

Pour les autres mots-cadres de cette sorte, il faut consulter le DICTIONNAIRE DES MOTULES. Leur emploi est presque toujours *facultatif*, de même que pour les vocables de la liste précédente, sauf toutefois les 9 premiers (2).

(1) Ne pas oublier que la lettre **u** se prononce : *ou*.

(2) On ne peut en effet exprimer en **B** : la *négation* que par le mot **nu**, l'*interrogation* que par **du** ou **tnu**, le *réflexe* que par **su** ou **snu**, la *désignation précise* que par **lu**, la *masculinité* que par **stu**.

On comprend néanmoins la nécessité de savoir des mots tels que : **vu**, qui donne une abréviation pour traduire toutes les *formules de respect*; **ru**, qui indique la *réitération*. Ex. : *venir, komo; revenir, ru komo; pu*, idée de *suprématie*. Ex. : *archevêque, pu bisp; plu*, dans le mot *polygone, plu gon*, etc.

L'emploi de ces autres mots-cadres est celui des *préfixes français*.

Exemples : **me tru perso**, je transperce; **tu atlantik**, transatlantique.

2^e ASPECT. — Les autres *mots-cadres* possédant ce second aspect sont toujours des *vocables de deux lettres avec sonorités différentes* (voyelles successives non diphtonguées).

Ces *mots-cadres* sont tous des formules *abréviatives* dont le sens est :

1^{re} ESPÈCE : 4 formes terminées en **u** : **au**, **eu**, **iu**, **ou**, (V. p. 109).

au (prononcez a-ou) : le nom qui suit est un nom propre.

eu (prononcez : é-ou) : le mot qui suit est un mot d'une langue autre que celle de l'orateur et également autre que celle de l'interlocuteur, ou encore un mot technique.

iu (prononcez : i-ou) : le mot qui suit est un mot de la langue de l'interlocuteur ou du correspondant.

ou (prononcez : o-ou) : le mot qui suit est un mot de la langue maternelle (de celui qui parle ou qui écrit).

2^{me} ESPÈCE : 12 formes obtenues par les autres assemblages de voyelles dissemblables :

ae, **ai**, **ao**; **ea**, **ei**, **eo**; **ia**, **ie**, **io**; **oa**, **oe**, **oi**.

On va voir plus loin que les voyelles **i** et **o** seront réservées à la 3^{me} classe de mots : les *CONNECTIFS*; et les voyelles **a** et **e** à la 4^{me} classe, celle des *DÉSIGNATIFS*.

Aussi, parmi ces 12 formes de mots-cadres qui servent à exprimer des idées générales, prendrons-nous celles contenant les groupements des voyelles spécialement affectées à chaque classe pour leur donner les significations suivantes :

io (prononcez : i-o) comme expression de *subordination en général*.
Ce mot pourra remplacer *n'importe quelle préposition*.

oi (prononcez : o-i) comme expression de *liaison en général*.
Ce mot pourra remplacer *n'importe quelle conjonction*.

ea (prononcez : é-a) comme expression générale de *désignation avec idée d'unité*.

ae (prononcez : a-é) comme expression générale de *désignation avec idée de pluralité* (1).

(1) Dans les mots **ea** et **ae**, le choix de ces vocables a été fait en observant la sonorité finale, qui exprimera en même temps le nombre dans les désignatifs.

Comme de juste, l'emploi de ces 4 expressions est purement *facultatif*; leur connaissance est pourtant d'une utilité évidente, en cas, soit d'oubli du mot exact, soit d'embarras dans une traduction (1).

Les 8 formes restantes : **ai**, **ao**, **ei**, **eo**, **ia**, **ie**, **oa**, **oe**, constituent un groupe de mots dits *auxiliaires accessoires*.

Leurs significations sont les suivantes :

- oa** (prononcez o-a) : commencer à, se mettre à, aller.
- eo** (prononcez é-o) : finir de, venir de.
- ia** (prononcez i-a) : vouloir, avoir l'intention de.
- oe** (prononcez o-é) : devoir, falloir, être dans l'obligation de.
- oi** (prononcez o-i) : désirer, avoir du goût, du penchant pour.
- ei** (prononcez é-i) : pouvoir, être dans la possibilité de.
- ie** (prononcez i-é) : agir ainsi d'une manière fréquente, régulière.
- ao** (prononcez a-o) : agir ainsi rarement, de façon intermittente.

Les auxiliaires étant supprimés dans les verbes (Voir p. 24, 86, 89), ces huit mots pourront servir au besoin à abrégé certaines formules courantes, mais ne sont nullement *obligatoires*.

Exemple, la phrase « tu dois parler », peut se traduire : **te devo spiko**; mais on peut dire aussi plus brièvement : **te oe spiko**.

Ces auxiliaires accessoires abrégatifs seront utiles pour l'expression rapide d'une pensée et notamment d'une réponse.

Prenons pour exemple la phrase : Travailles-tu ? **te du vorko**? Un mot peut suffire à fournir une réponse précise.

Ex. : **oa**, c'est-à-dire : je commence à travailler ; ou bien, **eo**, je finis de travailler.

On peut ainsi donner à une réponse quelconque diverses intensités d'expressions :

ia, vouloir, **oe**, devoir, **oi**, désirer, **ei**, pouvoir.

Le mode *conditionnel*, supprimé du verbe, pourra aussi être remplacé par les mots-cadres, *auxiliaires accessoires* : **oi**, **ei**.

Place. — Les MOTS-CADRES se placent toujours *immédiatement devant* le mot dont ils veulent modifier le sens, — sauf les mots **ku** et **knu**, mots-cadres de *subordination*, qui se placent entre la phrase principale et la subordonnée.

Exemple : Je désire { que cela soit. **me tsiro** { **ku** **qe** **sero**.
 { que cela ne soit pas. { **knu** **qe** **sero**.

Observation. — On ne trouvera *plusieurs* mots-cadres *successifs* que devant les *verbes*. (Voir à ce chapitre, note, p. 90, la place attribuée dans ce cas aux divers mots-cadres).

(1) Ceci sera surtout très utile pour les prépositions. Le mot **io** évitera toute hésitation, en cas d'incertitude dans le choix d'une préposition, supprimant ainsi une des plus grandes difficultés dans la traduction des langues modernes.

LES CONNECTIFS

III^e Partie du Discours. — Troisième Classe de Motules.

Définition. — Les CONNECTIFS sont des vocables ayant pour objet de *lier* les mots et les phrases, de *subordonner* certains mots l'un à l'autre, et de déterminer certaines *localisations*.

Les CONNECTIFS comprennent les *Prépositions* et les *Conjonctions* françaises ; ils servent également à exprimer les *adverbes de situation* (1).

Aspect. — Les CONNECTIFS sont des *motules* dans la composition desquels n'entreront que les voyelles **i** ou **o**, ou parfois ces deux voyelles.

Théoriquement, le nombre possible des structures qui peuvent les représenter est de 202.

Environ 150 de ces vocables seront seuls usités.

Il n'existera pas de connectifs ayant les formes : **cio** ou **coi**.

Tous les *connectifs* auront une des six formes suivantes :

1^o $\begin{matrix} \mathbf{i} \\ \mathbf{o} \end{matrix} \left\{ \begin{matrix} \mathbf{c} \\ \mathbf{i} \end{matrix} \right.$; — 2^o $\mathbf{c} \left\{ \begin{matrix} \mathbf{o} \\ \mathbf{i} \end{matrix} \right.$; — 3^o **ici** ; — 4^o **oco** ; — 5^o **oci** ; — 6^o **oco**.

Voir ci-dessous les *observations* au sujet des 3^e, 4^e, 5^e et 6^e formes.

Significations. — Il faut apprendre chacun des mots de cette classe.

Néanmoins, pour certaines locutions prépositives indiquant la « provenance de » ou la « direction vers », il y a une espèce de déclinaison facile à retenir.

A 16 prépositions simples de direction, toutes de forme **vc**, on

(1) Comme il ne doit y avoir, autant que possible, qu'un terme en **B** pour traduire une idée, il a fallu joindre les adverbes de situation aux prépositions.

On peut du reste supposer à tout adverbe de situation un régime sous-entendu. Lorsque l'on dit : « Cours devant », la notion « moi » ou une autre notion de localisation comparative est sous-entendue. On emploiera donc le vocable **ik** dans toutes les phrases : « Cours en avant », « cours devant moi », « cours devant la voiture ».

ajoute la lettre **i** pour indiquer « provenance de » et la lettre **o** pour marquer la « direction vers ».

Ex. :	ib.	dessus.	ibi.	de dessus.	ibo.	par dessus.
	oq.	dessous.	oqi.	de dessous.	oqo.	par dessous.
	ik.	devant.	iki.	de devant.	iko.	par devant.
	ot.	dehors.	oti.	de dehors.	oto.	par dehors.

De même avec **od**, *delà*; **ip**, *deçà*; **og**, *derrière*; **in**, *dedans*; **op**, *en haut*; **iv**, *en bas*; **iq**, *contre*; **il**, *autour*; **ol**, *auprès*; **im**, *en* (à telle date); **om**, *dès*; **os**, *après*.

Les prépositions françaises qui comprennent des idées de rapports trop vagues (et même parfois *contraires* entre elles) sont remplacées en **B** par des connectifs possédant des sens plus précis.

On a vu, à la THÉORIE de la *Déclinaison* (p. 20), les diverses manières de traduire la préposition *de*.

La préposition à, **id**, ne garde en **B** que la signification de *fixation précise*.

Exemples : à lundi, **id ventag**; à la tête, **id kop**.

Les autres sens du mot « à » sont traduits comme suit :

aller à la ville;	} à signifiant : direction vers, se traduit en B par :	} to , vers
de Paris à Londres;		
de 1 heure à 2;	—	} om , de la direction de
ôter à quelqu'un;	— { enlèvement,	
être à Paris;	— { extraction,	} pro , pour
louer à bail;	— { situation d'état,	
à trois mois;	— { fixation indé-	} sti , lors de
à la mort de ...;	— terminée,	
pêcher à la ligne;	— { intervention,	} spi , vers
pencher à droite;	— { aide,	
	— direction précise	

Les autres *connectifs* principaux sont :

bi , pendant.	ko , que.	plo , afin de.
bo , mais.	kvo , à cause de.	po , puisque.
qi , parce que.	li , jusque.	pro , pour.
yo , voici.	lo , envers.	ri , selon.
do , depuis.	mi , chez.	ro , au lieu de.
fi , quoique.	mo , entre.	slo , aussi.
fo , lorsque.	ni , ni.	so , comme, de même que.
fro , vu.	of , de (possession).	sri , à raison de, sur le taux de.
gi , voilà.	ob , car.	sro , par rapport à.
go , donc.	ok , cependant.	sto , puis, ensuite.
if , si.	om , de (<i>provenance</i>).	ti , outre.
ig , malgré.	on , dès (<i>durée</i>).	tso , au reste.
ir , quant à.	or , ou.	tso , de la part de.
ki , avec.	ov , soit, soit que.	vi , sauf.
klo , c'est-à-dire.	pi , par.	vo , sans, etc., etc.

Pour les autres connectifs, consulter le VOCABULAIRE (Lib. 3).

Observation. — Les connectifs ne servent jamais de *préfixes* pour la fabrication des mots.

Place. — La place des connectifs dans la phrase est la même qu'en français.

Les connectifs de la sorte des prépositions se mettent avant les mots qu'ils gouvernent (*Voir* exemples ci-dessus).

Les connectifs de la sorte des conjonctions se placent entre les phrases.

On sait qu'en cas de *subordination*, la conjonction « *que* » est remplacée par un mot-cadre **ku** ou **kuu** (V. p. 22 et 85).

Les connectifs remplacent les adverbes *de situation* et, dans ce cas, se placent, comme tous les autres modificatifs, immédiatement après le verbe.

Exemple : venir en haut, **venki op.**

REMARQUES : 1° Deux mots font exception à la règle de l'Aspect des CONNECTIFS. Ce sont les adverbes *oui* et *non* traduits en **B** par : **si** et **no** ;

2° Noter aussi que, régimes des prépositions, les personnels se mettent au *nominatif* ;

Exemple : venir avec moi, la traduction sera : « venir avec *je* » : **venko kime**, — **me** voulant dire : *je*,

3° Les connectifs **B** remplaceront, par un seul vocable, nombre de locutions usuelles nécessitant plusieurs mots en français ;

4° Il faut rappeler que, en cas d'embarras ou de défaillance de la mémoire, il existe deux *mots-cadres* qui pourront venir en aide (*Voir* p. 61). Ce sont :

io, pour remplacer n'importe quelle préposition.

oi, pour remplacer n'importe quelle conjonction.

LES DÉSIGNATIFS

IV^e Partie du Discours. — Quatrième Classe des Motules.

Définition. — Les DÉSIGNATIFS sont des vocables ayant pour objet d'exprimer les divers rapports de *détermination imprécise* que l'on veut attribuer aux notions précises et parfois même (dans les *pronoms personnels* ou *possessifs*) de substituer à ces notions précises une expression représentative abrégée.

Les DÉSIGNATIFS comprennent les *articles*, tous les *pronoms*, ainsi que tous les *adjectifs* du français, sauf les adjectifs *qualificatifs* et *numéraux*.

Aspect. — Les DÉSIGNATIFS sont des *motules* dans la composition desquels n'entreront que les voyelles **a** ou **e**, ou parfois ces deux voyelles.

Théoriquement, le nombre possible des structures qui peuvent les représenter est de 202. Environ 190 de ces vocables seront seuls usités.

Tous les *désignatifs* auront une des 8 formes suivantes :

$$\begin{array}{l} \mathbf{a} \\ \mathbf{e} \end{array} \left\{ \begin{array}{l} \mathbf{c}, \\ - \mathbf{c} \end{array} \right\} \begin{array}{l} \mathbf{a} \\ \mathbf{e} \end{array}, - \mathbf{aca}, - \mathbf{ace}, - \mathbf{eca}, - \mathbf{ece}, - \mathbf{cea}, - \mathbf{cae}.$$

Dans cette classe des Désignatifs se trouveront incluses les représentations des notions de rapport suivantes :

1^o Relation; 2^o Interrogation et Exclamation; 3^o Désignation vague; 4^o Désignation précise; 5^o Possession; 6^o Personnalité.

Les DÉSIGNATIFS subiront diverses *variations* par suite de leur passage de l'ÉTAT NATUREL à l'ÉTAT FORMEL.

La THÉORIE nous a montré que dans cette classe de mots :

Le **Genre** affectait seulement les *Personnels* et les *Possessifs*.

L'expression de cette variation s'effectuera à l'aide de *consonnes caractéristiques symboliques* qui désigneront à la fois le **Genre** et le **Nombre** de ces mots.

Le **Nombre** est caractérisé par la voyelle finale **a**, indice de *singulier*, ou par la voyelle finale **e**, indice de *pluriel* (sauf dans les *Personnels*).

Le passage du singulier au pluriel se fait ou par substitution, ou par addition, ou parfois par transposition, dans les *Possessifs* (1).

On vient de voir que dans les notions de personnalité, la représentation du **Nombre** s'effectue par une consonne symbolique qui exprime *en même temps le Genre*.

La **Déclinaison** ne peut modifier que trois sortes de **DÉSIGNATIFS** : les *Relatifs*, les *Interrogatifs* et les *Personnels* (2).

Dans les autres sortes de **Désignatifs**, la **Déclinaison** s'effectue comme pour les *Noms*, à l'aide de démonstratifs, — **ad, al** au singulier; **ade, ale** au pluriel, — employés indistinctement pour tous les genres. Ex :

de ce, de celle,	ad aq;	de ceux, de celles,	ade aqe.
du mien, de la mienne,	ad mea;	des miens, des miennes,	ade mac.
à celui, à celle,	al aq;	à ceux, à celles,	ale aqe.
au mien, à la mienne,	al mea;	aux miens, aux miennes,	ale mac.

Dans les trois sortes de **DÉSIGNATIFS** affectées par la *déclinaison* :

1° Tout vocable au cas *génitif-ablatif* commencera par **e**.

Ex. : **era**, de ou par qui; **eke**, de ou par qui? (pluriel); **ema**, de ou par moi.

2° Tout vocable au cas *datif* commencera par **a**.

Ex. : **ara**, à qui; **ake**, à qui? (pluriel); **ama**, à moi.

Place. — Les **DÉSIGNATIFS** se placent toujours **DEVANT** le *nom* auquel ils se rapportent (3).

Lorsqu'ils se rapportent à des verbes, le **Désignatif sujet** se place *toujours avant* le verbe; le **Désignatif régime** du verbe, *après*.

Le régime *direct* se place toujours **AVANT** le régime *indirect*.

(1) Un mot fait exception; **ak, qui!** (exclamatif) avec idée de *singulier*, se change en **ek** avec notion de *pluralité*; de même six personnels emphatiques: *eme, etc, eee, ese, ele, eye*, représentent une notion au singulier bien que terminés par un **e**.

(2) Sauf l'espèce des *Pronoms personnels* : les **EMPHATIQUES** (*moi-même, toi-même, etc.*), qui ne subissent pas non plus l'influence de la **Déclinaison**.

(3) Deux désignatifs peuvent se trouver devant le nom; celui qui intéresse le plus le substantif se place le plus près de lui.

Exemple : un de tes amis, **au tea mīk**; traduction littérale : *un tien ami*.

Exemples de PLACES de dicers Désignatifs :

Cet homme,	aq man.
Une chose quelconque,	ap qos.
Il les lui donne,	se givo da asa (1).

Observations. — Il faut rappeler que, en cas d'embarras ou de défaillance de la mémoire, il existe deux *mots-cadres* qui expriment les idées générales de désignation (V. p. 61). Ce sont :

ea, pour toute notion vague de désignation avec idée d'*unité*.

ae, pour toute notion vague de désignation avec idée de *pluralité*.

On peut, au besoin, encore employer un autre *mot-cadre* pour indiquer une désignation *précise*. Le mot **lu** veut dire en effet : « celui, celle, ceux dont il s'agit, dont il est question. »

Ex. : **qo lu man**, voici l'homme en question. *Ecce homo.*

Il ne reste plus qu'à étudier chaque sorte des DÉSIGNATIFS. Dans certaines de ces sortes de mots, on constatera la présence de consonnes *caractéristiques*, dont il a été parlé. Ces consonnes quasi symboliques donneront des indications d'aspect complémentaires au sujet de la nature grammaticale de ces diverses sortes de désignatifs.

I^{re} Sorte. — LES RELATIFS.

Ce sont les *pronoms et adjectifs relatifs* français. Ils n'indiquent pas le *genre*.

ra signifie : *qui, lequel, laquelle et lequel* (neutre).

re signifie : *qui, lesquels, lesquelles et lesquels* (neutre) (2).

er signifie : *en* (sens de : *de cela*).

Ex. : j'en veux : **me vilo er.**

ar signifie : *y* (sens de : *sur cela*).

Ex. : j'y compte : **me konto ar.**

rea et **rae** sont la traduction de : *où, d'où, par où, vers où*, etc. Le premier avec notion de singulier ; le second avec notion de pluralité.

La maison où j'habite, **dom rea bebro**. Les villes d'où j'arrive, **situ rae komo**.

(1) En parlant d'*objets* (neutre) donnés à un être masculin par un être masculin. En effet, les désignatifs seraient différents s'il s'agissait de compléments se rapportant à d'autres genres. Exemples : il les lui donne, **se givo ba asa**, si le complément est un masculin. Si, au contraire, le complément direct était une notion féminine, la traduction serait : **se givo fa asa**.

(2) Voir page suivante : *Déclinaison des Relatifs et des Interrogatifs*.

On voit que la lettre **R** est la consonne *caractéristique*, symbole de cette sorte de motules, puisque c'est la seule consonne que l'on trouvera dans les *Relatifs*.

II^e Sorte. — LES INTERROGATIFS-EXCLAMATIFS

Ce sont les *adjectifs* et *pronoms interrogatifs* français (1).
Ils n'indiquent pas le genre.

ka signifie : *qui ? lequel ? laquelle ? lequel ?* (neutre).

ke signifie : *qui ? lesquels ? lesquelles ? lesquels ?* (neutre).

L'EXCLAMATION est exprimée par les mêmes mots *retournés* :

ak, qui signifie : *qui ! lequel ! laquelle ! lequel !* (neutre).

ek, qui signifie : *qui ! lesquels ! lesquelles ! lesquels !* (neutre).

On voit que la lettre **K** est la consonne *caractéristique*, symbole de cette sorte de motules, puisque c'est la seule consonne que l'on trouvera dans les *Interrogatifs-Exclamatifs*.

DÉCLINAISON des RELATIFS et des INTERROGATIFS

D'après ce que nous savons de la *déclinaison*, on obtiendra forcément les mots suivants (V. p. 19) aux cas *Génitif-Ablatif* et au *Datif* des deux premières sortes de DÉSIGNATIFS.

SINGULIER :

era, de qui (relation); **eka**, de qui ?
ara, à qui (relation); **aka**, à qui ?

PLURIEL :

ere, de qui (relation), *desquels*; **eke**, de qui ?
are, à qui (relation), *auxquels*; **ake**, à qui ?

III^e Sorte. — LES INDÉFINIS

Ce sont les *adjectifs* et *pronoms indéfinis* français.

Ils n'indiquent pas le genre. Ils sont au nombre de 30 environ.

La plupart ont la forme *ccv*; la voyelle finale, suivant la règle générale des DÉSIGNATIFS, étant **a** au singulier et **e** au pluriel.

Exemples : **kla**, *quelqu'un, quelqu'une*; **kle**, *quelques-uns, quelques-unes*.

(1) Lorsque le mot *où* comprend une idée d'interrogation désignative, il peut se traduire par **kca**, avec notion de singulier et **kac**, avec notion de pluralité.

Une de ces deux formes n'existe pas lorsque le sens même de l'indéfini implique une notion de singulier ou de pluriel.

Exemples : **spa**, *chaque*; **ske**, *plusieurs* (1).

Six indéfinis ont la forme $\vee c$; leur pluriel se forme par l'addition de l'**e**, caractéristique générale de la pluralité dans les Désignatifs (sauf dans les Personnels).

Ce sont : **ab**, *tel*; **am**, *le (la) même*; **ap**, *quelconque*; **as**, *certain*; **at**, *tout*; **av**, *autre*.

Au pluriel : **abe**, **ame**, **ape**, **ase**, **ate**, **ave**.

Il faut consulter le DICTIONNAIRE DES MOTULES pour les significations des autres INDÉFINIS.

On peut dire que ces sens sont, en général, plus logiquement répartis en **B** qu'en français.

En effet :

1° Plusieurs sens similaires ne seront traduits que par un vocable :

Ex. : *aucun, nul, pas un*, n'auront qu'une expression : **mra**.

2° Plusieurs sens différents contenus dans un même mot français seront traduits par plusieurs vocables.

Ex. : *chaque* avec sens de *toute personne* se traduit par **tle**.
chaque avec sens de *relation distributive* se traduit par **spa**.

3° Des indéfinis exigeant tout un groupe de mots pour exprimer un sens, seront traduits par un seul vocable.

Ex. : *L'un, l'autre*, **mla**; pluriel : *les uns, les autres*, **mlc**.
Qui que ce soit, **ksa**; *quelque chose*, **kra**, etc.

IV^e Sorte. — LES DÉMONSTRATIFS

Sont compris dans cette sorte : les *articles*, les *adjectifs* et *pronoms démonstratifs* français.

Ils n'expriment pas le genre. Ils sont au nombre de 6.

L'article défini : *le, la, les* n'existe pas. Le GENRE étant *naturel* en **B**, la distinction obtenue par l'article, nécessité en français par l'absence du genre *neutre*, devient inutile.

man veut dire « l'homme (en général) »; **fem**, la femme; **bolm** (*neutre*), l'arbre (en général).

(1) Par suite, on ne trouvera pas en **B** les formes **spe** ou **ska**.

Les désignations seront faites au moyen des vocables suivants :

SINGULIER	PLURIEL
an , article indéfini, <i>un, une</i> ;	ane , <i>des</i> (sens partitif) (trois genres).
au , <i>ce, cet, cette, celui, celle</i> ;	aje , <i>ces, cette, ceux, celles</i> .
ag , <i>celui-ci, celle-ci, ceci</i> ;	age , <i>ceux-ci, celles-ci</i> .
af , <i>celui-là, celle-là, cela</i> ;	afe , <i>ceux-là, celles-là</i> .

Pour leur déclinaison, les articles défini et indéfini sont confondus. On décline ces mots à l'aide des formes casuelles suivantes du DÉMONSTRATIF **an** :

SINGULIER	PLURIEL
ad signifiant <i>du, de la, d'un, d'une</i> ;	ade signifiant <i>des</i> (génitif).
al — <i>au, à la, à un, à une</i> ;	ale — <i>aux, à des</i> .

Exemples :

La fille du roi,	}	feg ad reks :	les filles des rois, fegu ade reksu.
La fille d'un roi,			
Donne au pauvre,	}	et givo al pobr :	donne aux pauvres,
Donne à un pauvre,			donne à des pauvres, et givo ale pobru.

Lorsque *un* est considéré comme nombre, il est traduit par le chiffre 1, **ven**.

« Donne à un pauvre et non à deux » **et givo ad ven pobr it nou ad dov.**

REMARQUES

A. — L'exemple donné (V. p. 67, note 3) indique la traduction de la locution française : « un de », suivi du possessif; le substantif qui suit est toujours au singulier.

B. — On a vu à la *Théorie* (p. 20), que l'idée *génitive* pure (idée de *génération*) se traduit par les démonstratifs **ad, ade**.

C. — Dans les autres significations, le mot *de* se traduit par diverses prépositions **om, of, di**, ou par une règle de position (V. p. 20).

D. — Les articles partitifs *du, des*, ne se traduisent jamais.

Ex.: Donne du pain et des cerises. **Et givo pan it srisu.**

E. — Dans les degrés de comparaison, l'article est également supprimé par suite de l'application de la règle de la Marguerite.

Ex.: Le plus grand, **ikranted**; le moins grand, **akranted**.

Avec idée de rapport à un autre mot, l'article est également supprimé; on emploie alors la préposition **of** (V. *Exemples*, p. 92).

Ex. : Le plus grand de la maison, **ikranted of dom**;
Le moins âgé de la famille, **alaged of faml.**

V^o et VI^o Sortes. — LES POSSESSIFS ET PERSONNELS

Ces deux sortes sont les mêmes qu'en français; elles comprennent les *adjectifs possessifs*, les *pronoms possessifs* et *personnels* français.

Elles sont étudiées ensemble parce que leur principe de formation repose sur la présence d'une consonne *symbolique* caractéristique de chacune des personnes. Cette consonne varie avec le genre et le nombre de chaque personne; elle persiste toujours dans une « même personne »; mais, elle se trouve à des places spéciales dans le mot, suivant *la nature* ou *le cas* du vocable.

Sur le tableau ci-contre, on peut considérer n'importe quelle ligne *horizontale*, affectée chacune à *UNE des personnes*, on trouvera toujours dans tous les mots *UNE seule et même consonne symbolique* de la personnalité à ce cas (1).

D'après la règle théorique de la DÉCLINAISON, les formes **ecv** existent forcément pour le *génitif-ablatif* et **acv** pour le *datif*.

Pour le Personnel au *Nominatif*, la forme **ce** est choisie; reste pour l'*accusatif* (objet) la forme **ca**; le *vocatif* s'obtient par le *nominatif retourné ec*.

Voici le schéma de la déclinaison de chaque personnel :

<i>Exemple :</i>	
<i>A toutes les personnes.</i>	<i>Avec la lettre m (1^{re} personne singulier).</i>
Nominatif	ce
Génitif-ablatif	eca
Datif	aca
Accusatif	ca
Vocatif	ec
	me , je.
	ema , de ou par moi.
	ama , me ou à moi.
	ma , moi.
	am , moi !

A toutes les personnes, *sans exception*, la déclinaison est *la même*. Il suffira de remplacer la consonne hypothétique **c** (ou **m** de la 1^{re} personne dans le second exemple) par une des consonnes symboliques, caractéristiques de chaque personne, pour obtenir toutes les formes casuelles d'une de ces personnes.

On sait (V. p. 21) que les consonnes caractéristiques de chaque personne sont :

SINGULIER : 1^{re} : **m**; 2^e : **t**; 2^e *respect.*, **v**; 3^e *masc.* : **s**; 3^e *fem.* : **l**; 3^e *neutre*, **q**.
 PLURIEL : 1^{re} : **n**; 2^e : **p**; 2^e *respect.*, **g**; 3^e *masc.* : **b**; 3^e *fem.* : **f**; 3^e *neutre*, **d**.

(1) On a constaté à la THÉORIE l'établissement d'un *personnel de politesse*.

TABLEAU GÉNÉRAL DES VI^e ET VII^e SORTES DES DÉTERMINATIFS.

ADJECTIFS ET PRONOMS POSSESSIFS. — PRONOMS PERSONNELS.

PERSONNELS

POSSESSIFS

	PERSONNELS		POSSESSIFS									
	Nominatif.	Accusatif.	Datif.	Génitif-Ablatif.								
1 ^o personne..	me	je, moi	ama	me, à moi								
2 ^o pers. (famili-)	tu	toi	ata	de ou par toi								
2 ^o pers. (res-)	tu (R)	toi (R)	ava	de ou par-toi (R)								
3 ^o pers. (mas-)	il	le	asa	de ou par lui								
3 ^o pers. (fémi-)	elle	la	ala	de ou par elle								
3 ^o pers. (neu-)	il (N)	le (N)	ata	de ou par lui (N)								
<i>Idee d'unité (singulier).</i>												
				em	moi!	eme	moi-même	mea	mon ou le mien,	mae	mes ou les miens,	
				et	toi!	ete	toi-même	tea	ton ou le tien,	tae	tes ou les tiens,	
				ev	toi! (R)	eve	toi-même (R)	vea	ton ou le tien (R)	vae	tes ou les tiens (R),	
				es	lui!	ese	lui-même	sea	son ou le sien	sae	ses ou les siens	
				el	elle!	ele	elle-même	lea	sa ou la sienne	lae	ses (F) les siennes	
				eq	lui! (N)	ere	lui-même (N)	rea	son ou le sien (N)	rae	ses ou les siens(N)	
<i>Idee de pluralité (pluriel).</i>												
1 ^o personne..	ne	nous	ana	de ou par nous	en	nous!	ene	nous-mêmes	nea	notre ou le nôtre	nae	nos ou les nôtres
2 ^o pers. (famili-)	vous	pa	apa	de ou par vous	ep	vous!	epe	vous-mêmes	pea	votre ou le vôtre	pae	vos ou les vôtres
2 ^o pers. (res-)	vous (R)	ga	aga	de ou par vous (R)	eg	vous! (R)	ege	vous-mêmes (R)	gea	votre ou le vôtre (R)	gae	vos ou les vôtres (R)
3 ^o pers. (mas-)	ils	ba	aba	de ou par eux	eb	eux!	ebe	eux-mêmes	bea	leur ou le leur	bae	leurs ou les leurs
3 ^o pers. (fémi-)	elles	fa	afa	de ou par elles	ef	elles!	efe	elles-mêmes	fea	leur ou la leur (F)	fae	leurs ou les leurs (F)
3 ^o pers. (neu-)	ils (N)	da	ada	de ou par eux (N)	ed	eux! (N)	ede	eux-mêmes (N)	dea	leur ou le leur (N)	dae	leurs ou les leurs (N)

Il faut ajouter à cette liste deux mots qui rentrent dans les Personnels. **su** qui veut dire « se », mot cadre de « réflexion » servant indistinctement à toutes les personnes. Ex. : je m'aime, **me su lovo**. **sna**, indéfini dont la signification est « soi » ou « soi-même ». (V. page suivante.)

* Il eut fallu écrire « nous », sur toute cette ligne, pronom respectueux de la seconde personne du singulier, mais cela aurait prêté à confusion. —
 « Tu respectueux » remplace le mot français « vous » lorsqu'on s'adresse respectueusement à une seule personne.
 ** Ici, sur toute cette ligne « eus » indique qu'on s'adresse à plusieurs personnes que l'on tutoierait séparément. Exemple : en parlant à ses enfants.

Les **POSSESSIFS** seront tous de la forme : **cvv** et seront forcément ainsi construits : **cea** au singulier, **cae** au pluriel.

La consonne symbolique de chaque personne sera la même que celle des personnels

Grâce à cette transformation, on obtient une précision absolue dans la signification des « possesseurs » et des « possédés » (V. note 2, p. 21), ce qui n'existe pas en français.

Exemples : *les leurs*, s'il s'agit d'hommes, **bae** ; s'il s'agit de femmes, **fae** ; s'il s'agit de choses, **dae**.

Une dernière espèce de Pronoms personnels appelés **EMPHATIQUES** est créée en « enserrant » la consonne caractéristique entre deux **e**.

Exemples : *moi-même*, **eme** ; *toi-même*, **ete** ; *elles-mêmes*, **efe**, etc.

REMARQUES. — 1° Le mot *soi-même* manque dans cette série de mots ; il est remplacé par un *indéfini* : **sma** ;

2° Le pronom *se* des verbes pronominaux se traduit par un mot-cadre **su** à toutes les personnes de tous les temps.

Si le réflexe est *négatif*, la traduction de « *se... ne* » est le mot-cadre **snu**.

EXEMPLES :

S'aimer,	su lovi.	Ne pas s'aimer,	snu lovi.
Je m'aime,	me su lovo.	Je ne m'aime pas,	me snu lovo.
Tu t'aimes,	te su love.	Tu ne t'aimes pas,	te snu love.
Nous nous aimerons,	ne su lova.	Nous ne nous aimerons pas,	ne snu lova.

DEUXIÈME DIVISION

DEUXIÈME CATÉGORIE DU LANGAGE

LES MOTS PRÉCIS : **Granmots** (1).

Les GRANMOTS devront traduire toutes les *notions précises* du langage. Ils comprendront donc tous les vocables nécessaires à cet usage.

Les GRANMOTS sont tous des mots **longs**. Ils ont AU MOINS **3** LETTRES, et, s'ils sont de *trois lettres*, ils se terminent par une CONSONNE.

Aspect.

La différenciation d'ASPECT entre les QUATRE CLASSES DE MOTS incluses dans cette *seconde catégorie* du langage s'effectue toujours à l'aide de la LETTRE FINALE du mot. En effet :

Dans la 1^{re} Classe, — V^{me} Partie du Discours : les NOMS et NOMBRES, — les vocables se terminent toujours à l'état *naturel* par une consonne quelconque (sauf **u** et **d** ; à l'état *formel* (pluralité) par l'outil **u**).

Dans la 2^{me} Classe — VI^{me} Partie du Discours : les VERBES, — les vocables se terminent toujours par une voyelle (pas l'outil **u**).

Dans la 3^{me} Classe, — VII^{me} Partie du Discours : les ATTRIBUTIFS, — les vocables se terminent toujours par la consonne **d**.

Dans la 4^{me} Classe, — VIII^{me} Partie du Discours : les MODIFICATIFS, — les vocables se terminent toujours par la consonne **u**.

Variations.

Les **Granmots** ne varient de forme que sous les influences suivantes :

Le **Nombre** modifie seulement les *noms* et les *nombres* (2).

Le **Genre** modifie seulement les *noms*.

La **Voix** modifie les *verbes*, — seulement en cas de notion *passive*.

La **Margueritation** modifie *tous* les GRANMOTS, sauf les *nombres*.

Par contre, le **Mode** et la **Personne** ne modifient jamais AUCUN mot précis du langage.

(1) Voir, p. 55, l'observation sur l'INCOMMUTABILITÉ des parties du Discours. Aucun GRANMOT d'une classe ne peut être employé pour remplacer un GRANMOT d'une autre classe.

(2) Pour les nombres, seulement dans deux cas spéciaux : indication de l'heure ou nombres employés substantivement.

LES NOMS ET NOMBRES

V^{me} Partie du Discours. — Première classe des Grammots.

Cette classe de mots comprend les *substantifs* de toutes sortes, ainsi que les *noms de nombres* (adjectifs numéraux) français.

Ces deux sortes de mots sont réunies en **B** à cause de l'innombrable variété de leurs formes.

En effet, sans même parler des *noms*, il n'est pas de limite possible à l'énumération des *nombres*, soit cardinaux, soit ordinaux.

La distinction des nombres d'avec les noms sera aisément faite, puisque, dans la structure de *tout nom de nombre*, on retrouvera toujours exprimé un des mots représentant les notions de :

0, 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10 — 100 — 1,000 — 100,000 — 1,000,000.

Il suffira donc de connaître 15 mots pour distinguer des *substantifs* tous les *noms de nombres*, bien que ces deux sortes de mots aient la même structure.

Aspect. — Les NOMS et NOMBRES sont des mots qui, à l'ÉTAT NATUREL, commencent tous par une *consonne* et finissent par une *consonne* quelconque sauf **u** et **d**.

Variations. — Les seules *variations* qui peuvent affecter les vocables de cette classe de mots sont les suivantes :

Le **Genre** dans les Noms (*concrets* seulement).

La **Margueritation** dans les Noms (*abstrait* seulement).

Le **Nombre** dans les deux sortes : Noms et Numéraux.

La Règle de l'outil **U** et la Règle de la Marguerite seront employées à cet effet.

On remarquera également l'emploi de quelques TERMINAISON ABSOLUES pour obtenir certaines significations.

Il faut donner ici la définition des *Terminaisons absolues*.

Ce sont des désinences, sans existence propre, qui s'ajoutent à certains mots précis pour leur donner une signification spéciale.

Ex. : **om** est une TERMINAISON ABSOLUE, qui indique la *division précise* dans les *ordinaux* : **dison**, veut dire *le dixième*, la dixième partie.

Ces terminaisons sont dites « *absolues* » parce que : 1° Il n'est pas d'autre moyen d'exprimer ces significations (1), et 2° qu'*aucun autre mot de la Langue Bleue* ne se terminera par les lettres composant ces terminaisons absolues.

1^{re} Sorte. — LES NOMBRES

Comme le français, le **B** a deux espèces de nombres : les *cardinaux* et les *ordinaux*.

Ce sont des mots commençant toujours par une consonne quelconque et finissant par une consonne autre que **u** et **d**.

15 vocables, 4 règles de numération et 6 terminaisons absolues suffisent pour la connaissance complète de tous ces mots.

1^{re} Espèce : Les CARDINAUX

Les 15 CARDINAUX, souches de toutes les notions de *nombre*, sont :

1 ven	4 far	7 qep	10 dis
2 dov	5 kel	8 lok	100 son
3 ter	6 gab	9 nif	1,000 mel

« Zéro » est traduit **mol** ; un million, **mlon** ; un milliard, **mlar**.

La numération se forme comme suit :

1^{re} Règle. — En ajoutant **is** (abréviation de **dis**), au chiffre des unités pour former les *dizaines*.

Ex. : 30, **teris** ; 90, **nifis**.

2^e Règle. — En faisant précéder les unités de **di** (abréviation de **dis**) pour former les nombres de 10 à 20.

Ex. : 12, **didov** ; 18, **dilok**.

3^e Règle. — Les unités comprises entre les dizaines se placent, comme en français, *après* les dizaines.

Ex. : 41, **faris far** ; 75, **qepis kel**.

(1) Contrairement aux TERMINAISONS SECONDAIRES qui *pourront* aider à la formation des mots. En effet, les mots dont la finale sera une *terminaison secondaire* auront toujours le sens spécial apporté par cette *terminaison secondaire*, mais ne seront pas *obligatoirement* ainsi formés (V. p. 106).

4^e Règle. — Il faut arrêter le nom de nombre *chaque fois* que l'on rencontre un des mots **dis** (ou son abréviation **is**), **son**, **mel**.

Ex. : 1126, **mel venson dovis gab**.

Observations. — On remarquera que mille cent se traduit par mille *un* cent. 1900 pourra se traduire : **mel nifson** ou **dinifson**.

REMARQUES.

Les cardinaux serviront : à former les noms de *mois*, en y ajoutant le mot **mes**; les noms de *jour*, en y ajoutant le mot **tag**.

Ex. : Avril, **farmes**; mardi, **dovtag**.

Ils seront employés à la même place qu'en français pour désigner : 1^o les dates des mois; 2^o le rang des souverains.

Ex. : 14 septembre, **difar nifmes**; Henri IV, **Enrik far**.

Ils pourront s'employer au pluriel, et par conséquent avoir comme terminaison l'outil **u** :

1^o En cas de *substantivation* du nombre.

Ex. : J'ai tous les dix (aux cartes), **me tenko ate disu**.

2^o Pour indiquer les heures.

Ex. : Il est quatre heures, **qe sero faru**. Traduction littérale : cela est les *quatre*.

2^e Espèce : ORDINAUX

Les ORDINAUX se forment *toujours* à l'aide des *cardinaux*, en y ajoutant, suivant certaines significations spéciales, une *terminaison absolue* différente. Aucune indication de *genre* ne s'y trouvera exprimée.

Les *terminaisons absolues* employées à cet usage sont les suivantes :

em	pour indiquer le <i>rang</i>	Ex. : le deuxième	dovem-
ip	— la <i>multiplication précise</i>	— le triple	terip-
om	— la <i>division précise</i>	— le sixième	gabom-
am	— la <i>collectivité vague</i>	— la huitaine	lokam-
erl	— la <i>collectivité de sortes</i> (distinctifs).	— de sept sortes	qeperl-
olt	— la <i>collectivité de fois</i> (replicatifs).	— neuf fois	nifolt-

Les ordinaux subissent la variation du Nombre.

Ex. : Les premiers seront les derniers, **venemu sera lastu** (1).

(1) On remarquera que « dernier » se dit : **last**; ce mot est compris exceptionnellement dans cette classe.

Les ordinaux se placent toujours *devant* les substantifs auxquels ils se rapportent.

MANIÈRE de désigner L'HEURE (couramment).

L'heure est indiquée par les *cardinaux*.

L'heure *juste* par les cardinaux *au pluriel*.

La place d'un second nombre cardinal *au singulier* indique les minutes.

Jusqu'à la demie, le second nombre se place *après* le cardinal au pluriel ; à la demie, et *après* la demie, le cardinal au singulier se place *avant* le cardinal au pluriel indiquant *l'heure qui suit*. Exemples :

trois heures.	teru	<i>littéralement</i> :	les trois.
trois heures dix.	teru dis	—	les trois dix.
trois heures et quart	teru dikel	—	les trois quinze.
trois heures vingt-cinq	teru dovis kel	—	les trois vingt-cinq.
trois heures et demie	teris faru	—	trente les quatre.
trois heures quarante.	dovis faru	—	vingt les quatre.
quatre heures moins le quart.	dikel faru	—	quinze les quatre.
quatre heures moins dix	dis faru	—	dix les quatre.

Observations. — On peut compter ainsi avec le jour divisé en 24 heures.

Ex. : **dovis diloku**, veut dire vingt (minutes) *avant* la dix-huitième heure, c'est-à-dire : neuf heures quarante ou dix heures moins vingt du soir.

Les deux mots : **met**, *midi*, et **mon**, *minuit*, permettent les traductions courantes :

Ex. : midi moins vingt, **dovis met**. Il est préférable de traduire **dovis didovu**, soit : *vingt les 12*.

Une demi-heure se dira **dovler** ; un quart d'heure, **farler** ; l'heure, **ler**.

Si l'on veut exprimer les secondes, il faudra reprendre la règle habituelle avec le cardinal invariable.

Huit heures dix minutes vingt secondes, **lok Ieru dis mnitu dovis skantu**.

Le *quantième* du mois se traduit par **liksem** ; **liks**, voulant dire l'inconnu.

Ex. : Quel jour, quel quantième du mois sommes-nous ? **ne du tenko ka liksem**. Traduction littérale : nous — interrogation — avons — quel inconnu ?

Où : quel est le quantième du mois ? **ka du sero liksem** ? Traduction : Quel — interrogation — est — le quantième du mois.

2^{me} Sorte : LES NOMS

Les Noms comprennent en **B** les mêmes subdivisions qu'en français : *Noms propres*, *Noms communs*, *Noms composés*.

Noms propres. — Ces mots sont « hors la langue ». Sauf quelques vocables internationaux (continents, océans, mers) dont on trouvera une détermination orthographique recommandée, mais non imposée, au **DICIONNAIRE**, tous les autres mots s'écriront jusqu'à nouvel ordre comme dans leur pays d'origine ou tout au moins avec toutes leurs sonorités rendues, dans la mesure du possible, par les caractères de l'alphabet de la Langue Bleue.

Seuls les **NOMS PROPRES** commencent par une lettre majuscule dans les phrases *écrites* (1). Au point de vue *oral*, on peut avertir l'interlocuteur qu'il va s'agir d'un nom propre en faisant précéder ce vocable du mot-cadre **au** (prononcez : *a-ou*) (2).

La seule règle dont l'observation soit prescrite est l'emploi de la *terminaison absolue* **an** pour indiquer « l'habitant du lieu ».

Ex. : « Français », s'écrira **Francean** ou **Fransan**; la prononciation de « France » s'inscrivant facultativement avec les lettres du **B**, **Frans**.

Un « Londonien » sera pour un Français **Londresan** (ou) **Londrean**; pour un Anglais : **Londonan**. La ville de Londres s'appelant « London » en anglais (3).

Les **NOMS PROPRES** peuvent prendre la marque du *pluriel* (**u** final).

Au féminin, l'outil **u** est également usité devant ces noms; mais le mot garde alors la majuscule à l'intérieur du mot.

Ex. : Une Française, **an uFransan**.

Noms communs. Ces noms peuvent se diviser en : *noms abstraits* et *noms concrets*.

Tous les noms subissent l'influence du **Nombre**.

Le **GENRE** est toujours *naturel*; c'est-à-dire que l'arbitraire ne contribue pas à le déterminer (4). Tous les mots n'ayant pas dans la nature un sexe déterminé sont en **B** du genre *neutre*.

Le nom, représentant un être animé, ne donne qu'une indication générale de *collectivité de l'espèce*, sans indiquer le sexe.

Si l'on veut indiquer la *masculinité*, il faut employer le mot-cadre **stu** devant le mot substantif.

(1) On a vu (p. 49), qu'au commencement des phrases, il faut mettre un *petit trait* sous la majuscule pour indiquer qu'il s'agit d'un nom propre.

(2) Consulter le paragraphe concernant les *Mots-Cadres* (p. 61).

(3) Il sera aussi proposé dans le **VOCABULAIRE** un certain nombre de noms de baptême internationaux pour rendre les diverses formes d'un même prénom dans les diverses langues; mais ces noms seront d'un emploi purement facultatif.

(4) Contrairement à ce qui peut être constaté dans diverses langues. Ex. : *soleil*, masculin en français, féminin en allemand; *lune*, masculin en allemand et féminin en français.

Ex. : le mâle de l'espèce humaine **stu man**. — L'étalon, **stu kval**. — Le taureau, **stu bov**. — Le bélier, **stu kabr** (1).

La pluralisation ainsi que la féminisation générale s'effectueront à l'aide de l'outil **u** comme suit :

kval , le cheval;	kvalu , les chevaux.
akval , la jument (2);	ukvalu , les juments.
spilor , le joueur;	spiloru , les joueurs.
uspilor , la joueuse;	uspiloru , les joueuses (3).

On voit que le PLURIEL se forme toujours par la *suffixation* de l'outil **u** et que le FÉMININ *naturel* est rendu par la *préfixation* de l'outil **u**.

Il existe un autre état féminin à traduire, celui que la *civilisation* confère à la femme par suite de la situation de son époux.

Le « *féminin de civilisation* » est exprimé par la terminaison **in**.

Ex. : l'empereur, **ksar**; l'impératrice, **ksarin**; le roi, **reks**; la reine, **reksin**, le prince, **prins**; la princesse, **prinsin**; le baron, **barn**; la baronne, **barnin**.

De même : la femme du patron boulanger, **panostin**; la femme de l'ouvrier boulanger, **panistin** (4).

Il est enfin 30 mots qui auront un vocable spécial pour désigner la notion masculine et la féminine; ils indiquent tous une situation humaine, familiale ou de relation sociale (V. VOCABULAIRE, Lib. 1, p. 133).

Les principaux d'entre eux sont :

man , homme;	fem , femme;	spos , mari;	vab , épouse.
knab , garçon;	gerl , fille (sexe);	qolt , célibataire;	qalt , vieille fille.
per , père;	mer , mère;	vof , veuf;	vav , veuve.
les , fils;	feg , fille (enfant);	prom , fiancé;	pram , fiancée;
rer , frère;	sar , sœur;	sor , monsieur;	mam , madame.
louk , oncle;	tant , tante;	sir , monsieur (respectueux (5));	dam , dame (respectueux).
nof , neveu;	nes , nièce;	mos , jeune homme;	mis , mademoiselle.
prent , (un) parent;	praut , (une) parente;		

(1) On peut ainsi former de la même manière les noms de tous les animaux mâles.

(2) On peut ainsi former de la même manière les noms de tous les animaux femelles.

(3) Voir, pour la compréhension de ces mots, les *terminaisons secondaires*, p. 108, parmi lesquels la syllabe **or**, indiquera l'acteur.

(4) La terminaison secondaire **ost**, = *chef de maison, patron*; **ist** = *employé, ouvrier* (V. p. 108).

(5) Si l'on veut être encore plus respectueux, on sait que l'on peut remplacer toutes les formules protocolaires par un mot-cadre : **vu**.

Ex. : A Sa Majesté l'empereur Nicolas II. **Id vu ksar Nikolas dov**.

MANIÈRE d'exprimer les RELATIONS DE FAMILLE.

Au *second* degré redoubler les deux premières lettres. Ex. : grand-père, **peper**.
Aux degrés plus éloignés, préfixer le cardinal. Le nombre indiquera le degré de parenté. Ex. : arrière-arrière petit neveu, **farnof**.

Les parentés apportés par la *loi* sont indiquées par la *préfixation* du mot **lek**, *loi*.

Ex. : **lekmer**, belle-mère; **lekrer**, beau-frère.

L'indication de l'*alliance* se fait par la suffixation du mot **lel**, *alliance*.

Ex. : **perlel**, alliance du côté paternel; **vablel**, alliance du côté de l'épouse.

De la réunion des deux indications précédentes, on peut en deux mots déterminer d'une manière précise les relations de famille :

Ex. : le beau-père, père de l'épouse, est : **vablel lekper**.
le beau-père, père de l'époux, est : **sposlel lekper**.
le beau-père, mari de la mère, est : **merlel lekper**.

MARGUERITATION DES NOMS

La RÈGLE DE LA MARGUERITE s'applique en général à des noms *abstrait*; pourtant, si le sens apporté par cette variation dans un mot concret est précis, on pourra au besoin s'en servir, pourvu que cette application ne puisse laisser aucune incertitude.

On sait que la *margueritation* est absolument *facultative*.

Elle constitue simplement une manière rapide d'exprimer une pensée lorsque le mot propre manque à la mémoire.

Ex. : On connaît le mot : *amour lov*. Si l'on veut exprimer un état intensif de cette notion : la *passion*, on pourra dire : **elov**, si l'on ne connaît pas le mot **pasm**. Le paroxysme de la même notion pourra se traduire par **ilov** (V. p. 27).

Les sens des préfixations vocales (V. *Interjections*), seront les suivantes :

i, indiquera la notion poussée à son *paroxysme*. *passionnément*.
e, indiquera la notion avec idée d'*extension*, d'*exubérance*. *beaucoup de*.
o, indiquera la notion avec idée de *restriction*. *un peu de*.
a, indiquera la notion avec idée de *manque*. *pas du tout de*.

Il est évident que des mesures *matérielles* ne peuvent, en général, être rendues par la *Margueritation* qui est surtout réservée aux expressions d'intensités *morales*.

Deux terminaisons *secondaires* **as**, **et**, serviront pour l'*augmentatif* ou le *diminutif* et indiqueront les *dimensions matérielles*.

Ex. : **spon**, cuillère; **sponas**, louche, grande cuillère; **sponet**, petite cuillère.

Noms composés. — On vient de voir que quelques mots composés sont formés par *juxtaposition*; la plupart de ces mots auront comme première syllabe un nom de nombre facile à reconnaître.

Il faut dire aussi qu'un grand nombre d'expressions usuelles nécessitant un groupe de mots en français seront exprimés en **B** par un seul *vocab*, ainsi qu'on le constatera au VOCABULAIRE.

Ex. : chemin de fer, **rel**; bateau à vapeur, **stimer**; le bon marché, **qip**.

Pour la formation des véritables *mots composés*, les règles suivantes sont adoptées :

- 1° Il ne peut y avoir que *deux* termes dans un mot composé;
- 2° Les deux termes formatifs sont presque toujours des *noms*;
- 3° La notion *principale* est toujours énoncée la dernière;
- 4° Les deux portions du mot sont reliées par l'outil **u** qui, dans ce cas seulement, se trouve à l'intérieur (1) et au milieu d'un mot.

L'outil **u** devient ainsi une sorte de *trait-d'union* à la fois *oral* et *écrit*.

EXEMPLES de NOMS COMPOSÉS.

vintumilv , moulin à vent,	de vint , vent	et milv , moulin.
kafumilv , moulin à café,	de kaf , café	et milv , moulin.
stimumilv , moulin à vapeur,	de stim , vapeur	et milv , moulin.
dormukar , wagon-lit,	de dorm , sommeil	et kar , wagon.
kilukram , kilogramme,	de kil , 1000 fois plus	et kram , gramme.
terumes , trimestre,	de ter , trois	et mes , mois.

La pluralisation des noms composés s'effectue comme celle des noms ordinaires.

Ex. : Les wagons-lits, **dormukaru**.

FORMATION DES MOTS PRÉCIS

La PREMIÈRE PARTIE de ce livre a donné toutes les indications *théoriques* à ce sujet.

La TROISIÈME PARTIE : le **Vocabulaire** montrera, par ses exemples, l'application des règles de transformation dans la *pratique*.

Néanmoins, il faut donner à la fin de la classe de mots, les **NOMS** et **NOMBRES**, une indication sommaire de cette formation pour la raison suivante :

Sauf les adverbes simples, tous les mots précis de la **Langue Bleue**

(1) L'outil **u** se trouve également à l'intérieur d'un mot dans la forme passive des verbes. Sa place très caractéristique en ce cas est facile à reconnaître; c'est toujours l'avant-dernière lettre d'un mot dont la dernière lettre est une voyelle.

sont dérivés des NOMS OU NOMBRES considérés comme SOUCHES du langage.

Cette dérivation se forme toujours par *allongement* de la finale.

Cette formation *gonflante, développante*, des mots se conforme à celle observée dans l'évolution des langues vivantes.

Les trois autres classes des MOTS PRÉCIS : *Verbes, Attributifs et Modificatifs*, se formeront donc comme suit, ainsi que nous l'avons déjà étudié (V. p. 41).

Du Nom (ou nombre)	{	le VERBE sera dérivé en y ajoutant une <i>voyelle</i> .
		l'ATTRIBUTIF sera dérivé en y ajoutant une <i>voyelle</i> plus d .
		le MODIFICATIF sera dérivé en y ajoutant une <i>voyelle</i> plus q .

EXEMPLE de FORMATION :

Le mot *amour* étant **lov**, nous aurons les formes de DÉRIVATION possibles suivantes dans les *mots précis* :

VERBE (N + v)	ATTRIBUTIFS (N + v d)	MODIFICATIFS (N + v q)
lova.	lovad.	lovaq.
love.	loved.	loveq.
lovi.	lovid.	loviq.
lovo.	lovod.	lovoq.

Il n'en faut pas conclure que *forcément* tous les mots précis formables de la sorte seront établis, mais bien seulement que tous *pourraient* l'être si le *bon sens* le permettait ou si la nécessité de l'expression d'une pensée l'exigeait (1).

Cette formation *absolument régulière* apporte cependant un avantage considérable : la possibilité *d'oublier toute notion verbale, adjectivale ou adverbiale*, puisque, à l'aide de quelques règles qui vont être exposées, ces notions peuvent être rétablies *instantanément*.

La conséquence pratique de cette faculté est que dans le DICTIONNAIRE futur de la **Langue Bleue** pourra également être omise l'énumération de tous les vocables appartenant aux trois classes de mots : *Verbes, Attributifs, Modificatifs* (2).

(1) Voir note p. 91.

(2) Sauf les *adverbes simples*.

LES VERBES

VI^e Partie du Discours. — Deuxième classe des Grammots.

Définition. — Cette classe de mots comprend les mêmes mots que la classe correspondante en français, à l'exception de tous les *Participes* rejetés hors du Verbe.

En effet, les Participes sont répartis suivant leurs sens, dans les deux classes de mots *Attributifs* et *Modificatifs* qui vont être traitées plus loin.

La véritable définition du mot verbal de la Langue Bleue est : *un mot qui signifie « avec temps »*.

Aspect. — La seule variation que peut subir le mot verbal **B** à l'ÉTAT NATUREL est celle du *temps*; et à l'ÉTAT FORMEL, celles de l'*antériorité*, de la *passivité* et de la *margueritation*.

Le verbe est *invariable* en MODE et en PERSONNE.

La variation de la PERSONNE se trouve exprimée par le nom (ou le pronom), *sujet* qui sera toujours placé *avant* le mot verbal.

La variation du MODE s'effectue en dehors du mot verbal comme suit :

Le mode *participe* est rejeté dans d'autres classes de mots; il aura les ASPECTS de ces autres classes.

Le mode *conditionnel* n'existe pas.

Les modes subsistant sont au nombre de quatre, dont voici les caractéristiques (V. p. 22) :

- 1^o INFINITIF, *absence* de tout mot sujet;
- 2^o INDICATIF, *présence* d'un pronom personnel sujet au *nominatif*,
- 3^o EXCLAMATIF, — — — — — au *vocatif* (1);
- 4^o SUBORDONNÉ, *présence* d'un des deux mots-cadres **ku** ou **kanu** placés entre la proposition principale et la subordonnée.

(1) Si le sujet du verbe est un *nom*, il faut employer dans ce cas un personnel au *vocatif* après ce nom. La phrase **man komo**, veut dire : « L'homme vient ». Si l'on voulait interpeller quelqu'un et dire : « homme! viens! », il faudra traduire : **man et komo**, c'est-à-dire : Homme! toi! viens!

Étudions les changements possibles du mot verbal :

1° : **TEMPS**. — Nous savons que le verbe est dérivé du nom-souche par adjonction d'une des quatre voyelles **a, e, i, o**.

Par conséquent, le verbe à l'état naturel sera toujours un mot d'au moins DEUX SYLLABES qui commencera par une consonne et finira par une voyelle.

Soit : $N + a$, ou $N + e$, ou $N + i$, ou $N + o$.

On a vu (p. 24) qu'un temps nouveau était créé en **B** : l'éternel.

Ce temps donne une notion du verbe, incluant à la fois le passé, le présent ET le futur.

En donnant les significations suivantes aux voyelles finales : **i** éternel, **o** présent, **e** passé, **a** futur, nous aurons quatre infinitifs qui représenteront le mot verbal contenant une conception spéciale du temps.

Ex. : **lovi**, aimer éternellement, toujours, véritable infinitif.
lovo, aimer dans le présent, en ce moment, idée transitoire.
love, aimer dans le passé, avoir aimé.
lova, aimer dans le futur, devoir aimer... plus tard.

On voit qu'il est inutile de donner aucune antériorité à ce mode impersonnel, puisque, par les quatre formes fixées, il permet d'exprimer toutes les diverses situations possibles.

Au contraire, pour exprimer la perfection de l'acte accompli dans les modes personnels, on aura recours à l'outil **u**, qui apportera la faculté de traduire l'antériorité de chacun de ces temps, ce qui supprimera l'emploi des auxiliaires dans la VOIX ACTIVE.

Outre les INFINITIFS déjà formés, la conjugaison de la VOIX ACTIVE s'établira comme suit :

Au MODE INDICATIF :

Temps ÉTERNEL	{	simple, indicatif	me lovi ,	j'aime (toujours).
		antérieur, imparfait	me ulovi ,	j'aimais.
— PRÉSENT	{	simple, indicatif transitoire	me lovo ,	j'aime en ce moment.
		antérieur, passé indéfini . .	me ulovo ,	j'ai aimé.
— PASSÉ	{	simple, passé défini	me love ,	j'aimai.
		antérieur (ou plus-que-parfait)	me ulove ,	j'eus ou j'avais aimé.
— FUTUR	{	simple	me lova ,	j'aimerai.
		antérieur	me ulova ,	j'aurai aimé.

AU MODE EXCLAMATIF et au MODE SUBORDONNÉ, les temps *antérieurs* seront inutiles dans la *pratique*.

Pour obtenir les temps simples de ces deux autres modes, il suffit, dans le mode EXCLAMATIF (impératif), de changer le personnel *nominatif* en *vocatif* (c'est-à-dire le même vocable retourné).

EX : Toi! aime en ce moment (prière ou ordre) — **et lovo!**

On voit, en effet, que, dans cet exemple, les 2 lettres composant le personnel, employé au mode *exclamatif*, sont : « e, t » tandis qu'au mode *indicatif* le pronom « tu » est formé par les lettres : « t, e ».

Au mode SUBORDONNÉ les sens nécessaires sont facilement obtenus à l'aide de 2 mots-cadres (V. p. 22 et 62).

(Avec idée affirmative) : **ku me lovo**, que j'aime; **ku me love**, que j'aie aimé; **ku me lova**, que j'aimerai.

(Avec idée négative) : **knu me lovo**, que je n'aime pas; **knu me love**, etc.

On sait que l'indication de la PERSONNE ne change pas la forme du mot verbal.

L'exemple d'un temps suffira donc à donner toute la physionomie de la conjugaison dont le SCHEMA COMPLET se trouve à la page suivante.

EXEMPLE D'UN TEMPS COMPLET :

Passé de l'indicatif du verbe AIMER : **lovi**.

De l'infinitif passé **love**, *avoir aimé*, on aura, suivant la règle de dérivation :

me love	j'aimai.
te love	tu aimas.
ve love	vous aimâtes (en s'adressant respectueusement à une seule personne).
se love	il aimait.
le love	elle aimait.
qe love	il (ccla) aimait (le sujet étant neutre).
ne love	nous aimâmes.
pe love	vous aimâtes (en s'adressant familièrement à plusieurs personnes).
ge love	vous aimâtes (en s'adressant respectueusement à plusieurs personnes).
be love	ils aimèrent.
fe love	elles aimèrent.
de love	ils aimèrent (le sujet étant neutre).

On va constater qu'à tous les modes *la même voyelle finale caractéristique* d'un temps persiste invariablement, et que la *dérivation des temps* est très facile à comprendre.

SCHEMA DE LA CONJUGAISON

1° : MODE INDICATIF

DU MODE INFINITIF :

éternel	présent	passé	futur
\overbrace{Ni}	\overbrace{No}	\overbrace{Ne}	\overbrace{Na}
On obtient avec le pronom personnel au <i>nominatif</i> (P) :			
indicatif éternel	indicatif présent	passé défini	futur simple
$\overbrace{P Ni}$	$\overbrace{P No}$	$\overbrace{P Ne}$	$\overbrace{P Na}$
Par la préfixation de l'outil u , on obtient :			
imparfait	passé indéfini	passé antérieur et plus-que-parfait	futur antérieur
$\overbrace{P uNi}$	$\overbrace{P uNo}$	$\overbrace{P uNe}$	$\overbrace{P uNa}$

2° : MODE EXCLAMATIF (*Impératif*).

DU MODE INFINITIF :

éternel	présent	passé	futur
\overbrace{Ni}	\overbrace{No}	\overbrace{Ne}	\overbrace{Na}
On obtient avec le pronom personnel au <i>vocatif</i> (p) :			
exclamatif éternel	exclamatif présent	exclamatif passé	exclamatif futur
$\overbrace{p Ni}$	$\overbrace{p No}$	$\overbrace{p Ne}$	$\overbrace{p Na}$
			(conditionnel) (1)

3° : MODE SUBORDONNÉ

Les mots-cadres de subordination **ku** ou **knu**, placés devant chacun des temps SIMPLES mentionnés dans le mode *indicatif* donneront :

Avec notion affirmative : ku	}	P Ni, subjonctif éternel.
— négative : knu		
— affirmative : ku	}	P No, subjonctif présent.
— négative : knu		
— affirmative : ku	}	P Ne, subjonctif passé.
— négative : knu		
— affirmative : ku	}	P Na, subjonctif futur.
— négative : knu		

(1) On sait que le conditionnel disparaît de la conjugaison. L'exclamatif futur pourra servir dans certains cas pour remplacer cette notion au présent.

De même, le *conditionnel passé* pourrait s'exprimer par un *exclamatif futur passé* de forme **p uNa**.

2^e : VOIX. — On comprend qu'il n'y a aucune difficulté possible dans la conjugaison de la voix ACTIVE, qui vient d'être étudiée.

Les autres voix sont : la voix PASSIVE et la voix PRONOMINALE.

Dans chacune de ces deux autres voix, UNE RÈGLE suffit pour connaître toute la conjugaison.

RÈGLE POUR TRANSFORMER LA VOIX ACTIVE EN PASSIVE :

Dans le mot verbal *actif*, intercaler l'outil **u** avant la voyelle finale. Ceci à tous les modes, tous les temps, toutes les personnes.

Ex. : **me love**, j'aimai; **me lovue**, je fus aimé.
 me lova, j'aimerai; **me lovua**, je serai aimé.

On voit que tous les AUXILIAIRES *obligatoires* du français dans la VOIX PASSIVE sont *supprimés* en **B**. (1)

RÈGLE POUR TRANSFORMER LA VOIX ACTIVE EN RÉFLEXE :

Si le réflexe est *affirmatif*, faire précéder le mot verbal *actif* du mot-cadre **su**, et, si le réflexe est *négalif*, du mot-cadre **snu**.

Ceci à tous les modes, tous les temps, toutes les personnes.

Ex. : **me love**, j'aimai; { **me su love**, je m'aimai.
 { **me snu love**, je ne m'aimai pas.

Le VERBE IMPERSONNEL s'exprime par la 3^e personne du singulier, genre neutre.

Ex. : **ue plovo**. il pleut. Traduction littérale : *cela pleut*.

Variantes du Verbe. — On sait que le mot-cadre : **nu**, exprime la *négalion*; **du**, l'*interrogation affirmative*; **tnu**, l'*interrogation négative*; nous aurons donc, pour exprimer ces diverses variantes de conjugaison, à employer un de ces mots-cadres à tous les modes, tous les temps et toutes les personnes; les mots employés restant *toujours placés dans le même ordre*. Exemples :

me love, j'aime.
me nu love, je n'aime pas.
me du love, aimé-je ?
me tnu love, n'aimé-je pas ?

(1) On vient de voir (p. 86) que les *auxiliaires* sont également supprimés de la voix active.

Il n'y a donc aucun *auxiliaire obligatoire* en **B**.

Pour quelques notions très usuelles, on peut se servir *facultativement* de huit *mots-cadres* appelés *auxiliaires accessoires* (Voir p. 62).

Place du Verbe dans la phrase. — Le verbe est toujours précédé du nom (ou pronom) *sujet*; il est immédiatement suivi d'un adverbe (s'il existe un modificatif dans la phrase), puis du nom (ou pronom) *objet*, et ensuite des autres noms ou pronoms *compléments indirects*.

La phrase française : « Je le lui ai donné hier », sera ainsi construite en B : *je* (sujet), *ai donné* (verbe), *hier* (modificatif), *cela* (objet), *à lui* (complément indirect).

Lorsque des mots-cadres doivent être placés devant le verbe, ils se trouveront *entre* le sujet et le verbe, et, dans un ordre tel que le plus rapproché du verbe soit celui dont la connaissance intéresse le plus la notion verbale (1).

Il faut se rappeler qu'en cas de négation au mode subordonné, la négation est incluse dans le mot **knū** entre les deux phrases.

Ex. : il faut { que j'aime : } **qe nanko** { **ku me lovo.**
 que je n'aime pas : } **knū me lovo.**

En cas d'interrogation négative avec réflexe, c'est le réflexe qui contient la négation.

Ex. : Est-ce que je ne m'aime pas ? **me du snu lovo ?**

On sait aussi que, quel que soit le mode, la *position* des mots ne varie *jamais*.

EXEMPLES DES DIVERSES VARIANTES DU VERBE :

Positif.

Tu viens.	te komo	
Viens!	et komo!	(Exclamatif: prière, appel ou ordre).
Viens-tu ?	te du komo?	(Interrogation simple).
Viens-tu!	et tu komo!	(Interrogation exclamative avec notion d'ordre ou prière).

Négatif.

Tu ne viens pas.	te nu komo.	
Ne viens pas!	et nu komo!	(Exclamatif: prière, appel ou ordre).
Est-ce que tu ne viens pas ?	te tnu komo?	(Interrogation simple).
Ne viens-tu pas!	et tnu komo!	(Interrogation exclamative avec notion d'ordre ou de prière).

(1) Prenons un exemple très compliqué qui sera d'une application pratique bien rare, mais qui résoudra toutes ces questions de positions.

La phrase : « Est-ce que je ne commence pas à m'aimer de nouveau (en ce moment) ? » se rendra ainsi : **me du snu oa ru lovo**. Le sujet est en tête, le verbe au présent transitoire à la fin de la phrase.

Les idées accessoires sont : 1° interrogation ; 2° réflexe ; 3° négation ; 4° commencement d'exécution ; 5° répétition de l'acte.

Or, le verbe est évidemment « realimer », ce qui est ensuite le plus « intéressant » est le commencement d'exécution, puis la négation de ce fait, ensuite le réflexe et, en dernier lieu seulement, l'interrogation.

On placerait les mots-cadres différemment que cela n'aurait du reste qu'une importance relative, puisque la compréhension n'en serait pas moins possible.

DE LA MARGUERITATION dans les VERBES

Puisque certains substantifs subissent la variation de la MARGUERITATION (V. p. 82), il est évident que les verbes issus des noms affectés par cette règle seront eux-mêmes « *margueritables* ».

Ex. : Si de **ilov**, *idolâtrie*, on veut former un verbe, on voit qu'il n'y a qu'à ajouter une voyelle à ce nom pour le « *verbiifier* » ; **ilovi** signifiera donc : *idolâtrer*.

SIGNIFICATION DU VERBE par rapport au Nom-Souche.

La première classe des mots précis du langage : les NOMS et NOMBRES, étant adoptée pour former les racines, pour devenir les SOUCHES de tous les autres GRANMOTS, il convient d'exposer comment les *noms* se transforment en notions *verbales*.

Les principes qui doivent guider dans cette opération sont les suivants :

1° : La « *verbification* » du *nom-souche* devra indiquer la *manifestation verbale la plus usuelle* ;

2° : La transformation de la notion substantive en mot verbal se fera par l'intermédiaire des significations suivantes et dans cet ordre :

- 1° Être dans l'état de... ou avoir ;
- 2° Accomplir ;
- 3° Faire usage de.

3° : Si le premier essai de transformation ne donne aucune signification que le « *bon sens* » puisse approuver, il faudra passer à la seconde opération et de même, si nécessaire, à la troisième (1).

(1) Voir pour plus amples explications la note page 41-42.

Comme de juste, certains noms ne pourront se « *verbiifier* » avec bon sens.

Il est impossible d'utiliser comme verbe, un substantif tel que « *côtelette* ».

Les sens verbaux « être à l'état de *côtelette* » ou « accomplir *côtelette* » ne veulent rien dire, pas plus que « faire usage de *côtelette* ». De tels substantifs ne peuvent devenir « *verbes* ».

LES ATTRIBUTIFS

VII^e Partie du Discours. — Troisième Classe des Grammots.

Définition. — Les ATTRIBUTIFS sont des Grammots ayant pour objet d'exprimer les diverses *manières d'être* des substantifs.

Ils comprennent les *adjectifs qualificatifs* et *participes* du français à l'exception de la notion *gérondive* de ces derniers, représentée par le participe présent avec idée d'action (lorsque le mot « en » est exprimé ou sous-entendu).

Aspect. — Suivant la règle de formation des mots, l'ATTRIBUTIF sera toujours un vocable dissyllabique d'au moins cinq lettres et, quel que soit son état (*naturel* ou *formel*), il sera toujours terminé par la consonne **ɔl**, FINALE caractéristique de cette classe de mots.

A l'état *naturel*, les ATTRIBUTIFS commenceront par une consonne.

A l'état *formel*, par une des voyelles ou l'outil **u**.

Variation. — L'unique *état formel* des ATTRIBUTIFS est celui apporté par l'expression des *degrés de comparaison*, les attributifs étant toujours *invariables en genre et en nombre*.

LES DEGRÉS DE COMPARAISON sont établis par l'application de la *Règle de la Marguerite*, et, en cas de *comparaison égalitaire*, par la préfixation de l'outil **u**.

Exemples d'un ATTRIBUTIF à ses divers degrés de comparaison (1) :

Degrés de comparaison pure :		Expressions de rapport avec un autre mot :	
le plus craintif	ipored	le plus courageux de	ipraved of.
plus craintif	cpored	plus courageux que	epraved ko.
aussi craintif	upored	aussi courageux que	opraved ko.
moins craintif	opored	moins courageux que	opraved ko.
le moins craintif	apored	le moins courageux de	apraved of.

(1) On pourrait sans inconvénient se servir également des adverbes **pliq** plus, **leq** moins, mais la MARGUERITATION donne des traductions préférables par leur concision.

Significations des attributifs. — L'attributif se forme du nom, mais cette transformation passe par l'intermédiaire du *mot verbal*, et c'est à ce dernier mot que le **d** caractéristique de cette classe est ajouté.

Cette transformation, déjà exposée (V. p. 41-44), est la suivante :

Nom + voyelle + d.

Or, comme *nom + voyelle* est le *verbe*, on voit que l'attributif sera toujours « le mot verbal plus un **d** ».

Les *attributifs* finiront donc tous par **ad, ed, id, od**.

Chacune de ces terminaisons aura un sens spécial :

id, le sens d'un participe présent, avec notion de qualité *éternelle*.

od, le sens d'un participe présent, avec notion de qualité *transitoire*.

ed, le sens d'un adjectif qualificatif *général* (ou participe passé).

ad, le sens d'un adjectif qualificatif avec notion de *possibilité* ou de *devoir*.

Exemples des ATTRIBUTIONS DE SIGNIFICATION (1):

lovid,	aimant (toujours);
lovod,	aimant (en ce moment);
loved,	aimé;
lovad,	aimable (qui peut ou doit être aimé).

Par suite de la facilité de « fabrication » des ATTRIBUTIFS, on comprendra sans peine qu'il sera possible de n'inscrire aucun attributif dans le DICTIONNAIRE.

Leur formation s'effectuera naturellement par l'adjonction aux *noms-souches* d'une des terminaisons : **ad, ed, id, od**.

Il faut rappeler qu'aucun attributif ne peut être employé *substantivement* ni *adverbialement*.

Place des attributifs. — L'attributif se place toujours *après* et *immédiatement après* le nom qu'il qualifie.

Les *régimes* de l'attributif se placent après lui; en cas d'embaras dans la détermination de la préposition qui les gouverne, on peut toujours employer le connectif général de subordination **io** (V. p. 61).

(1) La répartition exacte de ces trois premiers sens permet la suppression du verbe « être », *copule*, dans certains cas. L'idée qualificative rentre dans le sens du mot verbal lui-même et sera exprimée par le verbe seul.

Aussi, lorsqu'on est en présence d'un qualificatif français qui peut s'inclure dans le *verbe*, il est recommandé de former la phrase de cette manière.

On obtiendra par exemple pour : « Je suis malade » la traduction : **me ialgo**, « je suis en l'état de maladie en ce moment », de même que pour : « je suis bon » **me bono**, « je suis âgé de... » **me iago**.

LES MODIFICATIFS

VIII^e Partie du Discours. — Quatrième Classe de Grammots.

Définition. — Les MODIFICATIFS sont des *Grammots* ayant pour objet d'exprimer :

- 1° Une détermination *modificative* dans l'action ou dans la qualité.
- 2° Une phrase elliptique dont le sens condensé en un *seul* mot peut également modifier la phrase.

Cette classe de mots comprendra les vocables suivants :

- 1° Les participes présents français au *gérondif* (c'est-à-dire le participe accompagné du mot « *en* » exprimé ou sous-entendu) ;
- 2° Les adverbes de qualité ;
- 3° Les adverbes simples.

Aspect. — Les MODIFICATIFS sont en **B** de deux sortes :

- A. — Le participe présent (*gérondif*) et les adverbes de qualité ;
- B. — Les adverbes simples.

La *caractéristique* de tous les modificatifs est leur terminaison : consonne **u**.

A l'état *naturel*, les MODIFICATIFS commencent tous par une consonne.

Le seul *état formel* qu'ils puissent avoir est la *graduation* (*degrés de comparaison*).

Ils suivent alors la *règle de la Marguerite* et, comme les attributifs, commencent par une voyelle, qui varie suivant le degré de comparaison, (outil **u** pour la notion d'*égalité comparative*).

Les deux sortes de modificatifs ont chacune un aspect distinct :

A. — Les participes présents (*idée d'action*) et les adverbes de *qualité*, à l'état *naturel*, sont des mots d'au moins cinq lettres et dissyllabiques ; leur dernière syllabe est constituée par les désinences **au**, **eu**, **iu**, **ou**.

B. — Les adverbes simples sont des mots d'une syllabe à l'état *naturel*, ayant au plus quatre lettres. Ils peuvent être de deux syllabes et

avoir cinq lettres, lorsqu'ils sont affectés par la *margueritation*; dans ce cas, la *première syllabe* de ces mots est formée par la voyelle indicative du degré de comparaison.

A l'état *naturel*, au contraire, les ADVERBES SIMPLES sont toujours d'une des trois formes suivantes (1) :

1^o: **cvŋ**. Ex.: **moŋ**. — 2^o: **ccvŋ**. Ex.: **pliŋ**. — 3^o **cv** $\left\{ \begin{array}{l} \mathbf{iŋ} \\ \mathbf{aŋ} \\ \mathbf{rŋ} \end{array} \right.$ Ex.: **nalŋ**, **benŋ**, **lorŋ**.

A. — 1^{re} Sorte : *Gérondifs* et *Adverbes de qualité*.

Significations. — D'après les RÈGLES DE FORMATION des mots (V. p. 41), on sait que les mots de la première sorte des modificatifs sont formés du *Nom-souche* par addition des syllabes **aŋ**, **eŋ**, **iŋ**, **oŋ**; ou encore, du *verbe* à ses divers temps par la seule adjonction du **ŋ** caractéristique de cette classe.

Cette transformation, déjà exposée (V. p. 44), est la suivante :

Nom + voyelle + **ŋ**.

Or, comme : « *nom + voyelle* » n'est autre chose que le *verbe*, on comprend que le modificatif sera toujours : « le mot verbal plus un **ŋ** ».

Les modificatifs de la première sorte finiront donc tous par **aŋ**, **eŋ**, **iŋ**, **oŋ**.

Chacune de ces terminaisons aura un sens spécial, et ce sens sera fixé par celui des attributifs correspondants en **ad**, **ed**, **id**, **od** (V. p. 93).

- aŋ**, le sens d'un participe présent avec notion d'action *éternelle*.
- oŋ**, le sens d'un participe présent avec notion d'action *transitoire*.
- eŋ**, le sens d'un adverbe de qualité pris *en général*.
- iŋ**, le sens d'un adverbe de qualité avec notion de *possibilité* ou de *devoir*.

Exemples des ATTRIBUTIFS DE SIGNIFICATION :

- loviŋ**, aimant (*en aimant*) toujours.
- lovoŋ**, aimant (*en aimant*) en ce moment.
- lovcŋ**, *aimément*, avec amour.
- lovaiŋ**, aimablement. (Voir sens de **lovad**, page 93).

Cette similitude de fixation du sens dans les sonorités finales des ATTRIBUTIFS et des MODIFICATIFS permettra, dans la pratique, une transformation rapide de l'idée de qualité en notion modificative d'action; et ce, par un simple changement du **d** final, caractéristique de l'*attributif*, en **ŋ** final, caractéristique du *modificatif*.

(1) Sauf dans quelques mots qui seront des adverbes simples *composés*. Leur première syllabe consistera en un nom de nombre. Ex. : avant-hier, **dovugeŋ**.

Par suite de la facilité de « fabrication » des modificatifs de cette sorte, on comprend qu'aucun d'entre eux ne se trouvera dans le DICTIONNAIRE.

Leur formation s'effectuera naturellement par l'adjonction à un *Nom-souche* d'une des terminaisons : **aq**, **eq**, **iq**, **oq**.

B. — 2^e Sorte : *Adverbes simples*.

Ces mots sont l'expression concise de toute une série d'idées en un seul vocable.

Il est impossible de donner aucune indication pour la *signification* spéciale de chacun des adverbes simples (1).

Tout ce qu'il est possible de faire pour en faciliter l'usage est d'en réduire le nombre le plus possible.

On verra qu'environ 90 vocables serviront en ce cas ; il importe de les apprendre (V. le *Dictionnaire des Motules*).

Variations. — On vient de voir que la seule variation qui influe sur les modificatifs est la *graduation*. Elle s'opère dans les deux sortes d'adverbes (comme dans les attributifs), par la *Règle de la marguerite* et une des règles de l'outil **u** (2).

Place des modificatifs dans la phrase. — La place des modificatifs est toujours la suivante :

Si le modificatif a des régimes, *devant* ces régimes : en cas d'hésitation pour traduire la préposition qui les relie entre eux, on peut se servir du connectif général **io**, mot-cadre de rapport de subordination précise.

En ce qui concerne le modificatif *isolé*, sa place est :

1^o Immédiatement *après* le VERBE qu'il modifie (même avant le complément direct) (3).

2^o Immédiatement *avant* le qualificatif (ou attributif), ou l'adverbe (ou modificatif) qu'il modifie.

On sait enfin (V. p. 65) que les adverbes de lieu et de situation sont toujours exprimés par des motules (connectifs, prépositions) afin de n'avoir qu'un vocable pour rendre une pensée.

Ex : cours devant moi !	et reno ik me ?
cours (en) avant !	et reno ik ?

(1) Ils se terminent tous par le **q** caractéristique. Ex : **geq**, hier ; **steq**, toujours.

(2) Se référer au tableau des degrés de comparaison des ATTRIBUTIFS, p. 92.

On pourrait également se servir des adverbes **moq**, très ; **paq**, peu ; **pliq**, plus ; **leq**, moins.

(3) Cette règle est également appliquée dans les phrases interrogatives.

TROISIÈME PARTIE

SYNTAXE

4^e Règle-Base : **1 phrase = 1 construction.**

La SYNTAXE d'une langue devrait présenter les règles de la construction des *mots* aussi bien que celle des *phrases*.

Il a été donné, aux divers chapitres de la THÉORIE (I^{er} Livre) et de la GRAMMAIRE (II^e partie du II^e Livre), de si longues explications sur la formation des mots et sur leurs diverses variations qu'il me paraît inutile de répéter la liste des ASPECTS des mots **B** à leur *état naturel* ou à leur *état formel* (V. Tableaux, p. 14, 34-36).

On ne trouvera donc ici que les *règles de position* des divers mots dans la *phrase*.

D'après le principe de la 4^e RÈGLE-BASE du **B**, ces règles ne doivent comporter *aucune exception*.

Cette *rigidité* dans la construction de la phrase, malgré la contrainte imposée, sera d'un grand secours pour saisir le sens, non seulement de la proposition tout entière, mais encore de chacun des mots la composant.

En effet, la connaissance d'un des mots de la phrase pourra aider à la compréhension des autres vocables, si chacun des mots doit TOUJOURS se trouver à *une même place*.

De plus, si un *type de phrase* est toujours construit de la même manière, la clarté du discours en devra résulter et, *a fortiori*, si tous les *types de phrases* ne peuvent avoir qu'une construction fixée à l'avance, la compréhension se fera avec une vivacité d'autant plus grande.

Dans la LANGUE BLEUE, comme en français, l'ordre des termes est fixé ainsi : sujet, verbe, objet.

Cette texture de la phrase française, si logique, est malheureusement altérée par de nombreuses exceptions dont la principale est : la *tournure interrogative*.

L'*unité de construction* semble indispensable dans un langage artificiel n'ayant aucune prétention littéraire ; et, dans tous les cas, en **B**, UNE MÊME ORDONNANCE de la phrase sera maintenue.

RÈGLES DE CONSTRUCTION

Je rappelle ici, en les groupant, les règles déjà étudiées dans chaque partie du discours :

1° *Quelle que soit la nature de la phrase*, UNE SEULE CONSTRUCTION est admise (1).

2° L'ordre immuable de la phrase est : *sujet, verbe, objet, compléments indirects*.

3° Les DÉSIGNATIFS se placent *avant* les noms auxquels ils se rapportent ;

4° Les ATTRIBUTIFS se placent *après* les noms auxquels ils se rapportent ;

5° Le MODIFICATIF (adverbe) se place immédiatement *après* le verbe ou *avant* l'adjectif ou le modificatif.

6° Le MOT-CADRE se place immédiatement *devant* les mots dont il veut modifier l'intensité ;

7° La phrase *subordonnée* sera toujours rejetée après la *principale* ;

8° La proposition *incidente* concernant le sujet se place, comme en français, entre le sujet et le verbe de la proposition principale.

On obtiendra ainsi un langage d'une tournure peu littéraire, mais d'une clarté extraordinaire, condition essentielle dans la *pratique* d'un langage international.

Si l'on voulait essayer de renouveler les essais de constructions diverses pour une même phrase, si plaisamment traités par MOLIERE, dans l'exemple : « Belle marquise, vos beaux yeux me font mourir d'amour », nous aurions *forcément* en **B** une seule contexture de phrase possible qui serait la suivante :

« Marquise belle ! Vos yeux beaux font mourir moi à cause de amour ».

En effet : « belle marquise » est une apostrophe qui doit constituer une première phrase énoncée en tête (qualificatif après le nom).

Le reste de la phrase est établi par les règles fixées et l'on aura *forcément* la construction suivante :

Désignatif-sujet-qualificatif du sujet-verbe-objet-complément.

Vos	yeux	beaux	font mourir	moi	à cause	amour.
Vae	logu	beled	mortigo	ma	fr'i	lov.

(1) Les seules infractions tolérées seront : 1° l'ordre des régimes indirects, car ces régimes sont placés dans un ordre d'intérêt décroissant, qui peut varier selon l'intensité que l'on veut attribuer à l'un ou à l'autre de ces régimes ; 2° la place du membre de phrase contenant un *participe gérondif*.

Voici des exemples de construction de phrases courantes :

PHRASES FRANÇAISES :

- Bonsoir, monsieur.
- Comment vous portez-vous ?
- Je vais bien, et vous ?
- Pas très bien, j'ai mal à la tête.
- Comment avez-vous pris ce mal ?
- En marchant aujourd'hui en plein soleil, j'ai senti une douleur très vive ; mais elle est déjà dissipée.
- J'espère que vous ne ressentirez rien d'ici à demain. Vous devriez vous reposer.
- C'est un bon conseil, je vais me mettre au lit. Bonsoir, mon ami.

CONSTRUCTIONS EN B :

- Monsieur! — bonsoir.
- Vous — interrogation — êtes dans un état de santé-quel?
- Je-vais bien-et-vous même?
- Pas-très bien-je-ai mal à-ma-tête.
- Vous — interrogation — avez pris-ce-mal-comment?
- En marchant -aujourd'hui-en-soleil-plein-je-ai senti-une-douleur-très vive ; mais-elle-est dissipée-déjà.
- Je-espère-que-vous-ne pas-de nouveau-sentirez-d'ici-jusque-demain-rien. Vous-devriez-reposer-vous.
- Cela-est-un-conseil-bon. Je-vais-mettre moi-au-lit. Mon-ami-bonsoir.

Noter que les mots **B** sont séparés par un trait.

On remarquera dans ces phrases la même construction toujours strictement observée : « sujet-verbe-objet », même dans les *phrases interrogatives*.

L'exemple de la phrase avec participe présent « en marchant au soleil » montre la faculté de placer ce genre de propositions incidentes en tête de la phrase.

La portion de la phrase exclamative (interpellation, appel) est toujours énoncée la première. Contrairement à l'usage général (ceci *théoriquement*), on dira : Monsieur ! (vous à qui je m'adresse) bonsoir.

Dans la *pratique* on pourra, si on le désire, supprimer les formules de politesse : Monsieur, Madame, etc., qui sont inutiles. On peut être des plus courtois sans ressasser à tout instant ces dénominations soi-disant respectueuses.

Par contre, il est de toute nécessité de *répéter tout mot utile*, si un sous-entendu pouvait amener quelque confusion.

Enfin, il est tout spécialement recommandé d'user de phrases les plus *courtes* qu'il sera possible de former.

Grâce à ces prescriptions, je crois avoir donné la même **CLARTÉ** à la *phrase*, cette « réunion de mots », qu'au *mot* cette « réunion de lettres ».

J'espère, également, avoir tenu l'engagement pris par la formule de la **IV^e Règle-Base** de la **LANGUE BLEUE** : **une phrase, une construction**.

Résumons, sous forme de tableau, tout le **DEUXIÈME LIVRE** : LA **GRAMMAIRE** de la **Langue Bleue** :

RÉSUMÉ DE
LA GRAMMAIRE DE LA LANGUE BLEUE

Se référer aux Règles de structure (p. 15), aux Règles orthographiques (p. 16) et à l'Alphabet (p. 19).

Le langage se décompose en *parties du discours*, au nombre de 8.

Chacune d'elles possède un *Aspect (relief)* différent en **B**.

Le discours se divise en DEUX CATÉGORIES :

1^{re} CATÉGORIE. — Les notions *vagues* appelées en **B** : **Motules** ; ce sont des mots courts d'au plus trois lettres, et, si ces mots ont trois lettres, la dernière est une *voyelle*. Cette catégorie comprend 4 classes de mots.

2^e CATÉGORIE. — Les notions *précises* appelées en **B** : **Grammots** ; ce sont des mots longs d'au moins trois lettres, et, si ces mots ont trois lettres, la dernière est une *consonne*. Cette catégorie comprend 4 classes de mots.

Les mots de la 2^e catégorie peuvent tous subir des variations qui les font passer de l'*Etat naturel* à l'*Etat formel*. Ces variations s'effectuent en **B** au moyen de deux règles : la **Marguerite** et la **Règle de l'outil u**.

4^{re} Catégorie. — MOTULES. — 4 classes.

1^{re} Partie du Discours. — I. Les INTERJECTIONS, dont l'*Aspect* est : une voyelle ou la même voyelle répétée.

2^e Partie du Discours. — II. Les MOTS-CADRES, d^o : deux voyelles différentes ou mots finissant par **u**.

3^e Partie du Discours. — III. Les CONNECTIFS, d^o : mots de deux lettres contenant : } les voyelles **i** ou **o**.
: mots de trois lettres finissant par : }

4^e Partie du Discours. — IV. Les DÉSIGNATIFS, d^o : mots de deux lettres contenant : } les voyelles **a** ou **e**.
: mots de trois lettres finissant par : }

2° Catégorie. — GRAMMOTS. — 4 classes.

Tableau A. — ÉTAT NATUREL

5° *Partie du Discours.* — I. Les NOMS et NOMBRES dont l'Aspect est : syllabe close avec consonne finale autre que **u** et **d**.

6° *Partie du Discours.* — II. Les VERBES *d*° : mots d'au moins deux syllabes, commençant par une consonne et finissant par voyelles **a**, **e**, **i**, **o**.

7° *Partie du Discours.* — III. Les ATTRIBUTIFS *d*° : mots d'au moins deux syllabes, commençant par une consonne quelconque et finissant par **d**.

8° *Partie du Discours.* — IV. Les MODIFICATEIFS *d*° : mots commençant par une consonne quelconque et finissant par **u**.

Tableau B. — ÉTATS FORMELS

RÈGLE GÉNÉRALE :

Dans les Noms, Verbes, Attributifs, Modificatifs : tout mot (de 4 lettres) $\left\{ \begin{array}{l} \mathbf{a} : \text{est à l'état de comparaison inférieure absolue.} \\ \mathbf{e} : \text{—} \\ \mathbf{i} : \text{—} \\ \mathbf{o} : \text{—} \end{array} \right.$ supérieure relative, supérieure absolue, inférieure relative.

Règles particulières :

Dans les Noms et Nombres :	$\left\{ \begin{array}{l} 1^\circ \text{ tout mot commençant par } \mathbf{u} \dots\dots\dots \text{est au féminin.} \\ 2^\circ \text{ tout mot finissant par } \mathbf{u} \dots\dots\dots \text{est au pluriel.} \\ 3^\circ \text{ tout mot contenant la lettre } \mathbf{u} \text{ au milieu du mot.} \dots\dots\dots \text{est un nom composé.} \end{array} \right.$
Dans les Verbes :	$\left\{ \begin{array}{l} 1^\circ \text{ tout mot commençant par } \mathbf{u} \dots\dots\dots \text{est à un temps antérieur.} \\ 2^\circ \text{ tout mot contenant la lettre } \mathbf{u} \text{ comme avant-dernière lettre.} \dots\dots \text{est au passif.} \\ 3^\circ \text{ tout mot finissant par la voyelle } \mathbf{i} \dots\dots\dots \text{est à un temps éternel.} \\ 4^\circ \text{—} \dots\dots\dots \mathbf{o} \dots\dots\dots \text{est à un temps présent.} \\ 5^\circ \text{—} \dots\dots\dots \mathbf{e} \dots\dots\dots \text{est à un temps passé.} \\ 6^\circ \text{—} \dots\dots\dots \mathbf{a} \dots\dots\dots \text{est à un temps futur.} \end{array} \right.$
Dans les Attributifs (1) :	$\left. \begin{array}{l} \text{tout mot commençant par } \mathbf{u} \dots\dots\dots \end{array} \right\} \text{est à l'état de comparaison d'égalité.}$
Dans les Modificatifs (2) :	

(1) Voir à la classe des *Attributifs*, page 93, l'indication de sens fournie par la voyelle précédant la finale **d**.
 (2) Voir à la classe des *Modificatifs*, page 95, **u**.

LIVRE TROISIÈME

DU VOCABULAIRE

2^e Règle-Base : **Un mot = un sens.**

Il est évident que l'application de la formule « *un mot, un sens* » ne peut se faire avec la même rigueur que celle des trois autres RÈGLES-BASES.

La signification d'un mot est toujours complétée par le contexte de la phrase ou même par la situation de l'individu qui l'émet (1).

Rappelons une fois de plus que la **Langue Bleue** n'a aucune prétention *littéraire*, que son programme a un but purement *utilitaire*.

Par suite, le dictionnaire à créer pourra se composer d'un nombre de vocables sensiblement inférieur à celui du français.

On sait que le nombre des mots utiles pour les besoins usuels est à peine de 4,000 mots (V. p. 2, note 2).

Cette délimitation numérique va permettre, non pas de ne donner qu'*un sens* à chacun des vocables créés, mais tout au moins de *resserrer* leur signification dans un cercle plus restreint, de limiter pour ainsi dire leur *rayonnement*, de telle manière que l'esprit puisse comprendre plus rapidement le sens attribué à *un* vocable.

Il est évident aussi que dans un langage artificiel, les « doubles » mots pour *exprimer* une « même pensée » seront forcément proscrits. Au contraire, d'après ce que nous venons d'exposer, un mot français contenant des « *sens multiples* » ne devra pas avoir en **B** un *seul* mode d'expression, mais bien *un* vocable pour *chacune* des significations différentes y contenues.

(1) Un mot *isolé*, peut en français changer d'acception selon l'individu qui l'emploie. Un mathématicien, un jardinier, un grammairien prononcent par exemple le mot: « *racine* » et l'auditeur, connaissant la situation sociale de son interlocuteur, conçoit, sans hésitation, la notion soit d'un terme de mathématique, soit du pied d'une plante, soit enfin de l'étymologie d'un mot.

* * *

Une LANGUE est un ensemble de *mots*. Un mot, assemblage de lettres, peut se définir « une statue vocale » (1). On peut donc en modeler à sa guise les contours pour produire une représentation conventionnelle d'une notion quelconque.

La THÉORIE de la Langue Bleue nous a appris que le problème à résoudre était le suivant : effectuer un « modelage » tel, que l'aspect réalisé puisse donner à l'esprit une première compréhension d'ordre grammatical, par le seul *physique* du vocable entendu ou considéré.

Par suite de l'établissement de l'ALPHABET et de certaines RÈGLES DE STRUCTURES OU ORTHOGRAPHIQUES déjà mentionnées (p. 15 et 16), on a pu constater que les FORMES, — les « moules » — dans lesquelles les mots doivent être « coulés » SONT PRÉALABLEMENT constituées.

La configuration de ces « moules » permettra une classification première dans la recherche du sens d'un mot, classification faite instantanément à l'aide de la *longueur* du mot et de sa *sonorité*.

La GRAMMAIRE nous a en effet montré la division du langage en DEUX grandes catégories :

- 1° **Motules**, expressions des notions *vagues* ;
- 2° **Granmots**, expressions des notions *précises*.

Pour chacune des classes de ces catégories, des règles particulières de contenance ont été fixées.

Il est donc possible d'établir *tout le dictionnaire* A L'AVANCE ; et, dans les moules préparés de « couler » ensuite des sens quelconques.

Néanmoins, afin de faciliter l'acquisition du nouvel idiome, il faudrait, autant que possible, « fabriquer » des mots dont le *phonétisme* suffirait à évoquer des notions déjà connues par certains des peuples civilisés auxquels s'adresse la Langue Bleue.

Il sied de donner quelques éclaircissements sur la méthode employée en **B** pour ces attributions de sens.

Répartir les significations dans les « moules » préalablement formés constitue un problème qui ne saurait être résolu par une seule et même opération.

Par suite de la constitution théorique des MOTULES, 1^{re} Catégorie du langage, les formes affectées à cette catégorie seront seulement au nombre de 475 (2).

(1) Définition de MAX MULLER.

(2) Parce que les MOTULES ne peuvent avoir plus de 3 lettres et que certaines structures sont interdites (V. note, p. 38).

Or, dans les attributions de sens de ce petit nombre de « moules », il faut encore se conformer à certaines prescriptions grammaticales : il s'en suivra que ces significations seront fixées avec quelque peu d'*arbitraire*.

Au contraire, dans la 2^e *Catégorie* du langage, les GRANMOTS, représentation de notions précises, les formes théoriquement exactes obtenues à l'avance, tout en tenant compte des règles grammaticales édictées, atteindront un chiffre presque infini (1).

Il serait alors peu judicieux de ne pas profiter de cette abondance de « mots théoriquement exacts » pour tenter de prendre dans ces « phonèmes » les sons dont la *signification* est celle de certains vocables de langues vivantes.

Rappelons ici que la *Catégorie* des mots *précis* du langage est divisée en 4 classes : *Noms* ou *Nombres*, *Verbes*, *Attributifs* et *Modificatifs*.

La GRAMMAIRE nous a appris que tous ces mots précis (sauf les adverbess simples) seront dérivés de la première de ces classes : les NOMS ou NOMBRES.

Grâce à cette méthode de formation très simple, on ne trouvera dans le *Dictionnaire* du B AUCUN verbe, AUCUN qualificatif, ni AUCUN adverbe (sauf les adverbess simples) (2).

De plus, il est évidemment utile d'avoir les racines LES PLUS COURTES possibles.

La formation du langage les expose en effet à l'*allongement*, aussi bien dans la TRANSFORMATION des mots « substantifs » en mots « d'autres classes » que dans les DÉRIVATIONS effectuées dans les mots substantifs eux-mêmes, et ce par l'addition de certaines TERMINAISONS SECONDAIRES, expressions des idées *secondaires* se rapportant au NOM-SOUCHE.

Les données du problème se resserrent donc encore et deviennent les suivantes :

Attribuer des significations à des monosyllabes de forme « syllabe close » pour constituer le VOCABULAIRE des NOMS-SOUCHES de la LANGUE BLEUE.

Or, les formes établies par la GRAMMAIRE pour la contexture des NOMS sont toutes comprises dans un des « moules » suivants :

CVC — CCVC — CVCC — CCVCC (3).

On voit donc que si l'on connaît les 14 consonnes simples, les 4 voyelles, les 19 consonnes doubles d'attaque et les 59 consonnes dou-

(1) Parce que les GRANMOTS qui doivent avoir « plus de 3 lettres » peuvent théoriquement être formés par un nombre indéfini de lettres.

(2) On peut même ajouter : *aucun nombre*, sauf les 15 vocables qui permettent de dériver toutes les autres notions concernant les nombres (*Voir* p. 76).

(3) La dernière consonne n'étant ni **q**, ni **d**.

bles finales, on pourra constituer *a priori* toute la nomenclature du Dictionnaire des substantifs.

En commençant donc, dans l'ordre alphabétique, par le *premier* mot précis que la théorie permette de créer, on obtient la forme : **bab**, ensuite : **baf**, **bag**, **bal**, **bam**, etc.

Les significations de ces vocables hypothétiques seront déterminées par la notion *la plus saillante* que pourra évoquer à l'esprit leur *sonorité*, en se conformant aux principes suivants d'attribution :

1° Un des mots théoriquement établis peut avoir une signification *universelle* (ce qui est rare);

2° Un des mots théoriquement établis peut avoir une signification *internationale* chez plusieurs peuples;

3° Un des mots théoriquement établis peut avoir une signification dans une des langues suivantes : *anglais, français, espagnol, allemand, italien.*

Cet ordre est basé sur le nombre probable des personnes civilisées qui connaissent un de ces idiomes.

J'insiste sur ce principe de fixation des sens par le *phonétisme*, et non par le *graphisme*, contrairement à la théorie la plus souvent adoptée par les créateurs de langues artificielles.

L'ambition d'un idiome commun est en effet d'être « *parlé* » aussi bien qu'« *écrit* », et dans la **Langue Bleue** la *vision* étant égale à l'*audition*, puisque *toutes les lettres se prononcent*, c'est évidemment la *sonorité* des vocables d'autres langages et non leur *figuration* qui devait aider à fixer les significations des mots du **B**.

* * *

Donc, les sens des MOTULES sont fixés *arbitrairement* (1), ainsi que ceux des adverbes simples; les sens des NOMS, au contraire, sont déterminés par la recherche de phonétismes similaires dans les langues modernes (2), *sans tenir aucun compte des étymologies* (3).

La formation des autres GRANMOTS s'opérera par des TERMINAISONS ABSOLUES que nous appellerons *désinences* pour les distinguer des TERMINAISONS SECONDAIRES que nous allons trouver plus loin désignées sous le nom de *suffices*.

(1) Il convient de dire ici que, même dans cette catégorie de mots, j'ai essayé de rappeler quelques sonorités connues dans certaines langues vivantes.

(2) Si nécessaire, il sera pourtant créé des mots de toutes pièces par « convention ».

(3) L'étymologie est souvent tout aussi peu respectée dans le travail évolutif des langues vivantes.

Nous avons vu à la GRAMMAIRE que le système de formation des trois autres classes de mots précis découlait des *Noms-souches* comme suit :

Classe des *mots verbaux* : addition d'une des voyelles **a, e, i, o**.

Classe des *qualifications* : addition des désinences **ad, ed, id, od**.

Classe des *modifications* : addition des désinences **au, eu, iu, ou**.

Ces additions sont des TERMINAISONS ABSOLUES; c'est-à-dire que, non seulement aucun autre mot du langage ne peut se terminer par les lettres composant ces terminaisons, mais encore que si l'on veut exprimer la signification apportée par une de ces désinences, IL N'EST PAS D'AUTRE MOYEN DE LE FAIRE que par l'emploi de l'une d'entre elles.

Autrement dit, ces terminaisons sont *absolument* INDISPENSABLES pour constituer les mots précis dans le langage (1).

Il ne reste plus qu'à expliquer le système de formation dans les sens SECONDAIRES dérivés des NOMS (ou NOMBRES).

En outre des terminaisons absolues, qui servent spécialement dans les formations grammaticales, il existe encore 33 TERMINAISONS SECONDAIRES qui peuvent se *suffixer* aux noms-souches (2) pour créer une dérivation de sens d'ordre *secondaire*.

Ex. : **or** sera la *terminaison secondaire* ou *suffixe* indiquant « l'acteur ».

Il est évident que si l'on a des noms-souches tels que : **spik**, la parole, **spil**, le jeu; des mots tels que **spikor**, le parleur, l'orateur, *celui qui parle*, et **spilor**, le joueur, *celui qui joue*, doivent être facilement « créables ».

Il est nécessaire dans un langage artificiel de donner cette *faculté* de former rapidement des sens *secondaires*; ceci est conforme à la tendance de toutes les langues (3).

Mais il faut établir une différence importante entre cette sorte de vocables *suffixés* et ceux dont la finale est une *terminaison absolue*.

(1) Il faut ajouter aux 12 terminaisons absolues ci-dessus citées les 8 désinences : **in** (féminin de civilisation), **an** (habitant de l'endroit) et **am, em, om, ip, erl, olt** qui servent à dériver les *ordinaux* des cardinaux.

Il y a donc 20 *terminaisons absolues* en B. Les significations qu'elles apportent ne peuvent être exprimées différemment, en un seul vocable.

(2) Et par suite, si nécessaire, servir à former des mots d'autres classes *en y ajoutant les terminaisons absolues* de formation. Ex. : « voyelles » pour *verbes*, etc.

(3) Par contre, il ne doit pas être *obligatoire* de se servir de semblables terminaisons, ainsi que le prescrivent la plupart des idiomes artificiels. Il ne faut pas surtout que ces suffixes aient *isolément* un sens propre. Ce principe, admis par un grand nombre d'auteurs de langages internationaux, est contraire à la tendance des langues vivantes dans lesquelles les suffixes n'ont jamais une signification précise.

Dans les deux cas, on ne peut trouver en **B** AUCUN mot terminé ainsi qui ne contiendrait pas le sens apporté par une de ces finales.

Mais si, pour l'expression d'une notion dont le symbole est une *terminaison absolue*, il n'existe pas d'autre *traduction différente* possible dans le langage, on rencontrera au contraire en **B** des mots qui contiendront le sens apporté à d'autres mots par une *terminaison secondaire*, sans pourtant que leur finale soit *obligatoirement* ce suffixe lui-même.

Pour mieux faire comprendre ce qu'est une *terminaison secondaire*, je prends un exemple :

Soit le suffixe **olv** choisi comme terminaison secondaire indiquant le sens « lieu planté de » et deux noms : **ros**, rose, et **bolm**, arbre.

Si je veux dire : « lieu planté de roses », j'aurai le mot **rosolv**, et « lieu planté d'arbres », **bolmolv**. Il est probable qu'un mot aussi peu usité que « rosenaie » n'existera pas dans le futur dictionnaire **B**, mais que, par contre, j'aurai un mot simple pour indiquer le sens de « lieu planté d'arbres », c'est-à-dire « bois, forêt ». Ce mot sera **valt**.

Par conséquent, le sens « lieu planté d'arbres » ne se terminera pas forcément par la syllabe **olv**, ajoutée au mot **bolm**.

La notion « forêt » étant une idée simple, une expression usuelle, aura un vocable spécial, bien que contenant une signification qui pourrait être exprimée par une terminaison secondaire.

On voit donc que l'existence du suffixe **olv** n'empêche pas la présence au vocabulaire du vocable **valt** incluant le même sens.

Cette distinction peut paraître inutile au premier abord ; elle est pourtant de la plus grande importance. Elle permet en effet de ne pas imposer à l'esprit le travail considérable de décomposition et de recombinaison de toutes notions, ainsi que l'exigent les langues artificielles dont le dictionnaire repose uniquement sur la formation des vocables par *agglutination* de suffixes, possédant chacun un sens précis (1).

Par conséquent, dans le Dictionnaire de la Langue Bleue figurera la traduction en un seul vocable de chacun des mots les plus usuels, des idées les plus simples.

(1) Exemple : en *Esperanto*, pour traduire la notion très simple d'« escalier », il faut commencer à décomposer cette idée en notion de « collection des marches ».

Il est plus simple d'apprendre un vocable *quelconque* qui voudra dire escalier, en **B**, **sterk** (abréviation de l'anglais *staircase*), que de chercher à connaître la définition du mot « escalier » avant de pouvoir le traduire.

Cette recherche est d'autant plus dangereuse que, pour certaines personnes, la conception évoquée par le mot « escalier » peut ne pas être « collection de marches », mais bien : « certaine partie de la maison par où l'on accède aux étages » ou « partie de la maison qui permet d'entrer chez soi ou d'en sortir », etc.

Ces mots « simples » connus, on aura la *faculté* de créer de nombreux sens *secondaires* à l'aide d'un des SUFFIXES suivants :

LISTE des 33 Terminaisons secondaires :

La terminaison secondaire :	a une signification de :	Mots du B : (1)	En français :
adr	de la nature de (physique).	nadr,	nature.
ak	fait de, composé de.	mak,	action de faire.
alg	maladie.	lalg,	maladie.
art	partie de, pièce de.	part,	partie, morceau.
ap	qui a rapport à (moral).	rap,	rapport.
as	augmentatif matériel.	mas,	masse.
asl	qui déteste, qui a du dégoût pour (2).	lasl,	haine.
av	qualité, état en général.	slav,	esclave.
cf	effet, résultat de l'action ou de l'état.	lef,	effet.
enk	commencement d'une action ou d'un état.	lenk,	direction.
erk	commerçant, qui fait profession	merk,	commerce.
est	un chef, celui qui mène, qui commande.	mest,	maître.
et	diminutif matériel.	ket,	petit d'animal.
ibl	qui aime, qui a du goût pour (3),	bibl,	bible.
ig	qui fait, qui rend.	sig,	victoire.
ik	nom de science (4).	rik,	richesse.
il	instrument.	psil,	instrument.
ir	devenir d'un état et d'une action.	ftir,	futur.
is	multiplication de l'effort, multiplication du nombre.	dis,	dix.
ism	généralité morale, ensemble de caractères.	tism,	caractère.
ist	ouvrier, employé en.	fist,	poing.
it	destination, usage (5).	fit,	appropriation.
iv	contenant, rempli de (6).	kiv,	cuve.
odr	descendant de, qui dérive.	nodr,	naissance.
olb	coup de.	kolb,	coup.
olm	nom d'arbre, d'après fleur ou fruit.	bolm,	arbre.
olv	lieu planté de.	bolv,	boulevard.
or	acteur, celui qui fait (7).	kor,	cœur.
orm	qui a le forme, en forme de.	form,	forme.
ort	lieu où se trouve.	dort,	lieu.
os	terme scientifique en général.	klos,	clause.
osm	généralité physique, ensemble physique.	kosm,	ensemble.
ost	patron, fabricant de.	fost,	patron.

(1) Ces mots sont cités uniquement comme *moyen mnémotechnique*, pour se souvenir aisément des 33 terminaisons secondaires.

(2) Par extension : qui tue. Ex. : parricide, **perasl**.

(3) Par extension : qui se nourrit de. Ex. : carnivore, **karnibl**.

(4) Par extension : nom de fabrique. Ex. : brasserie, **birik**.

(5) Par extension : qui fait usage de. Ex. : cavalier, **kvalit**.

(6) Par extension : mesure. Ex. : poignée, **fistiv**, enjambée, **legiv**.

(7) Par extension : celui qui s'occupe de. Ex. : philosophe, **flosfor**.

celui qui a l'âge de. Ex. : octogénaire, **lobisor**.

* * *

En plus des Règles de « formation » si simples, au moyen des *Terminaisons absolues* ou DÉSIGNENCES, et des facilités de « fabrication » de mots, incluant des idées *secondaires*, que donnent les SUFFIXES ou *terminaisons secondaires*, je rappelle ici que la Règle de la Marguerite permet de faire varier les sens de tous les substantifs *abstraits* du langage en leur attribuant des intensités différentes.

Chaque dénomination de notion abstraite est pour ainsi dire une *corde sonore* dont les quatre degrés de « margueritation » peuvent changer l'intensité d'expression, de même que les clefs d'un violon peuvent modifier le diapason d'une corde.

Je rappelle également le procédé *abrégatif* de la petite série des 4 mots-cadres : **au, eu, iu, ou**. Un de ces vocables placé devant un mot indique *rapidement* si le vocable *suivant* est un nom « propre », un nom « technique », un mot de la langue de l'orateur (ou de l'écrivain) ou encore un mot de la langue de l'auditeur (ou du lecteur).

Cette manière abrégative de s'exprimer empêche que l'oubli ou l'ignorance *d'un seul mot* n'arrête l'expression de tout un discours ou l'écriture de toute une lettre (1).

Il reste uniquement à montrer comment on devra rechercher les significations des mots **B**.

TRADUCTION

Pour traduire un terme de la **Langue Bleue**, il faut tout d'abord considérer si l'on est en présence d'un mot de *plus* ou de *moins* de 3 lettres.

Les mots de 1 ou 2 lettres et les mots de 3 lettres finissant par une *voyelle*, sont des MOTULES.

La seule indication grammaticale que l'on puisse recueillir dans cette *catégorie de mots* est celle donnée par la *sonorité* qui classe tous ces vocables dans une des quatre premières parties du discours.

La finale **e** des mots de 3 lettres donne pourtant encore la notion de *pluralité*; le Vocabulaire fera le reste.

Les mots de 3 lettres finissant par une *consonne* ou les vocables de *plus* de 3 lettres sont des GRANMOTS.

Si le mot est de 3 lettres et qu'il finisse par une consonne autre que **u**, c'est un NOM-SOUCHE à l'état *naturel*. Il faut en connaître la signification. On la trouve dans le Dictionnaire.

(1) De même, en français, on dit souvent le mot « chose » lorsque le terme précis n'est pas présent à l'esprit.

Si ce mot de 3 lettres finit par **u**, on sait qu'il s'agit d'un *adverbe simple*.

Par contre, en présence de mots ayant PLUS de 3 lettres, on pourra avoir *immédiatement* toute une série de notions grammaticales facilitant la connaissance du sens.

- | |
|---|
| Dans les mots de 4 lettres, la finale vocale (sauf u) indique un <i>verbe</i> . |
| — la finale u indique un nom au <i>pluriel</i> . |
| — une voyelle initiale indique un nom <i>marguerité</i> . |
| -- l'outil u initial indique un nom au <i>féminin</i> . |

Tous les mots de 5 lettres finissant par **u** sont des *qualificatifs*.

Tous les mots de 5 lettres finissant par **u** sont des *modificatifs*.

Les autres règles des mots de 4 lettres s'appliquent à tous les vocables de 5 lettres et au-dessus.

En outre, les Règles de l'outil **u** et de la MARGUERITE permettent toute une série de déterminations dans les *états formels* de tous les mots précis.

Comme on ne trouvera dans le dictionnaire que les NOMS-SOUCHES, qui commencent toujours par *une consonne*, il faudra *décapiter*, — c'est-à-dire enlever la voyelle initiale (*tête du mot*), — tout vocable ayant 4 lettres et commençant par une voyelle, et de même *couper la fin* de tout mot finissant, soit par l'outil **u** ou par une des terminaisons *absolues* ou *secondaires*, pour retrouver au DICTIONNAIRE la *racine*, c'est-à-dire le NOM-SOUCHE.

Un exemple fera mieux comprendre cette recherche :

Uspiloru. — Ce mot n'existera pas dans le vocabulaire **B**.

Décapitons ce vocable : reste **spiloru** ; enlevons l'**u** final, on constate (d'après la règle de fixation des syllabes) que la syllabe finale est **or** ; et, comme **or** est une *terminaison secondaire*, il faut encore retrancher cette syllabe pour arriver au NOM-SOUCHE « **spil** » qui sera inscrit au vocabulaire, traduction : JEU.

Spilor est donc l'*acteur du jeu*, le JOUEUR.

Et, puisque nous savons que l'**u** final indique la « pluralité », et l'**u** initial, la « féminité », **uspiloru** sera donc la traduction des mots français : LES JOUEUSES.

ÉTABLISSEMENT du VOCABULAIRE

D'après ce qui vient d'être exposé, on peut comprendre que le Dictionnaire de la LANGUE BLEUE sera divisé en trois parties :

I. — DICTIONNAIRE DES MOTULES (*environ 400 mots*) où l'on recherchera tous les vocables traduisant les IDÉES VAGUES ; ils seront inscrits par ordre alphabétique, de même que TOUTES LES FORMES que peuvent prendre de tels mots (par suite de la *pluralisation* ou de la *déclinaison*).

II. — DICTIONNAIRE DES ADVERBES SIMPLES (*environ 90 mots*).
Mots d'au plus 4 lettres terminés tous par **■**.

III. — DICTIONNAIRE DES NOMS-SOUCHES (ou Nombres) (1).

Le dictionnaire **B** s'arrêtera là ; on n'y trouvera AUCUN VERBE (2), AUCUN QUALIFICATIF, AUCUN ADVERBE de QUALITÉ.

En effet, on connaît le système de formation des verbes et l'on sait qu'il suffit pour obtenir le *sens verbal* d'ajouter au nom une des trois significations suivantes dans cet ordre (V. p. 91) :

1° *Etre à l'état de...* ou *avoir* ; 2° *Accomplir* ; 3° *Faire usage de*.

On connaît également le système de formation de tous les *Qualificatifs*, *Participes* et *Adverbes de qualité* et les attributions de sens obtenus par les additions des diverses *désinences* (V. p. 93 et p. 95).

Par conséquent, le VOCABULAIRE n'a nullement besoin de contenir aucun des mots concernant toutes ces dernières sortes.

* * *

Cette division du Dictionnaire BOLAK-FRANÇAIS, facilitera incontestablement les recherches de significations.

Aucune difficulté ne pourra résulter de cette nouvelle nomenclature si l'on veut bien se souvenir de la répartition du langage en deux grandes catégories : les MOTULES et les GRANMOTS et si l'on sait que, le NOM-SOUCHE est toujours *EN TÊTE* du mot précis quel qu'il soit.

Par conséquent, dans le cas de mot précis *commençant par une voyelle* (mot d'au moins 4 lettres), la simple ablation de la voyelle initiale (3) suffira à faire « *apparaître* », *en tête du mot*, la première syllabe du vocable que l'on veut trouver au DICTIONNAIRE.

(1) Pour plus de commodité encore les Noms de Nombres et *mots formés* de ces sens seront inscrits sur un tableau à part.

(2) Néanmoins pour plus de facilité, on trouvera inscrit le *sens exact* du verbe dans le DICTIONNAIRE COMPLET.

(3) Ce que, par une image saisissante, j'appelle la « *décapitation* ».

EXEMPLES DU VOCABULAIRE

Afin de montrer la physionomie de la *Langue Bleue* et les principes de reconnaissance matérielle des mots, je donne ici :

1° La TRADUCTION de la prière « Notre père », dont le texte est universellement connu, ainsi que diverses citations.

2° L'ANALYSE GRAMMATICALE de deux vers de RACINE par *méthode de reconnaissance d'Aspect*

I. — PATER NOSTER : *Nea per.*

Nea per ev	seri	in sil?	Vea regn eq
Notre père, vous	qui êtes (toujours)	dans le ciel!	Votre règne qu'il
komi?	Vea nom eq	santigui?	Vea vil
arrive (vienne)!	Votre nom qu'il soit	sanctifié (fait saint).	Votre volonté
eq makui	ib sil, so	ib gev?	Ev givi nea pan
qu'elle soit faite!	sur ciel, comme	sur terre.	Toi! donne notre pain
taged ana?	Ev solvi nae fansu	so ne solvo	
quotidien à nous!	Toi pardonne nos offenses	comme nous pardonnons	
aqe re ufanso na?	Eq seri siq? (1)		
ceux qui ont offensé nous.	Cela! soit (toujours)	ainsi.	

CITATIONS DIVERSES

Ne fais pas à autrui ce que tu ne voudrais pas,	Et nu maki sfa, ska te nu vilo,
qu'on te fit à toi même.	ku sta maki ad etc.
Chaque âge a ses plaisirs.	Spa lag tenko sac plisu.
Tel maître, tel serviteur.	Ab mest, ab sarf.
Aimez-vous les uns les autres.	Ep lova mle?
Autres temps, autres mœurs.	Afe timu, afe moru.
Tous les hommes sont frères.	Ate manu seri reru.
Un pour tous, tous pour un.	Ven pro ate, ate pro ven.
Connais-toi toi-même!	Et keni etc!

(1) Pour montrer les avantages de concision apportés par la LANGUE BLEUE, comparons les nombres de mots et de lettres nécessaires en français ou en d'autres langues artificielles avec ceux du **B** dans la traduction du PATER NOSTER.

Il faut ajouter en français les accents et signes orthographiques nécessaires!

	En <i>colapuk</i> .	En <i>spelin</i> .	En Langue Bleue.	En FRANÇAIS.
Nombre total de mots. :	43	47	45	53
Nombre total de lettres :	173	159	143	218

II. — EXEMPLE D'ANALYSE

*Celui qui met un frein à la fureur des flots,
Sait aussi des méchants arrêter les complots.*

La construction sera la même en **B**, sauf le redressement de la fin du dernier vers : « Arrêter les complots des méchants ».

De plus, pour éviter le sous-entendu, le pronom « il » sera répété au commencement de la seconde phrase.

La traduction littérale de ces vers sera donc faite en LANGUE BLEUE sur le texte rectifié prosaïquement comme suit :

Celui qui met un frein à la fureur des flots, IL sait aussi arrêter les complots des méchants.

**Aq ra poni an fren al tsorm ade vevu,
Se savi sou stopi plotu ade vikoru.**

EXPLICATIONS ÉTYMOLOGIQUES

Aq, ra, an, al, ad, ade, sont des MOTULES créés *arbitrairement*; néanmoins on peut voir que **an**, *un*, est l'article anglais; **ad** et son pluriel **ade**, rappellent le latin; et **al**, l'article espagnol ou italien.

Les GRANMOTS, au contraire, sont construits, ainsi qu'on l'a vu dans la théorie du VOCABULAIRE, en tenant compte du PHONÉTISME des mots d'autres langues.

- pon**, MISE (action de mettre), rappelle le latin ou l'espagnol *ponere*.
- fren**, FREIN, rappelle le français dans *refrèner*, le latin *frenum*.
- tsorm**, COLÈRE, rappelle l'allemand *zorn*.
- vev**, VAGUE, FLOT, rappelle l'anglais *wave* (son : *ouève*).
- sav**, LE SAVOIR, rappelle le français *savoir* (abrégé).
- sou**, AUSSI, rappelle l'anglais *such*, tel.
- stop**, ACTION D'ARRÊTER, rappelle exactement l'anglais *stop*, « arrêter » et le français *stopper*.
- plot**, COMLOT, conspiration, rappelle exactement l'anglais *plot*.
- vik**, MÉCHANCETÉ, rappelle l'anglais *wicked*, méchant (abrégé).

ANALYSE GRAMMATICALE

A PREMIÈRE AUDITION COMME À PREMIÈRE VUE, avant de connaître une seule des significations des mots constituant une phrase, on possède toutes les notions *grammaticales* suivantes, *uniquement* par l'Aspect de cette proposition.

1° En ce qui concerne l'ensemble de la proposition, nous savons :

Que les verbes se terminant par une voyelle, les mots **au**, **ra** et **se** placés avant chaque verbe, sont les SUJETS des verbes, tandis que les autres vocables concernent tous l'OBJET du verbe ;

Que le mot **soy**, par sa conformation et sa place immédiatement après le verbe, est un modificatif et qu'il modifie ce verbe.

2° Au point de vue grammatical des mots isolés, on va constater les facilités apportées par l'aspect de ces vocables en les étudiant séparément :

au est un MOTULE, il contient la lettre *a*, c'est donc un désignatif.

Comme il n'est pas terminé par l'*e*, signe du pluriel dans les motules, ce mot est au singulier.

Donc **au** est un désignatif au singulier.

ra est de la même catégorie et de la même classe que **au** pour les raisons ci-dessus exposées.

C'est également un désignatif au singulier.

Comme il contient la consonne *r*, ce mot est donc forcément le relatif singulier, c'est-à-dire : QUI.

poni . . . est un GRANMOT (plus de trois lettres), sa forme dissyllabique et surtout sa terminaison *vocale* indiquent un VERBE. La finale *i* indique que ce verbe est au temps éternel. Comme il n'est pas précédé d'un pronom personnel au *vocatif*, il est employé au mode *indicatif* et la 1^{re} ou la 2^e personne n'étant pas présente, il est forcément à la 3^e personne.

Donc, **poni** est un verbe au temps éternel dérivé du nom-souche **pon**, (MISE) au mode *indicatif* 3^e personne.

an Comme **au** et **ra**, c'est un Désignatif au singulier.

fren . . . Ce mot commençant par une consonne et finissant par une consonne (autre que *y* et *d*) est forcément un substantif. L'absence de l'outil *u* à la fin de ce nom, montre qu'il est à l'état naturel (au singulier).

- al** Mêmes observations que pour **an**.
Ce mot est un *démonstratif au singulier*.
- tsorm** . . Mêmes observations que pour **fren**.
Ce mot est un *substantif au singulier*.
- ade** Mêmes observations que pour **an**, **al**, avec cette indication supplémentaire de l'**e** final, signe de pluralité.
Ce mot est donc un *démonstratif au pluriel*.
- vevu** . . . L'**u** final de ce mot indique *forcément un substantif pluriel*.
- se** Ce mot est un désignatif. On sait que la forme « **ce** » est consacrée aux Personnels nominatifs. La lettre **s** est la caractéristique de la 3^e personne masculine (DIEU étant pris au masculin). On voit que *forcément* ce vocable est la 3^e personne *singulier masculin* au nominatif, soit le mot : IL.
- savi** Mêmes observations que pour **poni**. Ce mot est un verbe au mode *indicatif* (puisqu'il est précédé du pronom personnel *nominatif*) et il est au temps éternel (finale **i**). Il provient d'un nom-souche **sav** (SAVOIR, SCIENCE).
- soq** Par sa terminaison caractéristique **q**, ce mot est *forcément un modificatif*. Comme « vocable » de moins de cinq lettres, c'est un *adverbe simple*.
- stopi** . . . Mêmes observations que pour **poni**, **savi**, au point de vue du temps (**i**, éternel); mais comme ce mot n'est pas précédé d'un pronom (ou nom) il est au mode infinitif; **stopi** est donc dans cette phrase un infinitif éternel dérivé d'un nom-souche, **stop** (ARRÊT, HALTE).
- plotu** . . . Mêmes observations que pour **vevu**.
Ce mot est un *substantif au pluriel*.
- ade** Mot étudié plus haut : *désignatif pluriel*.
- vikoru** . . Comme **vevu** et **plotu**, ce mot est un *substantif pluriel*, puisqu'il est terminé par l'outil **u**; mais, en retranchant cette finale, la dernière syllabe est **or**, d'après la règle de fixation des syllabes.

Dans la liste des terminaisons secondaires, nous avons constaté que le suffixe **or** indique « l'acteur ». Le mot **vikoru** signifiera donc *forcément* « les acteurs » de la notion incluse dans le nom-souche **vik** (MÉCHANCETÉ).

On voit l'abondance extrême d'indications fournies par l'aspect des mots *isolés* AVANT même de connaître aucun de leurs sens.

On a constaté également les nombreuses notions *grammaticales* apportées par l'étude de la POSITION de ces mots, dans la proposition.

L'ensemble de ces FACILITÉS fournies à l'esprit par la texture des mots et des phrases constitue le *progrès essentiel* apporté à l'établissement d'un nouveau langage international par la méthode de la **Langue Bleue**.

Cette méthode offre pour la compréhension une simplification tellement grande que l'auteur se plaît à espérer que les peuples civilisés voudront faire bon accueil à ce *nouvel instrument de communication*.

Puisse dans l'avenir, la LANGUE BLEUE permettre, aux nations de mieux « s'entendre »!

Puisse-t-elle réaliser la sainte « communion », des peuples en contribuant à la suppression de toutes discussions internationales!

Puisse-t-elle donner à l'humanité la possibilité de croire en sagesse et en raison; puisse-t-elle la faire plus activement se diriger vers un « meilleur devenir », à l'abri de tous futurs orages, sous un ciel toujours « bleu »!

Pour permettre à toute personne se servant du **B** de se faire rapidement connaître de tous, l'auteur de la LANGUE BLEUE, à l'imitation des signes maçonniques, indique les *deux moyens de reconnaissance* suivants :

Pour les personnes *éloignées* l'une de l'autre :

Dans la correspondance, dessiner après la signature le signe \oplus (une croix dans un cercle), qui rappelle par sa forme la *Marguerite*, une des nouvelles règles du **B**.

Pour les personnes en *présence* l'une de l'autre :

Faire le geste suivant : porter l'index et le médium de la main droite, les autres doigts étant fermés, à la hauteur de la joue; poser ces deux doigts à plat sur la joue au-dessous de l'oreille; ce qui devra signifier : j'entends **DEUX** langues : la *mienne* et la *langue internationale*, la **Langue Bleue** : « la deuxième pour tous », **dovem pro tle.**

POSTFACE

DE LA PROPAGANDE

A tous ceux qu'intéresse la question d'une langue internationale, je m'adresse en terminant ce volume.

La **Langue Bleue** leur semble-t-elle remplir les conditions pratiques que l'auteur ose lui attribuer, leur paraît-elle capable de donner satisfaction à l'impérieux besoin de facile communication entre les peuples ? Il convient alors d'aider à sa diffusion.

Pour multiplier l'usage de l'idiome commun, pour marcher à la conquête pacifique du monde, une grande propagande est indispensable.

On peut la faire, et par la *parole* et par les *publications*.

PAR LA PAROLE : il faut que chacun entretienne ses amis de cet idéal entrevu : la possibilité d'aller dans le monde entier et de se faire comprendre *sans interprète*, de recevoir du monde entier des nouvelles et de les saisir *sans traducteur*.

La propagande par les PUBLICATIONS exige des débours considérables ; aussi, sans honte aucune, ai-je pensé pouvoir solliciter l'appui de tous ceux qui souhaitent une *Langue internationale*.

Si ma situation pécuniaire m'a permis de publier ce volume, je dois dire que, pour continuer la lutte contre l'indifférence, il me faut demander des subsides. (Voir *verso de la couverture*.)

Ceux qui comprennent que le monde *doit* avoir un seul langage en dehors des langues maternelles ; que, par cet instrument de communication internationale, de nombreuses causes de discorde ou de dissentiment peuvent être supprimées ; ceux qui rêvent d'un avenir meilleur pour la race humaine me prêteront assistance.

Et, mendiant placé sur la grande route de la vie, je peux et je dois tendre ma sébile aux gens qui passent, pour qu'ils me secourent comme don Juan le fit au Pauvre « pour l'amour de l'humanité ».

En m'apportant leur concours, tous ceux que cette même pensée généreuse animera contribueront, eux aussi, aux progrès de la concorde et de la paix, *ad majorem GLORIAM HUMANITATIS*.

VERS LA FRATERNITÉ, par l'idiome *international*, par le langage *couleur du ciel*, par la **Langue Bleue** !

AVANTAGES GÉNÉRAUX DE LA LANGUE BLEUE

La **Langue Bleue** présente les avantages suivants :

A. — Dans son principe :

- 1° Organe neutre, laissant subsister les langues maternelles.
- 2° Limitation matérielle des peuples auxquels elle est destinée.
- 3° Limitation de son emploi dans l'ordre intellectuel.
- 4° Idiome parlé et écrit véritablement international, ne contenant rien qui puisse empêcher son adoption par tous les peuples.

B. — Dans sa théorie :

- 5° Langue artificielle reposant sur une théorie du langage.
- 6° Classification rationnelle du langage.
- 7° Division des mots du langage en deux catégories. Chacune de ces catégories en 4 classes, soit 8 parties du discours.
- 8° Distinction physique de l'*Aspect* de chacune de ces catégories et de chacune de ces classes.
- 9° Sens unique pour chaque vocable.
- 10° Ordre unique dans l'ordonnance de la proposition,

d'où :

- 11° Compréhension par l'*Aspect* : 1° du mot même ; 2° de la phrase ;

ET,

- 12° Moindre effort, par suite de cette compréhension effectuée en deux temps :

A. — Classification grammaticale instantanée,

B. — Attribution du sens précis.

C. — Dans sa pratique :

- 13° Absence presque totale d'exceptions aux règles posées.
- 14° Alphabet *court* et *facile*, composé de signes simples représentant des sons uniques.
- 15° Alphabet *prononçable* par tous les peuples.
- 16° Série acoustique des voyelles utilisée.
- 17° Orthographe aisée. Pas d'accents, pas de diphtongues, pas de doubles lettres, pas de nasales, pas de sons mouillés.

18° Audition égale à vision, — par conséquent : orthographe strictement phonétique.

19° Suppression de l'*accent tonique*.

d'où :

20° Compréhension toujours obtenue malgré les *différences de prononciation* possibles des peuples divers.

D. — Dans sa grammaire :

21° Election dans l'alphabet d'une lettre-outil (**u**), employée uniquement à des usages grammaticaux.

22° Contexture ultra-concise des mots vagues.

23° Possibilité d'expression de toute une classe de mots vagues par un seul vocable.

24° Formation de tous les mots précis par une dérivation *développante* régulière et logique.

25° Genre naturel.

26° Pluriel bien marqué.

27° Déclinaison appliquée à peu de mots.

28° Conjugaison unique.

29° Degrés de comparaison obtenus promptement.

30° Création d'une règle d'intensité : *la Marguerite*, permettant l'émission rapide des pensées.

31° Facilité d'acquisition du Vocabulaire, par suite de la possibilité d'ignorer sans inconvénients tous verbes, qualificatifs ou adverbess de qualité, régulièrement dérivés d'une seule classe de mots : les NOMS et NOMBRES.

32° Racines presque toutes monosyllabiques.

33° Etablissement de *terminaisons secondaires* bien déterminées servant à la modification des *noms-souches*.

34° Vocables plus courts d'environ 1/3 que dans toute langue vivante.

25° Suppression des mots homophones ou homographes.

36° Aucun isomérisme possible.

E. — Dans ses résultats :

37° Langue suffisamment harmonieuse.

POSSÉDANT LES QUALITÉS SUIVANTES :

38° Concision, — Précision, — Rigidité,

d'où :

39° Clarté.

ET, PAR CONSÉQUENT :

40° Facilité d'acquisition, *but suprême d'une véritable langue internationale pratique.*

RESUMÉ HISTORIQUE

DES PROJETS DE LA LANGUE INTERNATIONALE

Ce RÉSUMÉ succinct de l'HISTOIRE *du langage international* a un double but : perpétuer la mémoire de quelques-uns de ceux qui ont travaillé au « Grand Œuvre » de l'établissement d'un *idiome commun* et tenter ensuite d'initier le public qui, en raison de son ignorance des travaux immenses consacrés à cette question, est resté ou sceptique ou indifférent.

L'importance du problème à résoudre se comprendra sans peine par la seule énumération des hommes illustres qui s'en sont préoccupés, sans qu'ils y aient toutefois apporté une solution :

BACON, DESCARTES, PASCAL, LEIBNITZ, VOLTAIRE, MONTESQUIEU, LOCKE, DIDEROT, D'ALEMBERT, G. BERGER, CONDORCET, KANT, VOLNEY, AUGUSTE COMTE, BIRNBOUF, AMPÈRE, JACOB VON GRIMM, MAX MULLER, TOLSTOÏ.

Diverses tendances ont inspiré les tentatives effectuées jusqu'à ce jour.

Pour que la critique de certains de ces essais soit admise, il faut tout d'abord poser comme principe que, s'il veut remplir complètement sa fonction, le langage international doit être « *parlable* » et « *scriptible* ».

C'est pourquoi on peut tout d'abord éliminer tous les Systèmes de PASIGRAPHIE, — écritures universelles, — préconisés par un certain nombre d'auteurs, notamment par :

TARTAGLIA (1550), KIRCHER (1655), BECHER (1661), ANDREAS MULLER (1681), BERNIER (1689), LOBKOWITZ (1687), DE RIA (1788), VATER (1795), WOLCKE (1797), SICARD (1799), GROTFELD (1799), FRY (1800), NAETHER (1805), PRIEUR (1809), SCHMIDT (1816), MATRATA (1834), RENZI (1840), BACHMAYER (1853), PAIC (1857), SUNDERWALL (1860), DE MAS (1863), PIRRO (1868), DAMM (1876), BARANOSKY (1884).

Dans les données du problème ne rentrent pas davantage : 1° Les propositions de GRAMMAIRES NEUTRALES, telles que celle d'EUGÈNE LAUDA (1885).

En effet, imposer aux langues vivantes des règles grammaticales uniformes ne donne pas la faculté de comprendre ces idiomes.

2° Les projets de langage universel par RECTIFICATION des idiomes existants.

BRADSHAW (1847), D^r L. (*Weltdeutsch* 1864), ELIAS MOLEE (1887), BOLTZ (1888), MELVILLE BELL (1888), HOINIX (1889), GASTÉ (1890).

En effet, redresser *les langues vivantes* pour tenter de les internationaliser ne sert qu'à rendre ces idiomes incompréhensibles aux nations mêmes dont ils sont les langues maternelles.

Les mêmes observations peuvent être faites au sujet des rectifications des *langues mortes*, avec cette aggravation que le latin ou le grec sont impuissants à rendre nos idées modernes, tout au moins d'une façon pratique.

Les véritables systèmes complets de langues internationales, — parlées et écrites, — peuvent se subdiviser en deux grandes catégories : les *langues philosophiques* et les *langues artificielles*.

Les LANGUES PHILOSOPHIQUES prétendent, par la seule inspection des signes composant leurs mots, donner la possibilité de comprendre chacun d'entre eux.

Or, pour atteindre ce but, les créateurs de ces méthodes sont obligés de procéder, en premier lieu, à une classification de toutes les notions humaines et d'attribuer ensuite à chacune de celles-ci une lettre spéciale représentative de cette notion.

Il est inutile de faire mention des subtilités sans nombre qui sont les conséquences obligatoires d'un pareil classement; l'absolue impossibilité pour la mémoire de retenir une telle somme de connaissances suffit à condamner cette manière de représenter les significations.

Au point de vue *idéel*, la LANGUE PHILOSOPHIQUE est le produit de la raison pure, elle a pu même être *théoriquement* réalisée, grâce à des travaux considérables

qui méritent un pieux hommage; mais lorsqu'elle a voulu passer dans la *pratique*, il a été reconnu que son *application* était impossible.

Saluons les vaillants esprits qui se sont évertués à cette tâche ingrate : WILKINS (1611), DALGARNO (1661), KALMAR (1772), SUDRE (1827), VIDAL (1845), LETELIER (1852), OCHANDO (1855), MALDANT (1886), CHANCEREL (1889).

Une seule voie reste donc ouverte où l'on peut *pratiquement* s'engager : celle des LANGUES ARTIFICIELLES créées en s'inspirant des résultats acquis par l'évolution des langues vivantes.

En 1808, NIETHAMMER en posa les premiers principes; en 1860, l'illustre linguiste JACOB GRIMM en dressa le programme complet.

Mais, sauf rectification, ce fut un Français qui le premier présenta une grammaire complète et un premier glossaire.

En 1859, en effet, LUCIEN DE RUDELLE publia à Bordeaux son PANTOS DIMOU GLOSSA sur lequel ont été copiés (involontairement sans doute) de nombreux systèmes dont la notoriété fut plus grande.

Mais c'est depuis une vingtaine d'années surtout que les *méthodes complètes* ont afflué, venant de tous les points du globe.

Cette profusion même de travaux démontre l'importance de la question en jeu.

La France est malheureusement restée presque étrangère à ce mouvement universel, et c'est surtout encore « du Nord que nous vient la lumière », ainsi que le prouve la liste des auteurs et des méthodes offertes jusqu'ici au public :

CESARE MERRIGI, *Blata Zimendal* (1878); SCHLEYER, *Volapuk* (1880); VOLK et FUCHS, *Weltsprache* (1883); STEINER, *Pasilingua* (1885); EICHORN, *Weltsprache* (1887); SIVARTHA, *Visona* (1887); SAMENHOFF, *Esperanto* (1887); DE SAINT-MAX, *Bopal* (1888); HENDERSON, *Lingua* (1888); BAUER, *Spelin* (1889); LOTT, *Lingua internazionale* (1890); DORMOY, *Balta* (1893); HENTZELER, *Unicersale* (1893); STEMPEL, *Communia* (1894); BEERMANN, *Novi-latin* (1894); ROSENBERGER, *Linga internazionik* (1896).

En présence de ce dénombrement d'idiomes artificiels d'où semble devoir naitre une confusion au moins égale à celle qui provient de la *diversité* des langues vivantes, on pourrait se demander pourquoi l'auteur de la LANGUE BLEUE, au risque d'augmenter cette cacophonie, vient encore apporter une *nouvelle langue internationale*.

C'est que, comme nous le constatons, ce n'est pas subitement, mais bien par un long et incessant travail que s'est réalisé chaque progrès de l'humanité.

L'établissement d'un *langage commun* est soumis aux mêmes lois.

L'auteur de cet ouvrage croit contribuer à l'avènement d'un langage commun en offrant une *méthode éclectique*, qui inclue à la fois certains procédés nouveaux et l'ensemble des résultats heureux acquis par ses devanciers.

A chacun des *idiomes artificiels* créés de toutes pièces, la LANGUE BLEUE prend certains procédés ingénieux déjà trouvés et, aux *langues philosophiques*, elle emprunte le principe de figuration matérielle des classes de mots.

En résumé, le NOUVEL IDIOME INTERNATIONAL offert au public s'assimile toutes les idées *pratiques* contenues dans les systèmes antérieurement élaborés.

Et, dans ses propositions originales, la LANGUE BLEUE se conforme aux principes de l'évolution des *langues vivantes*, qui s'effectue toujours selon la *Loi du moindre effort*, souveraine régente de toutes les actions humaines.

La question du LANGAGE INTERNATIONAL rappelle l'allégorie du « Rêve de Jacob ».

Dans ce rêve, une échelle symbolique repose sur la terre et s'élève jusqu'au ciel, lieu de paix et de joie.

Le futur *idiome commun* a de même pour base une nécessité toute matérielle : « le besoin de s'entendre »; mais sa suprême visée est : « la fraternelle communion » de tous les peuples.

Chacune des tentatives accomplies représente un échelon franchi dans l'ascension vers le firmament.

A quel degré de l'idéale échelle l'avenir placera-t-il la LANGUE BLEUE ?

AUX LECTEURS

Afin de répandre et de propager l'idée de ce nouveau langage international, ce livre est adressé non seulement aux amis de l'auteur, mais également à de hautes personnalités ainsi qu'à de nombreux savants de l'univers entier.

La LANGUE BLEUE voudrait se présenter au public sous leur PATRONAGE.

*Aussi l'auteur sollicite-t-il de tous ceux auxquels parviendra son travail la permission de les compter parmi les **PROTECTEURS** de la LANGUE BLEUE.*

*Si cette demande n'est pas repoussée, l'auteur se croira autorisé à joindre le nom de chacun des détenteurs de ce volume à la liste mentionnée au verso de la couverture : **LISTE des DONATEURS et MEMBRES ADHÉRENTS.***

ÉDITIONS de LA LANGUE BLEUE,

147, Avenue Malakoff,

PARIS.

TABLE DES MATIÈRES

TABLEAU-RÉSUMÉ des principes de la LANGUE BLEUE	
<i>Dessin des Tables de Lois</i>	
PRÉFACE	III
Abréviations et néologismes	XIII

LIVRE PREMIER

DE LA THÉORIE

CHAPITRE I ^{er} . — <i>Position de la question. — Solution théorique</i>	1
RÈGLES-BASES	3
CHAPITRE II. — <i>Mise en pratique de la théorie</i>	7
LE RÉVEIL D'ADAM	9
Tableau de classification des Mots	11
CHAPITRE III. — <i>Des variations dans les Mots</i>	15
RÈGLES DE STRUCTURE	15
RÈGLES ORTHOGRAPHIQUES	16
RÈGLES GÉNÉRALES DE VARIATIONS	16
§ A. — Nombre	16
§ B. — Genre	17
§ C. — Cas	19
§ D. — Personne	20
§ E. — Mode	22
§ F. — Temps	23
§ G. — Voix	26
§ H. — Degrés de signification	27
DE LA MARGUERITATION	27
RÈGLE DE L'OUTIL U	28
RÉSUMÉ DES VARIATIONS des MOTS PRÉCIS	31
CHAPITRE IV. — <i>Classification générale des mots de la Langue Bleue</i>	32
TABLEAUX GAUFRIERS de classification des Mots par leurs	
<i>extrémités</i> :	
Mots d'une lettre, de deux lettres, de trois lettres	34
Mots de quatre lettres	35
Mots de cinq lettres	36
CHAPITRE V. — <i>Résumé de la méthode de la Langue Bleue</i>	38
RÈGLES de FORMATION	41
RÈGLES de FIXATION des SYLLABES	43
RÉSUMÉ de FORMATION de la LANGUE BLEUE (<i>dessin</i>)	44
Dessin du GRIL de FORMATION	45

LIVRE DEUXIÈME

DE LA GRAMMAIRE

TABLEAU DE L'ALPHABET.	48
<i>Première partie : ALPHABET.</i>	49
Tableau des fonctions de l'outil u	52
<i>Deuxième partie : GRAMMAIRE.</i>	53
Tableau des parties du discours.	54
PREMIÈRE DIVISION : LES MOTULES.	56
LES INTERJECTIONS.	58
<i>Règle de la Marguerite.</i>	58
LES MOTS-CADRES.	59
LES CONNECTIFS	63
LES DÉSIGNATIFS	66
1 ^o Sorte : Les relatifs	68
2 ^o Sorte : Les interrogatifs-exclamatifs	69
3 ^o Sorte : Les indéfinis.	69
4 ^o Sorte : Les démonstratifs	70
5 ^o et 6 ^o Sorte : Les possessifs et les personnels	72
TABLEAU DES PERSONNELS ET DES POSSESSIFS.	73
DEUXIÈME DIVISION : LES GRAMMOTS	75
LES NOMS et NOMBRES	76
1 ^o Sorte : Les nombres	77
2 ^o Sorte : Les noms.	79
FORMATION DES MOTS PRÉCIS	80
LES VERBES.	85
<i>Schéma de la CONJUGAISON.</i>	88
LES ATTRIBUTIFS	92
LES MODIFICATIFS	94
<i>Troisième partie : SYNTAXE.</i>	97
RÉSUMÉ de la GRAMMAIRE DE LA LANGUE BLEUE	100

LIVRE TROISIÈME

DU VOCABULAIRE

THÉORIE et PRATIQUE DU VOCABULAIRE	102
LISTE des TERMINAISONS SECONDAIRES	108
Etablissement du vocabulaire.	111
Exemples du vocabulaire.	112
Exemple d'analyse.	113
POSTFACE. — <i>De la propagande</i>	117
AVANTAGES GÉNÉRAUX de la LANGUE BLEUE.	118
Résumé historique	120
<i>Aux Lecteurs</i>	122



ÉDITIONS DE
LA LANGUE BLEUE

147, Avenue Malakoff, 147

PARIS

RÉSUMÉ de LA LANGUE BLEUE

Un LANGAGE COMMUN entre les nations est une *nécessité absolue*.

LA LANGUE BLEUE est un *système de langage international pratique*.

Ce nouvel idiome est « *parlé et écrit* » ; son audition est équivalente à sa vision. Sa *prononciation* ni son *orthographe* ne présentent aucune difficulté pour aucun des peuples civilisés.

Le progrès apporté par LA LANGUE BLEUE consiste en sa *facilité* d'acquisition grâce à une méthode très simple de *distinction matérielle* des diverses *classes de mots* du langage.

Cette conception permet d'emprunter aux *langues philosophiques* leur partie pratique, tout en abandonnant leur système utopique d'évocation des sens par le seul choix des signes constitutifs des mots.

La *distinction matérielle* grammaticale s'opère dans la LANGUE BLEUE par une combinaison de la *longueur*, de la *sonorité* et des *extrémités* des vocables dont l'ASPECT variera ainsi avec chaque classe de mots.

Pour réaliser d'une manière *absolue* cette *classification* instantanée, il a été nécessaire de remanier quelque peu les divisions arbitraires de la grammaire habituelle.

Ces modifications *peu importantes* trouvent leur principe dans une *théorie du langage* aisée à saisir.

Après la division du discours, il a été établi un **alphabet** pratique, plus simple que celui de tous les autres idiomes. Il contient seulement 19 lettres à l'exclusion de tout autre signe orthographique.

Cet *alphabet* permettra de constituer *a priori* un **VOCABULAIRE**, dont la *totalité* des *FORMES* sera théoriquement fixée avant de *connaître le SENS d'un seul vocable*.

Les significations des mots du DICTIONNAIRE seront ensuite choisies dans les langues vivantes d'après la *sonorité* des vocables ainsi créés préalablement.

Deux règles spéciales à la LANGUE BLEUE contribueront à la facilité de son acquisition.

1° *La Règle de l'outil u*. Cette voyelle, prononcée **ou**, ne sera pas employée à la constitution des mots; elle ne possèdera qu'une fonction purement grammaticale.

La seule présence de la lettre **u** indiquera donc une modification de sens apportée à l'état naturel d'un mot.

La *place* de cet outil dans le mot précisera ensuite la nature de cette extension de signification.

Exemple : **dog** chien, **udog** chienne;
dogu chiens, **udogu** chiennes.

2° La *Règle de la Marguerite* consistera en l'emploi d'*interjections* (voyelles **a**, **e**, **i**, **o**) préfixées aux notions précises abstraites du langage pour exprimer diverses nuances de gradation de la pensée.

A l'aide de cette règle et avec la seule connaissance d'un vocabulaire élémentaire, il sera donc possible de traduire nombre de mots *inconnus*.

EXEMPLE : avec le mot **lov**, *amour*.

elov pourra exprimer : *passion*, parce que **e** est l'interjection signifiant « exubérance ».
alov — *indifférence*, — **a** — « manque »

EXEMPLE : avec le mot **por**, *peur*.

ipor pourra exprimer : *couardise*, parce que **i** est l'interjection signifiant « paroxysme ».
opor — *timidité*, — **o** — « avertissement ».

La « margueritation » s'obtient par analogie avec le jeu de l'effeuillement de la marguerite et de ses phases diverses : *pas du tout* (voyelle **a**), *un peu* (voyelle **o**), *beaucoup* (voyelle **e**), *passionnément* (voyelle **i**).

Cette règle servira également à traduire les *degrés de comparaison* des qualificatifs et des adverbes.

D'autres moyens abrégatifs de rendre les pensées seront encore offerts par une classe nouvelle de mots : les *mots-cadres*, sorte d'expressions *d'idées générales*; ce sont pour ainsi dire des *gestes oraux*.

LA LANGUE BLEUE n'ayant qu'un but *utilitaire*, son vocabulaire assez restreint permet de resserrer la *signification* des mots. Aussi, ne sera-t-il généralement attribué à chaque vocable qu'un *sens*.

L'*ordre* des mots dans les *phrases* est également fixé à l'avance.

Les principes de la LANGUE BLEUE sont ainsi formulés :

- 1 lettre — 1 son;
- 1 mot — 1 sens;
- 1 classe (de mots) — 1 aspect.
- 1 phrase — 1 construction.

Ces QUATRE RÈGLES-BASES engendrent la *concision*, la *précision*, la *clarté* et la *rigidité*, qualités indispensables à un idiome artificiel *pratique*.

En résumé, grâce à quelques prescriptions aisées à apprendre, à l'absence de toute exception, à l'élimination de toute difficulté provenant des idiosyncrasies de chaque nation, il est permis de dire qu'il n'existe contre le système proposé aucune objection fondamentale pouvant empêcher l'ensemble des peuples civilisés de l'adopter comme *langage neutre*.

Le nom de ce nouveau langage artificiel évoque la notion du firmament; son épithète emblématique rappelle indistinctement aux hommes de toutes nations la couleur du *ciel*, vers lequel s'élèvent tant d'idéales pensées d'espérance et de fraternité.

Puisse cette universelle aspiration vers un *meilleur devenir*, vers une *commune entente*, trouver un auxiliaire dans le nouveau langage offert aujourd'hui à l'humanité sous le titre de : **La Langue Bleue**.

PROPAGANDE DE LA LANGUE BLEUE

Pour aider à la diffusion de LA LANGUE BLEUE, *langage international pratique*, toutes les bonnes volontés sont sollicitées. (Voir *Postface*, page 117.)

- 1^o : **DONS**. — Tous les subsides reçus par l'auteur seront consacrés à la *propagande*.
Les noms de tous les **DONATEURS** seront inscrits sur une liste sans mention des sommes offertes.
2^o : **SOUSCRIPTIONS**. — Sera **MEMBRE ADHÉRENT** toute personne qui aura souscrit à un exemplaire du *livre 4 de la Langue Bleue* : **GRAMMAIRE ABRÉGÉE** et **PREMIER VOCABULAIRE** (Prix : 5 francs).
Chaque adhérent a droit à l'inscription sur une liste de ses nom, prénoms, domicile et profession.
La liste générale des **DONATEURS**, **PROTECTEURS** (voir p. 122) et **ADHÉRENTS** leur sera envoyée gratuitement.

TO PROPAGATE THE BLUE LANGUAGE

In order to help the spreading of the BLUE LANGUAGE *an international, practical language*, every body's good-will is appealed to (see *postscript*, page 117.)

- 1^o : **GIFTS**. — All the subsidies received by the author shall be devoted to the *propagation*.
The names of all the **DONORS** shall be inscribed on a list without any mention of the sums offered.
2^o : **SUBSCRIPTIONS**. — Every person who shall have subscribed to a copy of the *4th book of the Blue Language* : **ABRIDGED GRAMMAR** and **INITIAL VOCABULARY** (Price: BURISIT EMPIRE : 4 shillings. — UNITED STATES : 1 \$) will be an **ADHERENT'S MEMBER**.
Each adherent member, is entitled to having inscribed on a list his name, christian-name, residence and profession.
The general list of **DONORS**, **PROTECTORS** (see, page 122) and **ADHERENT MEMBERS** shall be forwarded to them gratuitously.

VERBREITUNG DER BLAUEN SPRACHE

Jedermann guten Willens wird gebeten das Seinige zur Verbreitung der BLAUEN SPRACHE, einer *praktischen internationalen Ausdrucksweise*, beizutragen (siehe *Postface*, Seite 117.)

- 1^o : **GESCHENKE**. — Alle dem Verfasser zugegangenen Beiträge werden zur *Verbreitung* der Sprache verwendet.
Die Namen sämtlicher **SCHENKGEBER** werden ohne Angabe des ausgelegten Betrages auf eine Liste übertragen.
2^o : **SUBSKRIPTIONEN**. — Jede Person, welche für ein Exemplar *des Buches 4 der Blauen Sprache* : **ABGEKÜRZTE GRAMMATIK** und **ERSTES WOERTERBUCH** (Preis : DEUTSCHLAND : 4 Mark. — OESTREICH-UNGARN : 2 1/2 Gulden) zeichnet wird, als **BEITRETENDES MITGLIED** betrachtet.
Jedes beitretende Mitglied hat auf Eintragung seines Namens, Vornamens, Domizils und Berufes in eine Liste Anspruch.
Die General-Liste der **SCHENKGEBER**, der **BESCHUTZER** (siehe, Seite 122) und **BEITRETENDEN MITGLIEDER** wird ihnen gratis zugesandt werden.

PROPAGACIÓN DE LA LENGUA AZUL

Para ayudar a la difusión de LA LENGUA AZUL, *Lenguaje internacional práctico*, se pide la cooperación de todas las buenas voluntades (véase página 117).

- 1^o : **DONES**. — Todos los subsidios que cobrará el autor se destinarán a dicha *propagación*.
Los nombres de todos los **DONADORES** se inscribirán sobre una lista, sin que se mencione el importe de las cantidades así presentadas.
2^o : **SUSCRIPCIONES**. — Será **MIEMBRO ADHERENTE** cualquier persona que suscriba por un ejemplar del *Livro IV de la Lengua Azul* : **COMPENDIO A LA GRAMATICA** y **PRIMER VOCABULARIO** (Precios, 5 pesetas).
Cada adherente tendrá derecho a que se inscriban en una lista su apellido, nombre, domicilio y profesión.
La Lista General de los **DONADORES**, **PROTECTORES** (véase página 122) y **ADHERENTES** se remitirá a ellos gratuitamente.

PROPAGANDA DELLA LINGUA AZZURRA

Per contribuire alla diffusione della LINGUA AZZURRA, *linguaggio internazionale pratico*, si fa appello a tutte le buone volontà (vedi pagina 117).

- DONI**. — Tutti i sussidi ricevuti dall'autore saranno impiegati in spese di *propaganda*.
I nomi di tutti i **DONATORI** saranno iscritti in una lista senza menzione dell'aumento delle somme offerte.
2^o : **SOTTOSCRIZIONI**. — Sarà **MEMBRO ADERENTE** ogni persona che avrà sottoscritto per uno esemplare del *Livro 4 della Lingua azzurra* : **COMPENDIO DELLA GRAMMATICA** e **PRIMO VOCABULARIO**.
Ogni aderente ha diritto all'iscrizione su d'una Lista del suo cognome, nome, domicilio e professione.
La lista generale dei **DONATORI**, **PROTETTORI** (vedi pagina 122) e **ADERENTI** si manderà a loro gratuitamente.

Pour les autres pays, les souscriptions sont fixées à :

RUSSIE : 2 roubles. — HOLLANDE : 2 1/2 florins. — SUÈDE-NORWÈGE et DANEMARK : 4 kroner.
PORTUGAL : 4 milreis. — GRECE : 5 drachmes. — ROUMANIE : 5 ley. — SERBIE : 5 dinars.
BULGARIE : 4 leva. — TURQUIE : 20 piastres. — ÉGYPTÉ : 20 piastres. — CHINE : 1 taël. — JAPON : 2 yen.
AMÉRIQUE du Sud et MEXIQUE : 1 1/2 peso. — BRÉSIL : 1 1/2 milreis.